



La généalogie et l'état civil

SUR LES LIEUX

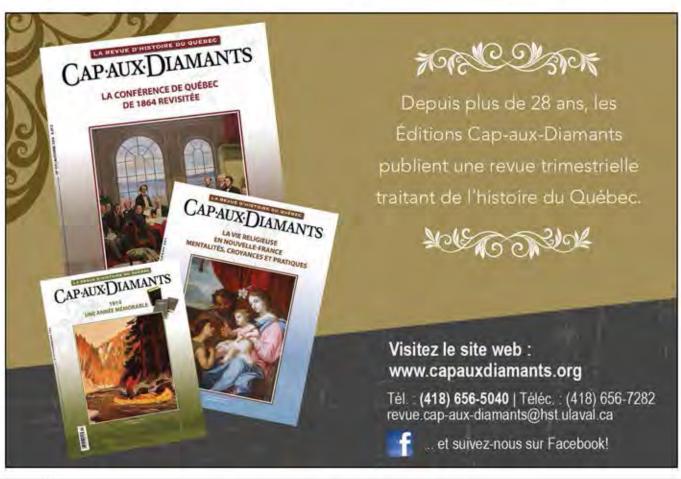
Territoires et échanges démographiques au XIX^e siècle

Registres paroissiaux du Québec : historique, numérisation et accessibilité



- · Impression numérique
- · Impression grand format
- · Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par empreinte







SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2014

Adresse postale: C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Ouébec (Ouébec) G1V 4A8

Téléphone: 418 651-9127 Télécopieur: 418 651-2643 Courriel: sgq@uniserve.com Site: www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

| Président | Guy Parent (1255)* |
|-----------------|------------------------|
| Vice-présidente | Jeanne Maltais (6255)* |
| Secrétaire | Louis Richer (4140)* |
| Trésorière | Maria Gosselin (6881) |
| Administrateurs | Yvon Lacroix (4823) |
| | Michel Lortie (0957)* |

Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559) Louise Tucker (4888)

* Fin de mandat

CONSEILLER JURIDIQUE

Me Serge Bouchard

DIRECTION DES COMITÉS Bibliothèque Mariette Parent (3914) Conférences Louis Richer (4140) Entraide généalogique André G. Dionne (3208) Formation Hélène Routhier (5919) Héraldique Mariette Parent (3914) Informatique Yvon Lacroix (4823) **Publications** Roland Grenier (1061) Expédition Roger Parent (3675) Saisie des données Louise Tucker (4888) Registraire Solange Talbot (6559) Revue L'Ancêtre Jeanne Maltais (6255) Services à la clientèle André G. Bélanger (5136) Service de recherche Louis Richer (4140) Site web Guy Parent (1255)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada

* Adhésion principale 45\$ Amérique sauf Canada

55 \$ canadien * Adhésion principale Europe 60 \$ canadien * Adhésion principale

Membre associé demeurant

demi-tarif à la même adresse

* Ces adhérents reçoivent la revue L'Ancêtre.

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE L'Ancêtre 2014-2015

| Directrice | Jeanne Maltais (6255) |
|----------------|-------------------------|
| Rédacteurs | France DesRoches (5595) |
| | Michel Keable (7085) |
| Coordonnatrice | Diane Gaudet (4868) |
| | |
| Membres | Jacques Fortin (0334) |
| | Claire Guay (4281) |
| | Claire Lacombe (5892) |
| | Claude Le May (1491) |
| | Rodrigue Leclerc (4069) |

Collaborateurs et collaboratrices

Raymond Deraspe (1735) André G. Dionne (3208) Françoise Dorais (4412) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Alain Gariépy (4109) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Yvan Morin (6340) Claire Pelletier (3635)

Jacques Olivier (4046)

Jocelyne Sauriol (6956)

Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Graphisme

Empreinte design graphique, Québec

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

© 2015 SGQ

Sommaire

| Assemblée générale158 | | |
|---|--|--|
| Mères de la nation159 | | |
| Nouvelles de la Société163 | | |
| 475 ^e anniversaire de l'ordonnance | | |
| de Villers-Cotterêts165 | | |
| Résumé des conférences de : | | |
| - Louis Richer166 | | |
| - André LaRose170 | | |
| - Jonathan Boisvert174 | | |
| - Gilles Cayouette176 | | |
| Table ronde, résumé des sujets de : | | |
| - Denis Racine179 | | |
| - Marcel Fournier181 | | |
| - Marc St-Hilaire183 | | |
| Louis Boulduc (1648-1701), ancêtres | | |
| des Bolduc en Amérique187 | | |
| Osez la paléographie199 | | |
| Lieux de souche – ROUEN203 | | |
| Gens de souche — MARCEAU207 | | |
| Mise en candidature210 | | |
| Ad Lib211 | | |
| Fichier Origine, version 45214 | | |
| Le généalogiste juriste217 | | |
| Nos racines militaires221 | | |
| Les Archives vous parlent de223 | | |
| À livres ouverts | | |
| Service d'entraide229 | | |
| | | |
| | | |

Page couverture:

Château de Villers-Cotterêts. Dessin, vers 1700 ©.

Source: Bibliothèque nationale de France (BnF), Gallica, avec la permission de la BnF, droits acquittés par la SGQ. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7741276t.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La SGQ est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



CONVOCATION

Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date: Le mercredi 20 mai 2015

Heure: 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 54^e Assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 20 mai 2015 au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, Québec.

Projet d'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Acceptation du procès-verbal de la 54^e assemblée générale du 21 mai 2014;
- 4. Rapport des comités;
- 5. Rapport du président;
- 6. Rapport du trésorier;
 - 6.1 Adoption des états financiers;
 - 6.2 Prévisions budgétaires;
- 7. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable;
- 8. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration;
- 9. Rapport du comité de mise en candidature et élection;
- 10. Autres sujets;
- 11. Levée de l'assemblée.

Québec, le 1^{er} mars 2015

Louis Richer, secrétaire Conseil d'administration de la SGQ

Note: Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de l'adresser au soussigné, au moins dix jours avant la tenue de l'Assemblée générale.



Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

Catherine BARRÉ

Catherine BARRÉ est la fille de Jacques BARRÉ et Françoise GAUVRITE, de Saint-Martin-de-Ré, évêché de La Rochelle, en Aunis. Elle serait née vers 1640. Elle arrive au pays en 1664. Elle contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 17 novembre 1664 avec Maurice RIVET. Le contrat ayant été annulé, elle contracte un nouveau mariage, le 30 décembre 1664, devant le notaire seigneurial Paul Vachon avec Mathurin CHAILLÉ, né vers 1640, fils de Jean CHAILLÉ et Jeanne BOUILLANT, de Sainte-Radégonde-la-Vineuse, près de Fontenay-le-Comte, en Poitou (Vendée). Le mariage a lieu à Notre-Dame-de-Québec le 11 janvier 1665. Le couple s'établit à Beauport et aura six enfants. Catherine BARRÉ savait signer. Elle a été inhumée le 17 juillet 1707 à Québec. Son époux Mathurin CHAILLÉ, habitant, est décédé le 23 juillet 1707 et a été inhumé le jour même à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple Catherine BARRÉ et Mathurin CHAILLÉ :

- 1. Claude: né et baptisé le 17 octobre 1665 à Québec. Il épouse le 2 mai 1689 à Neuville Marie Madeleine BRIÈRE, née le 11 mars et baptisée le 21 avril 1674 à L'Ange-Gardien, fille de Jean BRIÈRE et Jeanne GRANDIN. Le couple aura 13 enfants. Claude CHAILLÉ est inhumé le 13 décembre 1724 à Cap-Santé. Marie Madeleine est décédée le 28 octobre 1742 et a été inhumée le lendemain à Cap-Santé.
- 2. Thérèse : née le 23 janvier 1667, baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse le 1^{er} juillet 1688 à Neuville François NAULT, immigrant, baptisé le 13 janvier 1646 à Saint-Aubin de Turquant, évêché d'Angers, en Saumurois (arr. Saumur, Maine-et-Loire), fils de Jean NAULT et Jeanne BILLET. Le couple aura sept enfants. François est inhumé le 20 mars 1709 à Deschambault. Marie Thérèse CHAILLÉ décède le 28 octobre 1726 et est inhumée le lendemain à Deschambault.
- 3. **Michel :** né le 4 mai 1671 et baptisé le lendemain à Québec.
- 4. **Jean Baptiste** : né le 14 janvier 1674 et baptisé le surlendemain à Sillery. Il épouse le 20 janvier 1698 à Neuville Anne Marie Jeanne BRIÈRE, née le 8 mars 1676 et baptisée le 15 à L'Ange-Gardien, fille de Jean

BRIÈRE et Jeanne GRANDIN. Le couple aura sept enfants. Jean-Baptiste CHAILLÉ décède et est inhumé le 13 novembre 1709 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Jeanne décède le 13 avril 1746 et est inhumée le lendemain à Montréal.



Vers 1680, Sébastien Le Prestre de Vauban, maréchal de France et commissaire général des fortifications, construit trois redoutes à Rivedoux, à Ars en Ré et aux Portes en Ré. La citadelle de Saint-Martin se transforme rapidement en pénitencier, accueillant des prisonniers en partance pour les bagnes de Nouvelle-Calédonie et de Guyane. Source: http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Saint Martin en r%C3% A9 2009.JPG

- 5. Henri : né et baptisé le 10 mai 1676 à Québec. Il épouse le 24 novembre 1700 à Neuville Marie Renée DERY dit LAROSE, née le 26 juin 1678 et baptisée le lendemain à Québec, fille de Jacques DERY dit LAROSE et Marguerite LEVITRE. Le couple aura cinq enfants. Henri CHAILLÉ est inhumé le 1^{er} juillet 1711 à Cap-Santé. Sa veuve décède le 23 août 1748 et est inhumée le lendemain à Trois-Rivières.
- 6. François : né et baptisé le 1^{er} août 1678 à Québec. Il épouse le 14 janvier 1709 à Deschambault Marie Françoise CASSAN, née le 9 mai 1691 et baptisée le lendemain à L'Ange-Gardien, fille d'André CASSAN et Marie GENDREAU dit LAPOUSSIÈRE. Le couple aura 12 enfants. François CHAILLÉ est inhumé le 3 février 1750 à Pointe-du-Lac. Françoise décède le 7 février 1757 et est inhumée le lendemain à Pointe-du-Lac.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. Généalogie des Français d'Amérique du Nord, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], De La Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730, Montréal, PUM, 1983, p. 216.
- LANDRY, Yves. Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, Montréal, Leméac, 1992, p. 275.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700),* t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres, 1998, p. 118.

Catherine POITEVIN

Catherine POITEVIN est la fille de Guillaume POITEVIN et Françoise MACRÉ, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, v. et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle est née vers 1641. Elle arrive en 1669 avec des biens estimés à 500 livres, sans compter les 50 livres reçues du roi. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 28 septembre 1669 avec Adrien ISABEL né vers 1638 à Saint-Étienne de Reux, évêché de Lisieux, en Normandie (arr. de Pont-L'Évêque, Calvados), fils de Michel Jean ISABEL et Marie ADAM. Catherine POITEVIN et Adrien ISABEL se marient le 10 octobre 1669 à Sainte-Famille, Î.O. Ils auront quatre enfants. Adrien décède le 5 janvier 1676 et est inhumé le surlendemain à Sainte-Famille. Catherine contracte un second mariage devant le notaire royal et greffier de la Prévôté Gilles Rageot le 25 octobre 1676 avec Jean BOURASSA, immigrant, né vers 1631 à Saint-Fulgent, évêché de Luçon, en Poitou (arr. La Roche-sur-Yon, Vendée), fils de feu Jacques BOURASSA et Françoise FOUCHARD. Catherine POITEVIN et Jean BOURASSA se marient le 4 novembre 1676 à Sainte-Famille. Ils auront quatre enfants. Jean BOURASSA décède le 20 janvier 1718 et est inhumé le surlendemain à Pointe-De Lévy (Lauzon). On ne connait pas les date et lieu de décès de Catherine POITEVIN.

Enfants du couple Catherine POITEVIN et Adrien ISABEL :

- 1. **Adrien** : né le 21 août 1670 et baptisé le 28 à Sainte-Famille où il est inhumé le 31 août 1670.
- 2. **Jean Pierre** : né le 1^{er} mars 1672 et baptisé le 13 à Sainte-Famille.
- 3. Marc : né le 8 mars 1674 et baptisé le lendemain à Sainte-Famille. Il épouse le 20 octobre 1698 à Saint-Laurent, Î.O. Marguerite Marie LEMELIN, née le 26 décembre 1680, baptisée le 3 janvier 1681 à Saint-Laurent, fille de Jean-François LEMELIN et Marguerite Marie BRASSARD. Le couple aura 15 enfants. Marc ISABEL décède le 1^{er} mai 1744 et est inhumé le lendemain à Saint-Laurent.
- 4. **Catherine** : née le 28 mars 1676 et baptisée le surlendemain à Sainte-Famille.



Église de Saint-Michel à Pont-L'évêque, en Calvados. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Pont-l'%C3%89v%C3%AAque, Calvados

Enfants du couple Catherine POITEVIN et Jean BOURASSA :

- René: né le 27 avril et baptisé le 15 mai 1678 à Québec. Il décède le 29 septembre 1678 et est inhumé le 1^{er} octobre à Québec.
- 2. Marie Anne : née vers 1680 au Québec, elle épouse le 29 octobre 1699 à Québec Pierre BOUCHARD, né le 24 janvier 1672 et baptisé le 11 février à Sainte-Annede-Beaupré, fils de Michel BOUCHARD et Marie TROTTAIN. Le couple aura neuf enfants. Pierre décède et est inhumé le 11 avril 1717 à La Pocatière. Marie Anne BOURASSA épouse avant 1729 en secondes noces en un lieu inconnu Louis BOSSÉ, immigrant, né vers 1650 à Saint-Martin de Chabournay, évêché de Poitiers, en Poitou (arr. Poitiers, Vienne), fils de Jean BOSSÉ et Anne GUYON. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Anne BOURASSA est inhumée le 5 novembre 1733 à Berthier-en-Bas. Son époux décède le 10 septembre 1736 et est inhumé le surlendemain à Cap-Saint-Ignace.
- 3. Marie Jeanne : née le 1^{er} juillet 1682 et baptisée le 4 à Cap-Saint-Ignace. Elle épouse le 5 octobre 1701 à Pointe-De Lévy (Lauzon) Louis MARCHAND, né le 10 février 1678, baptisé le 27 à Québec, fils de François MARCHAND et Marie Madeleine GROLEAU.

- Le couple aura 10 enfants. Louis décède le 30 novembre 1749 et est inhumé le 1^{er} décembre à Pointe-De Lévy (Lauzon).
- 4- François: né le 2 mai 1687 et baptisé le 15 à Québec. Il épouse le 12 juin 1714 au Québec Marguerite JOURDAIN, née le 29 janvier 1691 et baptisée le 30 à Québec, fille de Guillaume JOURDAIN et Jeanne Anne CONSTANTIN dit VALLÉE. Le couple aura neuf enfants. Marguerite décède le 6 octobre 1746 et est inhumée le surlendemain à Pointe-De Lévy (Lauzon).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. Généalogie des Français d'Amérique du Nord, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], De La Chenelière, 2006.
- DUMAS, Sylvio. Les Filles du roi en Nouvelle-France, Québec, La Société historique de Québec, 1972, p. 315.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730, Montréal, PUM, 1983, p. 146-147; 586-587.
- LANDRY, Yves. Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, Montréal, Leméac, 1992, p. 358-359.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)* t. 4, Sillery, La Maison des ancêtres, 2001, p. 237.

Andrée REMONDIÈRE

Andrée REMONDIÈRE est la fille de feu Jacques REMONDIÈRE et Renée LARIVIÈRE, de la paroisse de Notre-Dame-de-Cogne, v. et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime). Elle est née vers 1651. Elle arrive accompagnée de sa mère en 1666 avec des biens évalués à 100 livres. Elle contracte mariage devant le notaire seigneurial Paul Vachon, le 31 octobre 1666, à l'île-d'Orléans avec Thomas RONDEAU, habitant et cloutier, né vers 1637 à Sainte-Soulle, évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime), fils de Jean RONDEAU et Marie FORESTIER. Le couple s'établit à l'île d'Orléans et aura 14 enfants. Andrée REMONDIÈRE savait signer. Elle décède le 21 novembre 1702 et est inhumée le lendemain à Saint-Pierre, Î.O. Thomas RONDEAU aussi savait signer. Il est décédé le 10 novembre 1721 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre.



Vue du port de La Rochelle, par Joseph Vernet (1714-1789), au Musée du Nouveau Monde à La Rochelle (Charente-Maritime).

Source : racinesrochelaises.free.fr

Enfants du couple Andrée REMONDIÈRE et Thomas RONDEAU :

1. **Mathurin** : né et baptisé le 7 février 1668 à Château-Richer.

- 2. **Thomas**: né le 22 décembre 1668 et baptisé le 28 à Sainte-Famille, Î.O. Il décède le 13 novembre 1671 et est inhumé le 17 à Sainte-Famille.
- 3. Élisabeth (Isabelle): née le 19 octobre 1670 et baptisée le 25 à Sainte-Famille. Elle épouse le 7 février 1690 à Saint-Pierre Pierre LECLERC, immigrant, né vers 1658 à Dieppe, archevêché de Rouen, en Normandie (arr. de Dieppe, Seine-Maritime), fils de Jean LECLERC et Marie BLANQUET. Le couple aura 14 enfants. Pierre décède le 25 janvier 1736 et est inhumé le surlendemain à Saint-Laurent, Î.O. Élisabeth (Isabelle) RONDEAU décède le 7 novembre 1746 et est inhumée le lendemain à Saint-Laurent, Î.O.
- 4. Marie: née le 16 décembre 1672 et baptisée le 9 janvier 1673 à Sainte-Famille. Elle épouse le 5 novembre 1692 à Saint-Pierre Philippe NOËL, né le 25 décembre 1670 et baptisé le 28, à Sainte-Famille, fils de François NOËL et Nicole LEGRAND. Le couple aura 12 enfants. Philippe décède le 29 septembre 1736 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre. Marie RONDEAU décède le 30 mai 1751 et est inhumée le lendemain à Saint-Pierre.
- 5. Marie Françoise: née le 25 août 1674 et baptisée le 3 septembre à Sainte-Famille. Elle épouse le 12 août 1694 à Saint-Pierre Charles DUMAS, né le 7 mai 1671 et baptisé le surlendemain à Sainte-Famille, fils de François DUMAS et Marguerite DEFOY. Le couple aura quatre enfants. Marie-Françoise RONDEAU est décédée le 12 octobre 1699 et a été inhumée le lendemain à Saint-Jean, î.O. Charles est inhumé le 10 avril 1734 à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 6. **Ursule :** née le 5 août 1676 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Elle épouse le 21 avril 1694 à Saint-Pierre Jean BUSSIÈRE, né le 28 décembre 1673, baptisé le

- 7 janvier 1674 à Sainte-Famille, fils de Jacques BUSSIÈRE et Noëlle GOSSARD. Le couple aura 19 enfants. Jacques décède le 18 décembre 1735 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre. Ursule RONDEAU décède le 17 janvier 1745 et est inhumée le lendemain à Québec.
- 7- François: né le 7 avril 1678 et baptisé le surlendemain à Sainte-Famille. Il épouse en premières noces le 21 juillet 1705 à Saint-Laurent Marie Anne DECAU, immigrante, née vers 1686 à la ville du Havre, archevêché de Rouen, en Normandie (arr. du Havre, Seine-Maritine) fille de Jean DECAU et Marie DUBUC. Le couple aura 11 enfants. Marie Anne décède et est inhumée le 12 août 1723 à Saint-Antoine-de-Tilly. François RONDEAU contracte un deuxième mariage le 6 octobre 1724 à Sainte-Croix, avec Marie Madeleine DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT, née vers 1686 au Québec, fille de Guillaume DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT et Louise VITAR. Le couple aura un enfant. Marie Madeleine est inhumée le 29 juin 1725 à Saint-Antoine-de-Tilly. François RONDEAU épouse en troisièmes noces, le 7 janvier 1728 à Sainte-Croix, Lotbinière, Marie Anne DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT, née vers 1704 au Québec, fille de François DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT et Marie MARCOT. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Anne est inhumée le 10 mars 1729 à Saint-Antoine-de-Tilly. François RONDEAU décède le 27 octobre 1748 et est inhumé le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 8- Marie Madeleine: née le 28 décembre 1679 et baptisée le 5 janvier 1680 à Saint-Pierre. Elle épouse le 28 février 1706 à Saint-Pierre Jacques CÔTÉ, né le 14 avril 1686 et baptisé le surlendemain à Saint-Pierre, fils de Noël CÔTÉ et Hélène GRATTON. Le couple aura quatre enfants. Marie Madeleine RONDEAU décède le 9 septembre 1712 et est inhumée le surlendemain à Saint-Nicolas. Jacques est inhumé le 27 février 1734 à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 9- Fabien: né le 23 octobre 1681 et baptisé le 28 à Saint-Pierre. Il épouse avant le 12 avril 1712 en un lieu inconnu Marie DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT, née vers 1684 au Québec, fille de Guillaume DENEVERS dit BRANTIGNY dit BOISVERT et Louise VITAR. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie décède le 12 avril 1712 et est inhumée le 13 à Saint-Nicolas. Fabien RONDEAU décède et est inhumé le 14 mai 1712 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 10- Marie Charlotte: née et baptisée le 25 décembre 1684 à Saint-Pierre. Elle épouse le 27 avril 1707 à Saint-Pierre Pierre CÔTÉ né le 22 novembre 1679 et baptisé le lendemain à Saint-Pierre, fils de Jean CÔTÉ

- et Anne COUTURE. Le couple aura six enfants. L'époux décède le 18 août 1715 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre.
- 11- **Jean Baptiste** : né le 24 mars 1688 et baptisé le 28 à Saint-Pierre. Il décède le 23 janvier 1709 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre.
- 12- **Claire** : née et baptisée le 12 juillet 1690 à Saint-Pierre. Elle est inhumée le 18 juillet 1690 au même endroit.
- 13- **Thomas**: baptisé le 18 novembre 1692 à Saint-Pierre. Il épouse le 25 octobre 1717 à Saint-Antoine-de-Tilly Marie Catherine BOURGOUIN dit BOURGUIGNON, née le 29 juin, baptisée le 8 juillet 1700 à Neuville, fille de Claude BOURGOUIN dit BOURGUIGNON et Marie Thérèse MAGNAN. Le couple aura six enfants. Thomas RONDEAU est inhumé le 26 mars 1734 à Saint-Antoine-de-Tilly.
- 14- Marie Anne: née le 4 novembre 1694 et baptisée le lendemain à Saint-Pierre. Elle épouse en premières noces le 19 août 1725 à Québec, Julien RIPOCHE dit DUCHARME, né et baptisé le 28 avril 1707 à Québec, fils de Charles RIPOCHE dit DUCHARME et Marie Louise MOREL. Le couple aura quatre enfants. Julien décède et est inhumé le 26 février 1731 à Québec. Marie Anne RONDEAU épouse en secondes noces, Philippe DESMARAIS ou DESMAREST, immigrant, né et baptisé le 2 mai 1702 à Englebelmer (Saint-Martin), en Somme, fils de Médard DESMARAIS et de Marie BEAUVAL. Le couple aura un enfant. Les époux décèdent hors du Québec, vraisemblablement à l'île Royale, en Acadie.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. Généalogie des Français d'Amérique du Nord, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], De La Chenelière, 2006.
- DUMAS, Sylvio. Les Filles du roi en Nouvelle-France, Québec, La Société historique de Québec, 1972, p. 322.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730, Montréal, PUM, 1983, p.1005-1006.
- LANDRY, Yves. Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, Montréal, Leméac, 1992, p. 362.
- LANGLOIS, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) t. 4, Sillery, La Maison des ancêtres, 2001, p. 237.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse doraisfrse@videotron.ca



Nouvelles de la Société

Guy Parent (1255)

SALON DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Le 1^{er} novembre 2014, la SGQ a participé au deuxième Salon des sociétés d'histoire régionale qui s'est tenu au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval. Nous avons animé un stand où les visiteurs ont pris note des nombreuses activités offertes par la SGQ.



Photo André G. Bélanger.

ÉCHANGEUR CULTUREL

La SGQ a participé à la deuxième journée de rencontres du réseau « L'Échangeur culturel » de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, le 13 novembre, au centre Noël-Brulart. La création de ce lieu de réseautage permanent fait écho à l'objectif identifié au plan d'action 2013-2016 en matière de loisirs culturels de la Ville de Québec. L'objectif premier était de mettre sur pied des activités de réseautage entre les organismes afin de tisser des liens et de tenir des activités de collaboration interorganismes. Parmi les objectifs spécifiques poursuivis, notons ceux de favoriser une offre de services dans les domaines de la culture et du patrimoine, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de mieux répondre aux besoins de la population.

ÉCOLE SAINT-LOUIS

De nouveau, cette année, nous avons accueilli les élèves en raccrochage scolaire de l'école Saint-Louis de Loretteville. Le 13 novembre, une douzaine de



jeunes accompagnés de Photo André G. Bélanger.

leur enseignante, M^{me} Danielle Bouffard, ont été initiés à la généalogie.

COLLOQUE L'ÉTAT CIVIL D'HIER À AUJOURD'HUI

Le 22 novembre 2014, la SGQ et la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

ont tenu un colloque intitulé *L'état civil, d'hier à aujourd'hui* pour marquer le 475^e anniversaire de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts et le 20^e anniversaire de la création de l'entité Directeur de l'état civil. Cet événement marquait le début de la 3^e Semaine nationale de généalogie. Une excellente participation de 102 généalogistes témoigne du succès de cette journée.



Les conférenciers de cette journée : (de gauche à droite) MM. Gilles Cayouette, André LaRose, Marcel Fournier, Guy Parent (président de la SGQ), Denis Racine, Louis Richer et Marc St-Hilaire. M. Jonathan Boisvert, absent sur la photo.

Le présent numéro de *L'Ancêtre* publie un dossier sur la tenue de ce colloque.

SEMAINE NATIONALE DE GÉNÉALOGIE

Lors de la Semaine nationale de généalogie qui s'est déroulée du 22 au 29 novembre, la SGQ a reçu la visite de trois classes de 4^e année de l'école primaire Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette. Le mercredi 26 novembre, il s'agissait de la classe de Thérèse Pagé (29 visiteurs), le jeudi 27 novembre, de la classe d'Isabelle Leduc

(31 visiteurs), et le vendredi 28 novembre, de la classe de Catherine Giguère (25 visiteurs). Nous félicitons les institutrices de ces classes pour leur implication et leur intérêt en ce qui concerne notre histoire et la connaissance de nos ancêtres. Quatre ou cinq parents accompagnaient chaque groupe.



Le samedi 29 novembre, nous avons participé à l'événement « Portes ouvertes » de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). La SGQ a collaboré à l'accueil des visiteurs qui se sont déplacés pour visiter les locaux du Centre d'archives de Québec et avoir un aperçu de ce qu'offrent les archives de BAnQ.

ROUE DE PAON



Photo France Coté.

Lors de la Semaine nationale de généalogie, la SGQ a honoré les généalogistes qui ont réalisé leur Roue de paon au cours de la dernière année. Ainsi, le 27 novembre, la SGQ a procédé à la remise des attestations à 15 de ses membres : Jean-Jacques Bertrand, François Chassé, André Déry, Françoise Dorais, Michèle Dumas, Hélène Garant, Jacques Garneau, Maria Gosselin, Annie La Bastille, Paul-André Lavigne, Diane Lépine, Jocelyne Pageau, Alain Pouliot, Robert Sanfaçon, Pierre Soucy. Cette année, la directrice du Comité, Hélène Routhier, a souligné que la SGQ a remis sa 100^e attestation, soit à Maria Gosselin.

Le concours se poursuit pour la prochaine année en mettant l'accent sur la présence de soldats du régiment de Carignan-Salières dans les Roues de paon.

DÎNER DE NOËL

La Société de généalogie de Québec a tenu son dîner de Noël le 6 décembre au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval, auquel 104 généalogistes ont assisté. M. Gilles Bédard a présenté une conférence intitulée Les voyageurs au temps de la traite des fourrures.





Photos André G. Bélanger.

À cette occasion, la SGQ a souligné deux événements importants. Tout d'abord, les comités de *L'Ancêtre* et des Publications ont procédé au lancement du DVD des 40 ans de la revue *L'Ancêtre*. Jeanne Maltais, directrice de la revue, et Yvon Lacroix, directeur du Comité informatique et concepteur du DVD, ont présenté cette nouvelle production de la SGQ. Puis, Mariette Parent, directrice du Comité de la bibliothèque, ainsi que Michel Lortie et Gisèle Parent, membres de ce comité, ont présenté « L'Index des périodiques », un projet conjoint de la SGQ et de la Société généalogique canadienne-française. Il s'agit d'un extraordinaire outil de recherche pour connaître le contenu des périodiques conservés par les bibliothèques de ces deux sociétés de généalogie.

Errata

Une erreur s'est glissée dans la chronique *Nouvelles de la société* du dernier numéro de la revue. À la page 86, on aurait dû lire : « Le 10 octobre, Serge Goudreau et les 33 étudiants de son cours de l'Université du 3^e âge... ». Nos excuses à M. Goudreau pour cette coquille.

D'autre part, dans l'article Famille François Lambert et Aurélie Lincourt, une photo en quête d'identité, à la page 114, au sujet du 10^e enfant, Louis Lambert, on aurait dû lire : « décès à 89 ans et 8 mois le 5 novembre **1963** », et non 1906.





475^e ANNIVERSAIRE DE L'ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS

Ce colloque est organisé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et la Société de généalogie de Québec (SGQ) pour commémorer le 475^e anniversaire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, à l'occasion de la Semaine nationale de généalogie, le samedi 22 novembre 2014, à l'amphithéâtre Hydro-Québec, pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval.

Sous le thème, *L'état civil, d'hier à aujourd'hui*, il évoque le 475^e anniversaire de la création de l'état civil français, ainsi que le 20^e anniversaire de la création du Directeur de l'état civil québécois.

Programme

Animation: Louis Richer 9 h — Inscription

9 h 30 - Ouverture

Mot de Guy Parent, président de la SGQ

Mot de Denis Racine, coprésident de la CFQLMC, section du Québec

9 h 45 - Premier atelier

Les registres paroissiaux au Québec avant 1994 Louis Richer, historien et généalogiste

10 h 45 - Deuxième atelier

Inventaire, microfilmage et accessibilité des registres paroissiaux au Québec, 1937-2014 André LaRose, historien et généalogiste

11 h 45-13 h 15 - Dîner libre

13 h 15 - Troisième atelier

L'évolution des services de l'état civil au Québec depuis 1994 et les perspectives d'avenir Jonathan Boisvert, Direction de l'état civil

14 h 15 - Quatrième atelier

Au delà des noms, des lieux et des dates : des lectures autres des registres de l'état civil Gilles Cayouette, généalogiste

15 h 15 - Pause

15 h 30 - Table ronde

Registres et recherches multidisciplinaires

- Marcel Fournier, généalogiste et conférencier L'évolution des registres paroissiaux et de l'état civil en France.
- Denis Racine, avocat et généalogiste État civil, généalogie et protection de la vie privée.
- Marc St-Hilaire, géographe et directeur du CIEQ Reconstitution des aires matrimoniales tirées d'un échantillon géographique de localités au XIX^e siècle.

Animation: Michel Banville, président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG)

16 h 15 - Clôture

- Denis Racine, coprésident, CCFQLMC, section du Québec
- Guy Parent, président de la SGQ

Jacques Fortin Commémoration, généalogie et toponymie, CFQLMC Québec, le 7 juillet 2014

Les registres paroissiaux au Québec, 1621-1993

Louis Richer (4140)



Historien et généalogiste, il est le directeur du service de recherche, des conférences et secrétaire de la Société de généalogie de Québec. Louis Richer s'est vu décerner à deux reprises le Prix Percy-W.-Foy pour ses publications. Il a rédigé une chronique dans la revue *L'Ancêtre* et a fait approuver une *Norme pour la présentation des lignées ascendantes*. À la Société de généalogie de Québec, il présente un cours, élaboré avec Guy Parent, *Les registres paroissiaux au Québec*, 1620-1994.

De 1621 jusqu'à 1993 inclusivement, les registres paroissiaux ont servi d'état civil en Nouvelle-France, puis au Québec. Depuis 1994, seul le Directeur de l'état civil a la responsabilité de tenir le registre de l'état civil des personnes et d'émettre des certificats de naissance, de mariage et de décès. L'état civil d'un individu définit son statut devant l'État et ses concitoyens. Il lui confère une identité juridique unique. En confiant à un seul organisme la tenue de l'état civil, le gouvernement du Québec mettait fin à une pratique qui remontait aux débuts de la colonisation française en Amérique. Le Québec est le dernier gouvernement sur le continent nord-américain à mettre sur pied un état civil indépendant des registres religieux.

EN FRANCE

La pratique d'enregistrer les actes de baptême et de mariage remonte au concile de Trente, en 1563. Pour les

sépultures, il faut attendre la publication du *Rituel romain* en 1614. L'Église catholique de la Contre-Réforme reprenait une pratique qui avait déjà cours chez les calvinistes depuis 1525, chez les anglicans depuis 1538 et chez les presbytériens depuis 1551. En revanche, l'avenir démontrera, du moins au Québec, que les registres tenus par le clergé catholique seront les plus complets.

Auparavant, on a compté quelques initiatives isolées. La plus ancienne a été observée à Givry, en Bourgogne, de 1334 à 1357, où le curé comptabilisait les mariages et les décès de ses paroissiens pour en tirer des avantages pécuniaires.

Des ordonnances royales, celles de Villers-Cotterêts en 1539, de Blois en 1579, de Saint-Germain-en-Laye en 1667 et la Déclaration royale de Versailles en 1736 précisent la réglementation de la tenue et de la rédaction des registres paroissiaux.

En 1792, dans la foulée de la Révolution de 1789 et de l'abolition de la monarchie, les communes (municipalités) se sont vu confier la responsabilité de maintenir les registres de l'état civil en France. Un pas important venait d'être franchi en France vers la séparation de l'Église et de l'État.

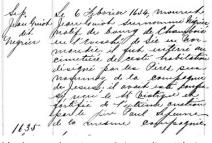
EN Nouvelle-France (1621-1759)

En foulant le sol nord-américain, les premiers missionnaires français, récollets et jésuites, emportent avec eux les méthodes observées dans leur pays d'origine. Certains s'en tiennent au *Rituel romain*, dont les actes sont rédigés en latin; d'autres observent le *Rituel de Rouen*, comme à Québec.

En 1691 et en 1698, M^{gr} La Croix de Chevrières de Saint-Vallier insiste sur l'importance de l'exactitude des registres tenus en ordre chronologique et en deux

> exemplaires. Quelques années plus tard, avec la publication de son *Rituel*, il impose à l'ensemble des curés des formulaires de baptême, de mariage et de sépulture.

> Les autorités coloniales n'en demeurent pas moins actives. En plus des ordonnances royales ayant cours dans la colonie, notamment l'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye enregistrée par le Conseil souverain en 1678, gouverneurs et intendants émettent une réglementation complémentaire par l'intermédiaire de ce même organisme, devenu Conseil



Sépulture de Jean Guiot dit Négrier, L'Immaculée-Conception, Trois-Rivières, le 6 février 1634.

Acte original le plus ancien que comptent les registres paroissiaux du Québec. Le registre de Notre-Dame-de-Québec pour les années 1621 à 1640 contient des actes portant des dates plus anciennes, mais ce registre a été reconstitué de mémoire à la suite de l'incendie de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, le 15 juin 1640; ces actes ne sont donc pas des originaux.

supérieur au siècle suivant.

En 1706, le Conseil émet une ordonnance rappelant l'obligation de présenter les nouveau-nés à l'église pour la cérémonie du baptême. En 1715, il revient à la charge

avec une ordonnance insistant sur l'obligation des signatures des témoins aux sépultures et du dépôt des registres en début d'année.

En 1727, le Conseil supérieur émet un nouveau Règlement au sujet des registres paroissiaux. Pour les baptêmes, il rappelle l'importance d'inscrire la date de naissance, les noms du baptisé, des parents, du parrain et de la marraine, et la capacité de ces derniers de signer le document. Pour les mariages, on insiste sur la publication des bans, les dispenses accordées, l'âge et l'occupation des époux, les témoins au nombre de quatre et la capacité de signer des personnes présentes. Pour les sépultures, on rappelle qu'on doit inscrire l'âge et la profession au décès, les noms des témoins au nombre de deux, et leur incapacité de signer leur nom, le cas échéant.

En 1751, l'évêque de Québec, M^{gr} Dubreil de Pontbriand, rédige une lettre à l'attention des curés leur rappelant l'importance d'écrire les chiffres au long dans les actes; de permettre, au baptême, la présence d'un ou de deux témoins en plus du parrain et de la marraine, et de préciser la présence ou l'absence du père. En outre, il précise qu'ils doivent prévoir un terrain non bénit dans le cimetière pour inhumer les enfants non baptisés, les sépultures devant être faites par les parents ou encore par le bedeau moyennant rétribution. Il demande que les curés soient mis au courant de ces inhumations et en tiennent un registre séparé. (Registres paroissiaux, L'Ancienne-Lorette, le 16 juillet 1751)

LE RÉGIME BRITANNIQUE (1759-1867)

Le Traité de Paris de 1763 scelle le sort de la Nouvelle-France qui passe au roi d'Angleterre. La religion catholique est « tolérée » et l'application de la Coutume de Paris est abandonnée. Il faut attendre 1784 pour que le gouverneur général en place à Québec, Frederick Haldimand, reconnaisse la portée légale des registres paroissiaux. Entre-temps, et malgré l'incertitude de l'époque, les curés avaient continué d'enregistrer les baptêmes, les mariages et les sépultures suivant les lois et coutumes du Régime français.

En 1795, l'Assemblée législative du Bas-Canada vote une loi qui reconduit essentiellement l'ancienne législation en vigueur en Nouvelle-France. De plus, on étend la portée de la loi aux Églises protestantes existantes. Les nouveaux sujets, les Canadiens, imposaient leur façon de faire aux anciens sujets, les Britanniques. L'Anglican Holy Trinity Church et la Presbyterian Church à Québec, ainsi que les Christ Church de Montréal et de Sorel étaient visées par cette législation.

Signe des temps, la loi de 1795 propose l'ajout de la signature de la mère au baptême car, chez les anglicans,

le baptême suit la naissance de plusieurs semaines. Aussi, le nombre de témoins au mariage n'est plus que de deux au lieu de quatre et, fait intéressant pour les généalogistes, la loi exige la tenue d'un index onomastique annuel.

Au cours du siècle suivant, plusieurs Églises d'autres dénominations religieuses ont demandé l'autorisation à l'Assemblée législative du Bas-Canada de tenir des registres reconnus par la loi. On pense, entre autres, aux baptistes, aux israélites et aux méthodistes.

Le Code civil du Bas-Canada, proclamé en 1866, reprend les lois en vigueur. Le divorce n'étant pas reconnu, les couples devaient s'adresser au Sénat canadien pour obtenir la dissolution de leur mariage. Pour la première fois au Québec, on parle d'état civil en se référant aux registres paroissiaux.

Au Québec (1867-1994)

La Constitution de 1867 confie la reconnaissance juridique des individus aux provinces. Deux ans plus tard, l'Ontario met sur pied une direction de l'état civil (Vital Statistics). Au Québec, on s'en remet toujours aux registres paroissiaux, toutes dénominations confondues et reconnues par le gouvernement du Québec.

En 1875, devant l'arrivée de nombreux immigrants aux traditions différentes, le Québec permet l'enregistrement des naissances auprès du greffier des grandes villes, dont Montréal, Québec et Sherbrooke, auprès du secrétaire des plus petites municipalités ainsi qu'auprès d'un juge de paix.

En 1907, les évêques catholiques demandent que soient inscrits en marge de l'enregistrement du baptême, le lieu et la date de la confirmation, du mariage et de la déclaration de nullité, s'il y a lieu.

Le XX^e siècle apporte plusieurs changements :

- 1924 Loi de l'adoption. Les registres paroissiaux doivent être modifiés en conséquence, à la suite des décisions de la Cour supérieure.
- 1926 Inscription des actes à des fins démographiques et médicales.
- 1931 Annotation en marge de l'existence d'un contrat de mariage.
- 1941 Ajout du lieu de naissance au baptême (habituellement à l'hôpital).
- 1968 Mariage civil (devant un protonotaire).
- 1970 Loi concernant les jugements déclaratifs de décès.
- 1972 Majorité à 18 ans au lieu de 21 ans.
- 1994 Création du bureau du Directeur de l'état civil, seule autorité pouvant émettre des certificats de naissance, de mariage et de décès.

CONTENU DES ACTES

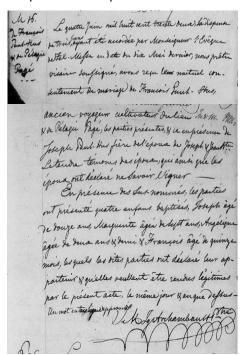
En parcourant les registres, on devrait retrouver les renseignements suivants :

- En marge du registre, il est précisé s'il s'agit d'un acte de baptême (b), de mariage (m) ou de sépulture (s). À partir du XIX^e siècle, les documents sont numérotés annuellement par catégorie. Les prénoms et le nom de la personne dans le cas d'un baptême et d'une sépulture, des époux dans le cas d'un mariage, sont inscrits.
- L'acte 1 peut contenir les dates de baptême et de naissance, les prénoms de l'enfant, le nom du curé, les noms et prénoms usuels des parents, leur statut civil, leur lieu de résidence et l'occupation du père, les noms et prénoms du parrain et de la marraine, la présence ou l'absence du père, et la signature – ou l'incapacité de signer – des personnes présentes.



Acte 1. Baptême de François Brunet, Saint-Joachim, Pointe-Claire, le $5\ ao\hat{u}t\ 1795.$

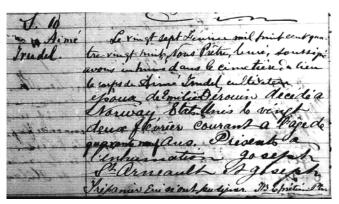
 L'acte 2 devrait préciser la date du mariage, la dispense de publication des bans, le nom du curé, les noms et prénoms des époux, leur âge (majeur ou mineur), leur occupation, leur lieu de résidence et leur statut civil, les noms et prénoms des parents ou du dernier conjoint



Acte 2. Mariage de François Paul Hus et de Pélagie Pagé, Saint-Pierre, Sorel, le 4 juin 1832.

(dans le cas d'un veuf ou d'une veuve), les noms et prénoms des témoins et la signature – ou l'incapacité de signer – des personnes présentes. On retrouve même parfois des additions comme dans l'acte 2 qui légitime quatre enfants nés avant le mariage des parents.

 L'acte 3 donne normalement la date du décès et de la sépulture, le nom du curé, le nom de la personne décédée, son état civil, son âge, son occupation, le nom de l'époux ou de l'épouse ou des parents, les noms et prénoms des témoins et la signature – ou l'incapacité de signer – des personnes présentes.



Acte 3. Aimé Trudel, décédé le 22 février 1888 (Norway, Michigan, États-Unis); et inhumé le 27 février 1888 à Saint-Narcisse, comté de Champlain.

Lorsqu'appelées à signer un acte, notamment en tant que nouvelle épouse, marraine, ou tout simplement témoin, les femmes, même mariées, signaient leur nom de baptême. En revanche, nous avons observé que certaines d'entre elles, dont l'époux exerçait une profession, signaient sous le nom et le prénom de celuici. De plus, les femmes étaient inscrites sous leur nom de baptême lors d'un remariage ainsi qu'à leur décès.

QUELQUES STATISTIQUES

- Selon le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) :
 - 1621-1730 : 94 000 actes, dont 7,5 % sont identifiés à des Amérindiens. On évalue à 11,4 % le pourcentage des actes perdus.
 - 1621-1799 : 691 400 actes de baptême, de mariage et de sépulture.
- Selon Hélène Vézina (Fichier de population et recherche démogénétique : l'expérience québécoise, 7^{es} Journées scientifiques du Réseau Démographie, Université Laval, Québec, le 21 juin 2007).
 - 1621-1900 : 4 168 702 actes.
 - 1621-1940 : 11 627 745 actes
 (1 358 838 mariages, 6 846 459 baptêmes, 3 422 448 sépultures).
 - 1940-1993 : 2 106 287 formulaires de mariage et 2 119 021 fiches de décès.

En 1992, il existait plus de 5000 points d'enregistrement des actes (paroisses, municipalités, palais de justice); ce sera une des raisons invoquées pour créer un registre central deux ans plus tard.

CONCLUSION

La richesse des renseignements contenus dans les registres paroissiaux fait le bonheur des généalogistes et permet aux professionnels de la recherche d'étudier la population québécoise sous tous ses angles, tant historique que sociologique, ou même à des fins médicales. Ces documents ont bien joué leur rôle dans une société largement monolithique. À partir du milieu du XX^e siècle, avec l'éclatement de la société québécoise, en particulier sur le plan religieux, les registres paroissiaux étaient dépassés. Trop d'événements leur échappaient.

La création du bureau du Directeur de l'état civil, en 1994, marque la fin d'une période de changements accélérés au Québec, appelée la Révolution tranquille. Le Québec faisait son entrée dans l'ère moderne en abandonnant l'une de ses plus vieilles institutions : les registres paroissiaux.

Depuis cette époque, on observe la disparition graduelle d'une autre institution héritée du Régime français : la paroisse, milieu de vie traditionnel et d'identité des Québécois.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- BOUCHARD, Gérard et André LaROSE. « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, n° 1, juin 1976.
- CHARBONNEAU, Hubert et Raymond ROY. « Généalogie, démographie et registres paroissiaux », *Mémoires*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, vol. XXVII, n° 1, janvier-mars 1976.
- JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p.
- LaROSE, André. Les registres paroissiaux au Québec avant 1800 : introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile, Québec, Archives nationales du Québec, 1980.
- LEMELIN, Roméo. Les registres paroissiaux : le droit qui régit l'état des personnes dans Québec, Québec, [s. é.], 1954.
- ROY, Léon. De la tenue des registres de l'état civil dans la province de Québec. Règles et techniques relatives aux registres de l'état civil, Québec, [s. é.], 1959.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse lricher@sgq@videotron.ca



Photos prises par André G. Bélanger lors du colloque : une partie de l'assistance et Louis Richer.

Le microfilmage et la numérisation des registres paroissiaux du Québec¹

André LaRose (6820)



Historien et généalogiste, André LaRose est l'auteur d'un livre intitulé *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800*: *Introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*. Publié par les Archives nationales du Québec en 1980, cet ouvrage marque le point culminant des sept années qu'il a passées au Programme de recherche en démographie historique (PRDH). André LaRose a aussi remporté en 2014 le premier prix de la revue *L'Ancêtre* pour son article intitulé « De Deschambault au Wisconsin puis au Minnesota : reconstitution d'une chaîne migratoire (1850-1900) », paru dans les numéros 304 et 305. En novembre 2014, il a présenté au Colloque sur l'état civil, d'hier à aujourd'hui, un exposé intitulé « Inventaire, microfilmage et accessibilité des registres paroissiaux au Québec, 1937-2014 », dont on trouvera l'essentiel ci-dessous.

Les registres paroissiaux du Québec ont été microfilmés trois fois : d'abord par l'Institut généalogique Drouin, ensuite par le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) et enfin par les mormons, ou, plus précisément, la Genealogical Society of Utah, connue sous le nom de *FamilySearch* depuis 1998. Pour sa part, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a mis en ligne les registres numérisés

des années 1900 à 1913, sans les avoir microfilmés au préalable. Or ces collections diffèrent l'une de l'autre. Elles ne couvrent pas exactement le même territoire ni la même période et ne constituent pas toujours des reproductions des mêmes registres. Elles n'ont pas été créées en même temps ni aux mêmes fins. Qu'en estil au juste?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons que les registres sont tenus en double depuis le XVII^e siècle, parce que, jusqu'en 1993 inclusivement, ils servent à la fois à des fins ecclésiastiques et civiles. Le premier exemplaire demeure ainsi dans les archives ecclésiastiques — paroisses ou institutions autorisées à tenir des registres — tandis que le second est remis au greffe du tribunal dont relève la paroisse ou l'institution. En général, on trouve donc pour chacune de gros registres pluriannuels dans les archives ecclésiastiques et de petits, annuels, dans les archives civiles,

Jacques Fortin, Louis Richer et Jean-Pierre Pepin.

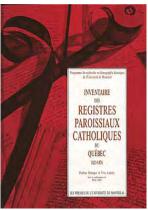
moment-là, les registres de plus de cent ans ont été versés aux Archives nationales du Québec, institution aujourd'hui connue sous le nom de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Depuis la réforme du *Code civil*, en 1994, les registres de cent ans et moins sont quant à eux sous la garde du Directeur de l'état civil.

Voyons dans quel contexte ont été constituées ces collections de microfilms et de registres

numérisés avant de nous demander où aller, de préférence, pour les consulter.

LE MICROFILMAGE DES REGISTRES PAROISSIAUX DU QUÉBEC

La microphotographie remonte à 1839 mais, à l'époque, c'était une curiosité; la technique a mis près d'un siècle à se perfectionner et à trouver des applications. Les États-Unis ont été à l'avant-garde en la matière : au milieu des années 1920, les banques ont amorcé le microfilmage des chèques; en 1927, la Library of Congress a commencé à faire de la microphotographie, et l'année suivante, la compagnie Recordak, filiale de la Eastman Kodak spécialisée dans ce domaine, a vu le jour. Les premiers films conçus pour la reproduction documentaire sont apparus en 1937, et en 1938, la Genealogical Society of Utah s'est mise à microfilmer2.



Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec 1621-1876. Pauline Bélanger et Yves Landry dressent l'inventaire détaillé des registres de quelque 600 paroisses, tant dans les archives ecclésiastiques que dans les archives civiles, avec la collaboration de René Jetté pour ces dernières.

Photo fournie par l'auteur.

L'Institut généalogique Drouin

C'est dans ce contexte qu'a été fondé l'Institut généalogique Drouin en 1937. Poursuivant sous une

petits, annuels, dans les archives civiles, c'est-à-dire les palais de justice, jusque vers 1975. À ce

1 Nous tenons à remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidé dans la préparation de notre exposé au colloque ou dans la rédaction du présent article, soit M^{mes} Jocelyne Fournier, Andrée Héroux et Denise Latrémouille ainsi que MM. Alain Allard, Hubert Charbonneau, Bertrand Desjardins, Rénald Lessard, Michel Simard,

² Sur l'histoire du microfilm, voir ROUYER, Philippe. L'âge d'or du microfilm, [s. l.], l'auteur, 1999, www.uk-us.fr/agedor.pdf (consulté le 10 décembre 2014).

nouvelle raison sociale l'œuvre de son père, Joseph, qui venait de mourir, Gabriel Drouin ne tarda pas à découvrir l'intérêt du microfilm pour son entreprise. À cet égard, il était avant-gardiste³.

Drouin a microfilmé la majeure partie des registres paroissiaux du Québec au début des années 1940. Pour ce faire, il est allé à la fois dans les archives ecclésiastiques et les archives civiles. Dans les presbytères, ainsi qu'à l'Archevêché et au Séminaire de Québec, et à l'Archevêché de Montréal, il a microfilmé tous les registres de toutes les paroisses qui existaient avant 1800, depuis les origines jusqu'à 1942 environ. Dans les années 1950 et 1960, il a complété sa collection dans trois presbytères: celui de Saint-André-Avellin (dans l'Outaouais), jusqu'en 1955, celui de Verchères, jusqu'en 1967, et celui de Sainte-Rose-de-Lima de Templeton (qui fait aujourd'hui partie de Gatineau),

jusqu'en 1968. Dans les palais de justice, par ailleurs, il a microfilmé tous les registres paroissiaux catholiques des origines à 1942, sauf dans le district de Montréal où il s'est arrêté à 1800 dans le cas des paroisses fondées avant cette date. C'est aussi dans les palais de justice qu'il a microfilmé les registres des autres confessions religieuses, depuis les origines jusque vers 1942, sauf dans les districts judiciaires de Pontiac et de Hull où le désordre des registres l'a incité à s'abstenir. Dans les palais de justice de Sherbrooke, de Salaberry-de-Valleyfield (mieux connue sous le Valleyfield) nom de et Montréal, il microfilmé а également des index onomastiques sur fiches ou en volumes⁴.

On trouvera sur le site de l'Institut généalogique Drouin la liste des registres microfilmés par l'Institut, par ordre alphabétique des anciens noms de municipalités⁵. La date et le lieu du

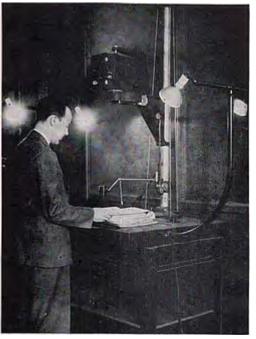
microfilmage y sont indiqués. Lorsqu'on consulte les registres numérisés de la collection Drouin, dans *Ancestry.ca* ou dans *Généalogie Québec*, il suffit de regarder ce qui est indiqué sur la lanière de papier, placée à gauche de la page du registre que l'on a sous les yeux, pour savoir si on a affaire à l'exemplaire conservé à la paroisse ou à celui conservé au greffe : le technicien a pris soin d'y inscrire l'année, le nom de la paroisse et l'endroit où la photographie a été faite.

Pour obtenir l'autorisation de microfilmer, Drouin insistait sur la sauvegarde des archives. Les Allemands pourraient détruire les registres s'ils envahissaient le Québec⁶, disait-il aux évêques au début de la guerre. Et au procureur général, il écrivait : Le but de cette photographie est de mettre définitivement à l'abri de toutes destructions futures, nos précieux registres sans qu'il en coûte un sou à la province⁷. Notons que, dans les lettres que nous avons

vues, il passait sous silence son intention d'exploiter commercialement la documentation qu'il microfilmait.

Il n'y a pas eu d'entente globale entre Drouin et le procureur général, seulement des ententes particulières avec chaque protonotaire. C'est ce que révèle l'examen du dossier de l'Institut Drouin dans les archives du procureur général. À partir du moment où Drouin avait convaincu un premier protonotaire, il était facile pour lui de citer celui-ci en exemple pour en convaincre un deuxième. Si l'un d'eux se montrait hésitant et communiquait avec Québec pour savoir quoi faire, il se faisait répondre : Le procureur général n'a pas d'objections⁸. Soulignons que les autorités civiles n'ont pas exigé de contrepartie de

la part de Drouin et qu'elles n'avaient pas de politique en matière de microfilmage ou de confidentialité des documents. Drouin, de son côté, se bornait à promettre de fournir une copie positive de ses microfilms au gouvernement, en cas de feu ou de perte⁹.



M. Gabriel Drouin utilisant un des trois appareils Recordak de l'Institut.

Source: M. Jean-Pierre Pepin.

³ À propos de l'Institut Drouin, voir PRATT, Michel. L'Institut généalogique Drouin, Généalogie et histoire d'une entreprise, Montréal, Éditions Histoire Québec, et Longueuil, Société historique et culturelle du Marigot, 2010, 57 p., www.genealogiequebec.com/documents/ InstitutDrouinHistoire.pdf (consulté le 10 décembre 2014).

BAnQ-Québec, Fonds Ministère de la Justice (E17), dossier 7552/41, Gabriel Drouin, Liste sommaire des registres, volumes ou index photographiés sur pellicule 35 mm dans la province de Québec par l'Institut généalogique Drouin, Montréal, 24 mars 1944.

http://institutdrouin.com/microfilms/MF-Quebec.pdf (consulté le 10 décembre 2014).

⁶ PRATT, Michel. *Op. cit.*, p. 18.

BAnQ-Québec, Fonds Ministère de la Justice (E17), dossier 7552/41, Gabriel Drouin à Léon Casgrain, procureur général, 15 octobre 1942.

⁸ Ibid., voir par exemple la lettre de l'assistant-procureur général au protonotaire de Montréal, 4 février 1942, et le télégramme de l'assistant-procureur général suppléant au protonotaire de Roberval, 14 septembre 1942.

lbid., Gabriel Drouin à Jules Allard, protonotaire à Montréal, 27 janvier 1942.

LE PROGRAMME DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

La deuxième campagne de microfilmage des registres paroissiaux a eu lieu entre 1969 et 1972, dans le cadre des travaux du PRDH. Mis sur pied au milieu des années 1960 par les démographes Hubert Charbonneau et Jacques Légaré de l'Université de Montréal, le PRDH avait pour objectif de reconstituer la population du Québec avant 1850. Pour ce faire, il visait à établir un registre de population informatisé dans lequel chaque individu ayant fait partie de cette population serait fiché, principalement à partir de ses actes de baptême, de mariage et de sépulture¹⁰. Pour dépouiller ces actes, les chercheurs ont voulu les avoir à portée de la main. Devant le refus de collaborer de l'Institut Drouin, les démographes se sont munis des autorisations nécessaires auprès des autorités ecclésiastiques pour microfilmer les registres paroissiaux jusqu'à 1790. En fait, le PRDH n'a microfilmé que les registres des paroisses fondées avant 1700; ce sont les mormons qui, par la suite, microfilmeront les registres des paroisses fondées à partir de cette date, en plus de reprendre le travail déjà fait par le PRDH parce qu'il ne satisfaisait pas pleinement à leurs normes techniques. Dans de rares cas (Beauport, Sorel, Lachenaie), le PRDH a aussi microfilmé des registres antérieurs à 1790 conservés dans les archives civiles afin de combler les lacunes des archives ecclésiastiques. Originellement réservée aux besoins de la recherche, cette collection est aujourd'hui accessible en partie dans Généalogie Québec, sous forme numérisée¹¹.

LA GENEALOGICAL SOCIETY OF UTAH

La troisième campagne de microfilmage est l'œuvre de la Genealogical Society of Utah, organe de l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, l'Église des mormons. Les adeptes de cette religion s'intéressent à la généalogie pour des raisons religieuses; c'est pourquoi ils se sont mis à microfilmer, aux quatre coins du monde, les archives susceptibles de leur faire connaître leurs ancêtres¹². Les premiers contacts des mormons avec les archives de l'Archevêché de Montréal remontent, semble-t-il, à 1968. Ils ont mené à la formation d'un comité tripartite qui s'est penché sur l'éventuel microfilmage des registres de baptêmes, mariages et sépultures du Québec par les mormons, tant dans les archives ecclésiastiques que civiles. Ce premier projet a cependant été mis de côté parce que le gouvernement

du Québec a envisagé d'acheter les microfilms de l'Institut généalogique Drouin. Ce deuxième projet ne s'est cependant pas réalisé parce que Gabriel Drouin a refusé la somme que lui proposait le gouvernement, la jugeant trop peu généreuse¹³.

La Genealogical Society of Utah a finalement conclu une entente avec l'Assemblée des évêques du Québec en octobre 1976, huit ans après ses premières démarches. Aux termes de celle-ci, les mormons ont pu microfilmer tous les registres de baptêmes, mariages, sépultures conservés dans les archives ecclésiastiques, depuis les origines jusqu'à 1876; le travail a été effectué de 1977 à 1981. L'Assemblée des évêques est néanmoins demeurée propriétaire des négatifs, qui sont entreposés depuis aux archives de l'Université de Montréal¹⁴.

Les mormons ont par la suite conclu une entente avec les Archives nationales du Québec (ANQ), qui avaient déjà entrepris le microfilmage des registres de toutes les confessions à partir de 1877 et celui des registres des confessions autres que catholique pour la

période antérieure. En fait, la Genealogical Society of Utah a acheté les microfilms déjà réalisés par les ANQ et elle a convenu de poursuivre le microfilmage des registres du XIX^e siècle pour son compte et celui des ANQ. Elle a aussi microfilmé ou numérisé les registres de moins de cent ans pour le compte de la Direction générale de l'état civil du Québec,



Entrée de la Family History Library, à Salt Lake City, la plus importante bibliothèque de généalogie dans le monde. Inauguré en 1985, le bâtiment est le siège de FamilySearch, jadis connue sous le nom de Genealogical Society of Utah. Source: http://en.wikipedia.org/wiki/Family History Library

mais ne les a pas mis en ligne¹⁵. Cette nouvelle campagne de microfilmage a eu lieu dans les années 1990¹⁶. Les registres de plus de cent ans microfilmés au cours de l'une ou l'autre étape sont aujourd'hui accessibles en ligne gratuitement sur le site de *FamilySearch*. La collection de registres non catholiques conservée dans les archives civiles comporte cependant des lacunes, notamment en ce qui concerne l'Outaouais.

Voir la présentation du PRDH en ligne au <u>www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh</u> (consulté le 14 décembre 2014).

¹¹ Université de Montréal, Département de démographie, rapports annuels du PRDH, 1968-1969 à 1973-1974, et communication de Jean-Pierre Pepin.

¹² Voir à ce propos ce que dit l'Église : <u>www.mormon.org/fra/histoire-familiale</u> (consulté le 14 décembre 2014).

¹³ *Ibid.*, et communication d'Hubert Charbonneau.

¹⁴ Rapports annuels du PRDH, 1975-1976 à 1981-1982.

¹⁵ Communication d'Alain Allard, de la Société de généalogie de l'Utah.

¹⁶ Communication de Rénald Lessard, archiviste, BAnQ-Québec.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Dans les années 2000, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a entrepris de mettre en ligne sur son site les registres de plus de cent ans, à commencer par ceux de la période 1900-1913; il faut donc vérifier de temps à autre pour voir quels registres se sont ajoutés : pour cela, il suffit de cliquer sur la date sous l'image au centre de la page¹⁷. BAnQ promet de reculer dans le temps; dans certains cas — les protestants du district de Saint-François, par exemple — les registres mis en ligne remontent déjà aux années 1850.



La collection de registres de l'état civil du Québec sur le site de BAnQ. Celle-ci a entrepris de diffuser peu à peu sur son site les registres de baptêmes, mariages, sépultures de plus de cent ans.

Source: http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/ecivil/

Où CONSULTER LES REGISTRES PAROISSIAUX ANCIENS DU QUÉBEC?

Si les registres paroissiaux anciens sont toujours accessibles sur microfilms dans les divers centres d'archives de BAnQ, il faut dire que ces centres ne disposent pas d'une collection complète. L'avènement d'Internet est venu obvier à cet inconvénient, puisqu'on peut désormais consulter ces registres en ligne. FamilySearch a en effet entrepris la numérisation de ses microfilms en 1998 et Jean-Pierre Pepin, propriétaire de l'Institut Drouin depuis 1997, a emboîté le pas quelques années plus tard.

Est-il préférable de consulter les registres paroissiaux anciens du Québec dans FamilySearch ou dans la collection Drouin, cette dernière se trouvant dans Ancestry.ca ou dans Généalogie Québec? Divers facteurs dicteront le choix des chercheurs. D'abord, FamilySearch est gratuit, tandis qu'Ancestry.ca et Généalogie Québec ne sont accessibles que sur abonnement, puisque ces sites appartiennent à des entreprises commerciales. Il faut ensuite se rappeler que quarante ans séparent les microfilms de l'Institut Drouin de ceux des mormons et que la technologie a évolué dans l'intervalle; la qualité

technique de l'image est donc meilleure dans FamilySearch gue dans la collection Drouin. Ensuite, pour une paroisse ou une année donnée dans telle ou telle paroisse, les mormons n'ont peut-être pas microfilmé le même registre que Drouin : pour les registres antérieurs à 1877, les mormons sont allés à la paroisse alors que Drouin est peut-être allé au palais de justice. Cela peut parfois faire une différence car, même si en principe les deux registres sont identiques, il arrive qu'ils diffèrent. L'exemplaire conservé à la paroisse renferme en effet, pour certains actes, des renseignements ajoutés en marge, ce qui le rend plus intéressant pour la recherche. De plus, si un acte est réparti sur deux pages dans un registre, il tient peut-être sur la même page dans l'autre, ce qui est plus commode si l'on veut en tirer une copie. Enfin, la période couverte entre aussi en ligne de compte : inutile de chercher un acte du XX^e siècle dans FamilySearch. Pour la période 1900 à 1913, on préférera les registres numérisés en couleur par BAnQ à ceux de la collection Drouin. Pour les années postérieures, il faut inévitablement s'en remettre à Drouin.

Cette collection, peut-on la consulter indifféremment dans *Ancestry.ca* ou dans *Généalogie Québec*? Pas tout à fait, car la collection Drouin dans *Généalogie Québec* est une collection enrichie par Jean-Pierre Pepin, propriétaire actuel de l'Institut, par rapport à celle que l'on trouve dans *Ancestry.ca*, qui est celle de Gabriel Drouin. En outre, les index dans *Généalogie Québec* ont l'avantage d'avoir été compilés par des personnes qui connaissent les noms et prénoms en usage au Canada français, ce qui n'est pas le cas dans *Ancestry.ca*.

CONCLUSION

Grâce au microfilmage, à la numérisation et à la diffusion dans Internet, les registres paroissiaux anciens du Québec sont désormais accessibles. Saluons à cet égard l'esprit d'initiative, l'esprit d'entreprise et l'avantgardisme de Gabriel Drouin; l'originalité et l'envergure du PRDH; la ténacité des mormons et l'ouverture d'esprit de l'Assemblée des évêques du Québec, qui a permis aux représentants d'une autre religion de microfilmer les registres paroissiaux catholiques; saluons enfin l'audace de Jean-Pierre Pepin. Et rappelons que, pour consulter les originaux, les chercheurs ont le choix entre la collection Drouin et celle de *FamilySearch*. Mentionnons finalement qu'en complément, ils disposent d'une transcription informatisée des actes des XVIII^e et XVIII^e siècles sur le site du PRDH.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse lar93@videotron.ca

Le Directeur de l'état civil : au cœur de la vie des citoyens depuis 20 ans

Jonathan Boisvert



Après l'obtention de son baccalauréat en droit de l'Université Laval (1998) et de son droit de pratique du Barreau du Québec l'année suivante, Jonathan Boisvert devient agent de recherche en droit à la Direction des pensions alimentaires, puis au Directeur général des élections. Depuis 2012, il agit comme agent de recherche, Directeur de l'état civil. Depuis 2013, il est directeur par intérim à la Direction des services professionnels, Directeur de l'état civil.

Après avoir rappelé le contexte ayant mené à la création du Directeur de l'état civil, il a dressé un portrait de l'organisation et de sa mission. Il a ensuite traité de l'évolution du cadre législatif et des services en matière d'état civil, concluant son exposé sur les perspectives d'avenir.

Le Directeur de l'état civil a 20 ans. Cet organisme a été instauré par le gouvernement le 1^{er} janvier 1994, lors de l'entrée en vigueur du nouveau *Code civil du Québec*, en remplacement de celui de 1980.

De 1621 jusqu'à 1993, l'état civil était administré par des milliers d'officiers publics, essentiellement les ministres du culte et les protonotaires œuvrant dans les palais de justice. Un survol des principaux enjeux juridiques et administratifs découlant de ce système permet de mettre en exergue les grands principes soutenant la réforme de 1994, soit la laïcisation, la centralisation, la simplification et le respect de la vie privée.

Depuis le 1^{er} janvier 1994, le Directeur de l'état civil est le seul officier de l'état civil. À cette date, 17 millions d'actes de naissance, de mariage et de décès enregistrés dans 425 000 registres papier, déposés dans 3 600 lieux différents au Québec, ont été transférés légalement et physiquement au Directeur de l'état civil et regroupés sous un seul registre, le registre de l'état civil du Québec.

Vingt ans plus tard, le Directeur de l'état civil poursuit la mission que lui a confiée le législateur. Officier public membre du personnel du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et nommé par le ministre responsable de la direction de l'état civil, depuis juin 2011, M^e Reno Bernier est le titulaire de cette fonction.

Le Directeur de l'état civil est chargé de dresser les actes de l'état civil relatifs aux naissances, mariages, unions civiles et décès survenus au Québec ou concernant les personnes qui y sont domiciliées. Annuellement, il inscrit au registre de l'état civil du Québec environ 170 000 actes d'état civil. Il a également la responsabilité, notamment, de tenir le registre de l'état civil, d'en être le gardien, d'en assurer la publicité par la délivrance de certificats, de copies d'actes et

d'attestations, et de décider des demandes de changement de nom ou de mention du sexe.

Le registre de l'état civil du Québec compte maintenant 20 millions d'actes, tous numérisés. Il est tenu en double exemplaire, notamment sur support informatique. Les activités de mission sont réalisées à partir de ce registre informatique uniquement, lequel est supporté par une infrastructure technologique actuelle comportant des mesures de sécurité rigoureuses.

Depuis la création du Directeur de l'état civil, les pratiques d'affaires, les technologies, le contexte gouvernemental et les besoins de la clientèle ont évolué. Les citoyens peuvent trouver une foule d'informations sur le site internet du Directeur de l'état civil, pour lequel on compte environ 1,2 million de visites annuellement. Les citoyens peuvent aussi y faire une demande de certificat ou de copie d'acte en ligne de façon simple, sécuritaire et à un tarif avantageux. Le Directeur de l'état civil traite chaque année environ 400 000 demandes de certificats et de copies d'actes, qu'il reçoit par Internet et d'autres modes de transmission.

Le cadre juridique applicable au Directeur de l'état civil a également évolué, bien que ses activités de mission soient demeurées sensiblement les mêmes au fil du temps. Par exemple, à la suite des événements du 11 septembre 2001, l'accès au registre de l'état civil a été resserré de façon importante, en réponse à des impératifs de sécurité. En 2002, le législateur a établi une nouvelle institution, l'union civile¹, qui permet aux personnes de même sexe ou de sexe différent de

Ministère de la Justice. Union civile au Québec, www.justice.gouv.qc.ca/ francais/publications/generale/union-civ.htm (consulté le 17 décembre 2014)

s'engager publiquement à faire vie commune et à respecter les droits et obligations liés à une telle union. Quelque temps après, le mariage entre conjoints de même sexe a aussi été reconnu. En 2013, la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits (2013, chapitre 27) a apporté divers changements en matière d'état civil, facilitant notamment le développement de nouveaux services en ligne par le Directeur de l'état civil. Au lendemain de ces modifications législatives, il a d'ailleurs mis en place des déclarations électroniques de naissance et de décès.

Par ailleurs, les données du registre de l'état civil sont de plus en plus utilisées par les ministères et organismes comme référence pour déterminer l'admissibilité aux programmes et services ou pour valider l'identité des citoyens. Le Directeur de l'état civil a ainsi conclu avec plusieurs d'entre eux des ententes d'échanges

électroniques de données pour faciliter l'administration des programmes et simplifier les démarches des citoyens.

Depuis 20 ans, le Directeur de l'état civil a poursuivi ses efforts pour assurer l'intégrité du registre de l'état civil et pour que les citoyens aient accès à des services de qualité répondant à leurs besoins. Fort de l'expertise développée, il prépare de nombreux projets pour moderniser les services de l'état civil, en misant notamment sur la prestation électronique de services, et ce, à l'avantage des citoyens et de l'administration gouvernementale.

Le slogan Au cœur de la vie des citoyens depuis 20 ans met en lumière la présence du Directeur de l'état civil auprès du citoyen et le rôle central qu'il occupe en termes de mémoire collective, d'identité, d'exercice des droits civils et d'accès aux programmes et services gouvernementaux.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse jonathan.boisvert@dec.gouv.qc.ca



Comité d'accueil, inscription et participants au colloque.

Photos André G. Bélanger.



Au-delà des noms, des lieux et des dates : des lectures autres des registres de l'état civil

Gilles Cayouette (2371)



Diplômé en géographie de l'Université de Montréal et en administration publique de l'ÉNAP, il travaille dans divers ministères : Affaires municipales, Conseil exécutif, Enseignement supérieur de la Recherche et de la Science, et Éducation. Généalogiste depuis 30 ans, ses intérêts sont orientés vers la formation avec des conférences, des articles et l'animation d'un blogue portant sur différents aspects de la science généalogique et des registres de l'état civil au Québec.

L'approche traditionnelle pour exploiter le contenu des actes des registres de l'état civil se traduit principalement par la recherche du nom des personnes concernées; une fois l'acte localisé, il suffit de prendre en note l'information pertinente. La plupart du temps, cette façon de faire permet d'apporter une réponse à la plupart des interrogations; elle est recommandée étant donné que les registres de l'état civil fondent la preuve documentaire en généalogie pour l'établissement des liens de parenté.

L'exploitation d'un acte peut aller au-delà de cette approche et mettre à profit toutes les informations présentes dans un acte. Un examen minutieux du contenu de chacun des actes est requis et ce, dans plusieurs registres différents. À titre d'exemple, un acte de sépulture du 23 février 1759 dans le registre de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska précise notamment que ... a éte inhumé dans le cimetière de cette paroisse les corps de quatre sauvages abenaquis dont il y a deux grand un moyen et un petit... Le contenu de cet acte peut être exploité sous l'angle d'un acte commun, d'un acte incomplet, de l'identification des personnes, des Indiens, et même, des embûches (dans le cas du « petit », s'agit-il d'un adulte de petite taille ou d'un enfant?). Un autre exemple porte sur la réhabilitation, le 16 mai 1891, d'un mariage 30 ans plus tard dans la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets. On y retrouve notamment de l'information relative à la légitimation de dix enfants, dont les cinq derniers sont nés ou décédés dans deux États américains! Quiconque a mené des recherches généalogiques aux États-Unis saura apprécier la valeur de ces informations.

De tels actes se rencontrent assez fréquemment dans les registres de l'état civil; le problème pour un chercheur est de les localiser. Pour ce faire, les index disponibles ne sont guère d'une grande utilité; une lecture attentive du contenu de chacun des actes est nécessaire. Le matériel est abondant en raison du très

grand nombre d'actes dans les registres de l'état civil. Nous estimons à 25 573 664 le nombre d'actes rédigés du début de la colonie de la Nouvelle-France jusqu'à la fin de l'année 2013¹, et ce nombre s'accroît d'environ 170 000 par année. En formulant l'hypothèse qu'un acte renferme en moyenne 11 informations différentes, le total des informations contenues dans les registres de l'état civil est alors de plus de 281 millions! Rappelons toutefois que moins de la moitié de ces actes sont en pratique accessibles pour la recherche.

Notre approche émane de la prise en note d'actes particuliers, étonnants ou insolites, pouvant servir d'illustrations dans le cadre d'ateliers de formation. Très rapidement, nous avons été frappés par le grand nombre et la diversité des cas, sans compter le fait que la plupart n'avaient pas fait l'objet de mention ou de traitement dans les ouvrages de référence. Au fil du temps, nous avons mené un examen plus systématique du contenu des registres de l'état civil; cet examen se poursuit.

Jusqu'ici, plus de 9000 actes ont été colligés et ont fait ou feront l'objet d'un traitement sous un angle ou un autre. Tout d'abord, ces exemples sont classés par problématique sous la forme de diapositives *PowerPoint*. Par la suite, une documentation est ou sera préparée. S'ajoutent à cela plus de 2200 billets publiés sur le blogue *Le chercheur nomade*². Travailler essentiellement à partir du contenu des actes fonde la pertinence et la crédibilité de cette démarche. Le tout s'inscrit dans une optique pédagogique qui se traduit dans des présentations, des conférences, des ateliers ou de la documentation publiée en ligne ou sur papier. L'objectif est de faire découvrir la richesse des registres, d'en assurer une meilleure compréhension et d'enrichir leur exploitation.

Source : le billet publié le 1^{er} novembre 2011 sur notre blogue et les données de l'Institut de la statistique du Québec pour les années récentes.

www.chercheurnomade.blogspot.ca/

Déjà, un certain nombre de constats se dégagent de cette structure. Ces actes sont regroupés selon quelques axes majeurs³ qui coiffent des lectures d'ensemble, d'autres plus factuelles, sans compter certaines sur divers points de vue. D'abord, notons le grand nombre de thématiques ou de sujets possibles, jusqu'ici près d'une centaine. Cette réalité s'est imposée d'elle-même au fil du temps en raison de l'abondance de la matière et de la diversité du contenu de plusieurs actes. Quelques lectures d'ensemble présentent un caractère traditionnel; pensons à celles sur les registres catholiques*4, les registres autres que catholiques* ou encore la copie religieuse et la copie civile*. S'ajoute sur ce plan le traitement des actes par le Directeur de l'état civil*, un univers fort différent de celui d'avant le 1^{er} janvier 1994. La plupart des lectures présentent un caractère inédit; elles peuvent porter sur la riqueur et la précision nécessaires*, le traitement réservé aux femmes*, l'éthique* des intervenants, sinon leur mauvaise foi*, les jumeaux* ou encore l'ondoiement* de certains enfants. Un autre exemple particulier a été traité dans le billet Le registre de l'état civil comme outil de gérance d'un cimetière, publié le 6 février 2009 sur notre blogue.

Mettre de l'avant le pouvoir d'évocation du contenu des registres a de quoi étonner. Il est lié au fait que la rédaction des actes est contemporaine des événements et couvre toute la période du début de la colonie jusqu'à maintenant. Cette caractéristique des registres peut être mise à profit. Nous inspirant du diaporama sur la ville de Québec et son histoire, *Le moulin à images* de Robert Lepage, une présentation intitulée *Le moulin à registres** a été conçue; une façon originale d'appréhender cette ville à partir d'une lecture particulière et éclectique des registres de l'état civil.

La mention ou l'évocation du fleuve Saint-Laurent* rappelle cette composante majeure de l'organisation du territoire du Québec. On y retrouve sans surprise la mention de ses caractéristiques physiques, dont la marée ou la glace, mais également le fait que l'on y naît, meurt, pêche, navigue...! Un autre point de vue s'attarde à la référence au chemin de fer*, une autre réalité qui a marqué le paysage et la vie du Québec.

Dans une autre présentation, la réalité de *la vie des* femmes en Nouvelle-France* est cernée. Un tel exercice permet de rappeler différentes situations et notamment l'accouchement, les sages-femmes, les nourrices, l'esclavage, les religieuses, leurs relations avec le pouvoir, les effets de conflits armés, leur décès. Encore

là, il s'agit d'un angle de lecture particulier d'une source différente et non traditionnelle.

Sans surprise, l'identification des personnes* constitue une problématique clé, puisque l'information contenue dans un acte est de peu d'utilité si elle ne peut être liée à la personne concernée. Il faut reconnaître que les dispositions prévues dans la réglementation ou le Rituel à ce chapitre permettent la plupart du temps d'identifier correctement une personne. Toutefois, en pratique et dans plusieurs actes, l'identification des personnes nommées est difficile sinon impossible. C'est le cas des corps trouvés*, des étrangers*, des personnes nées ou décédées en prison*, des corps remis à l'Inspecteur d'anatomie*, des victimes d'épidémies*... Enfin, quel chercheur ne s'est pas buté à un cas d'enfant né de parents inconnus*?

De nombreuses lectures thématiques peuvent être faites. Dans les registres catholiques notamment, le prisme de la religion teinte le contenu de plusieurs actes. Cet angle de lecture est à ce point incontournable que plusieurs présentations s'imposent pour en traiter correctement. Ainsi, un examen de la gestion méticuleuse des sacrements* constitue une clé de lecture indispensable pour une compréhension et une exploitation correctes de nombreux actes catholiques. Dans d'autres actes, on peut s'interroger à savoir si certains prêtres ne font pas usage de trop d'encens et d'eau bénite*; l'idée est alors d'illustrer l'excès de zèle de certains prêtres qui en font davantage que ce que leur fonction ou le gros bon sens requièrent. En dépit d'un encadrement serré, plusieurs curés peuvent user de beaucoup de discrétion*, une des façons pour eux de concrétiser le fait qu'ils sont « près de leur monde ». D'autres curés portent ceinture et bretelles*, en adoptant un comportement rencontré fréquemment dans les grandes organisations où certains vérifient deux fois plutôt qu'une avant de poser un geste. Enfin, une attention particulière doit être portée à l'évêque*, un personnage important et présent en filigrane dans tous les registres catholiques.

Plusieurs ont tendance à oublier que les registres de l'état civil relèvent en fait du pouvoir judiciaire; la situation au Québec où les registres catholiques ont parfois été les seuls registres tenus gomme cette réalité. L'examen des registres dans cette perspective permet d'apprécier un des lieux de rencontre du pouvoir judiciaire et du pouvoir religieux dont les cas de registres reconstitués*, le rôle clé de la Cour supérieure*, celui plus effacé du protonotaire* et, enfin, celui plus fréquent du coroner* (souvent appelé « coronaire »!) dans les cas de mort violente.

La multitude d'informations présentes dans les registres en autorise l'examen sous l'angle de la *gestion*

³ La ventilation de cette structure est détaillée dans un fichier de 21 pages en format PDF. Ce dernier est disponible en formulant une demande à l'adresse courriel de l'auteur : gilles.cayouette@gmail.com.

⁴ Le sujet d'une présentation est imprimé en italique suivi d'un astérisque; son titre peut différer.

de l'information*. À l'évidence, les actes incomplets*, les erreurs*, les actes nuls*, les actes communs* doivent être considérés. Doivent s'ajouter les documents autres*, c'est-à-dire les informations relatives notamment à une dispense*, une abjuration*, une première communion* ou une confirmation*. Pour chacun, un examen rigoureux est possible sans compter l'information découlant de témoignages*. Sur un autre plan, on peut documenter abondamment que l'Église catholique est une église de papiers* en raison du grand nombre de documents requis pour la tenue des registres. Enfin, on peut souligner la sensibilité de plusieurs rédacteurs d'actes aux gens qui exercent le pouvoir* tant religieux, que politique, judiciaire ou militaire.

La notion de temps peut être illustrée par l'examen de la date des actes* bien sûr, mais également de la notion d'âge*, de nuit*, du calendrier religieux*, sans compter les actes pouvant être qualifiés de marqueurs de temps*. De même, la notion d'espace également présente dans tous les actes peut être traitée sous divers aspects, dont les lieux des actes* ou les diverses limites administratives*. S'ajoutent à cela les problématiques lourdes relatives à la toponymie* et aux migrations*. Une attention spéciale peut être portée à la mention des États-Unis dans plusieurs actes à tel point que l'on peut s'interroger si nous n'avons pas affaire à des registres américains*.

Les chercheurs apprécient avec raison la grande valeur ajoutée par les *annotations marginales**, mais un examen de plusieurs centaines d'entre elles nous en apprend davantage sur leur diversité et leur portée.

Les divers aspects de la tenue des registres peuvent être examinés au plan de l'aide à la recherche, notamment. Une présentation se distingue ici par son caractère inhabituel; elle porte sur un registre créé spécialement pour la célébration de plus de 100 mariages*. Peu de temps avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'Église catholique célèbre ces mariages dans le stade Delorimier de Montréal; manifestement, l'Église veut faire un coup d'éclat (le terme anglais « statement » serait davantage approprié). Tout chercheur sera ravi de prendre connaissance du contenu des enquêtes prénuptiales menées à cette occasion; il pourra alors constater que, pour l'Église catholique, la tenue des registres est importante, notamment en ce qui a trait aux mariages.

Enfin, un tel examen doit également s'attarder au vocabulaire* des actes en raison du fait que plusieurs des expressions employées réfèrent tant à leur époque qu'à des situations particulières.

EN GUISE DE CONCLUSION

Même menée à terme, une telle approche complémentaire à l'approche traditionnelle n'épuise nullement la richesse du contenu des actes présents dans les registres de l'état civil. D'autres chantiers sont également possibles; il s'agit là d'une bonne nouvelle, la recherche sur les registres de l'état civil peut se poursuivre et ce, de façon fructueuse.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse gilles.caouette@gmail.com

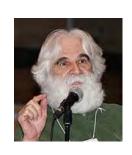


Mariage spectaculaire le 23 juillet 1939 à Montréal, au stade Delorimier, alors que 105 couples se sont mariés. Photo : courtoisie de M. Jean-Yves Rousseau, secrétaire administratif, Fondation de la JOC.





Des participants lors du colloque. Photos: André G. Bélanger.





État civil, généalogie et protection de la vie privée

Denis Racine, AIG (0144)



Denis Racine est avocat et pratique au sein du cabinet Bussières, Racine et Langevin, à Sainte-Foy, Québec. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada* et d'*Adélard Turgeon, un parlementaire de coeur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans les revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M^e Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, président du CLSC Sainte-Foy–Sillery et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il est actuellement maire de Ville de Lac-Sergent. Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975-1977 et 1998-1999), de la Société historique de Québec, et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005-2009). M^e Racine est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie et coprésident de la CFQLMC, section de Québec.

Beaucoup d'entre vous sont des généalogistes. Ils seront sans doute surpris d'apprendre qu'ils pratiquent un sport à haut risque. Le titre d'un article paru dans *L'Ancêtre* en 1995 sous la plume de mon collègue, M^e Serge Bouchard, résume bien la situation : *Le droit du citoyen à la vie privée : une promenade au flambeau dans une poudrière pour le généalogiste*¹.

QU'EN EST-IL?

En 1975, le gouvernement du Québec adoptait la Charte des droits et libertés de la personne², laquelle prévoit, à l'article 5, que toute personne a droit au respect de sa vie privée.

Dans le nouveau *Code civil du Québec (1994)*, cette protection est encadrée par les articles 35 à 41.

Et pour finir, ce monument législatif est complété par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels³ et par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé⁴.

Plus que les historiens, les généalogistes s'intéressent aux individus et plus particulièrement à leur naissance, leur mariage, leur décès et leur filiation. C'est là que les choses se compliquent car, pour les personnes vivantes, cela peut signifier une véritable intrusion dans leur vie privée.

Les lois mentionnées ci-dessus définissent un renseignement personnel comme un renseignement qui

permet d'identifier un individu⁵. Nous sommes donc en plein dedans.

Ces lois prévoient une protection des renseignements personnels pour les cent dernières années et posent comme principe que pour avoir accès à ces informations, d'une part, et les diffuser, d'autre part, il faut le consentement explicite de la personne concernée.

Il existe deux exceptions importantes qui ont toutefois, comme nous le verrons, leurs limites :

- les registres de l'état civil 6 et
- la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, puisqu'elle ne s'applique pas à la collecte, la détention, l'utilisation ou la communication de matériel généalogique, historique ou journalistique à une fin d'information légitime du public⁷.

Le Directeur de l'état civil a imposé, sans loi et de sa propre initiative, lors de la création de sa direction, le non-accès au registre de l'état civil. De même, le *Code civil du Québec* prévoit que la diffusion des actes ne se fait que par un certificat ou un extrait, ce qui, compte tenu des frais exigés, n'aide pas les généalogistes. À ce chapitre, heureusement que, pour faciliter nos recherches, il y a le Fonds Drouin qui a mis en ligne ces registres jusqu'en 1940 (en Outaouais, jusqu'en 1967), ainsi que nos curés et les fabriques qui détiennent un exemplaire du registre d'état civil jusqu'en 1993.

L'autre exception peut paraître séduisante. Elle a été obtenue de haute lutte par les généalogistes et les historiens à la suite de leur comparution en commission

BOUCHARD, Serge. « Le droit du citoyen à la vie privée : une promenade au flambeau dans une poudrière pour le généalogiste », L'Ancêtre, vol. 21, nº 7, mars 1995, p. 259.

² Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, ch. C-12).

³ Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels (RLRQ, ch. A-2.1).

⁴ Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, ch. P-39.1).

⁵ Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, ch. A-2.1, art. 54) et Loi sur la

protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, ch. P-39.1, art. 2).

⁶ Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, ch. A-2.1, art. 2(1)).

⁷ Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, ch. P-39.1, art. 1).

parlementaire et de leurs représentations auprès des ministres. Cela au grand déplaisir de la Commission d'accès à l'information du Québec, qui agit comme chien de garde en ces matières.

La Commission était consciente de la collision frontale entre ces lois et la pratique de la généalogie. Elle avait d'ailleurs institué un comité en 2001 pour étudier la question. Mais, quand le ministre a choisi, en 2002, d'introduire l'exception de l'article 1, la Commission, y étant fermement opposée, a fermé les livres et s'en est allée bouder dans son coin. De son côté, la Fédération et les sociétés de généalogie n'ont pas insisté pour maintenir le dialogue avec la Commission en préférant jouer profil bas.

MAIS, VOILÀ QUE LES CHOSES RATTRAPENT LES GÉNÉALOGISTES.

En 2013, la Cour d'appel du Québec a eu à déterminer la légalité de la publication en format numérique de l'Annuaire des citoyens du Québec dont les informations (nom, prénom, sexe, adresse, et date de naissance) sont tirées à 95 % de la liste électorale de 2003⁸. Bien que les articles 40.39 et 40.41 de la *Loi* électorale⁹ interdisent de se servir ou de communiquer des renseignements contenus dans la liste électorale à des fins autres qu'électorales, alors que l'on sait pertinemment que ces listes circulent abondamment et avec fort peu de restrictions, la Cour a eu à mettre en balance la liberté d'expression garantie par les chartes canadienne et québécoise des droits, et la protection de vie privée. Reconnaissant que la diffusion d'informations généalogiques constitue un message expressif protégé par les chartes, la Cour a établi qu'en cas de conflit, la protection de la vie privée devait l'emporter.

Bien sûr, vous me direz que c'est une situation particulière qui ne concerne que la *Loi électorale*. Plus récemment, la Commission d'accès à l'information du Québec a ouvert deux enquêtes à la suite de plaintes et nous sommes en attente de décisions.

La première concerne la publication du Registre des adoptés(es). La seconde est relative aux fiches de mariages rattachées aux mariages recensés dans l'ancien Fichier de la population du ministère de la Santé de 1926 à 1996, connu par les généalogistes, sous le nom de Fichier BSQ ou ISQ.

Comme les principes dans ces deux cas sont les mêmes, mais sans présumer des décisions éventuelles de la Commission, force est de constater que l'étau se resserre sur les généalogistes et la pratique de la généalogie. Déjà en 1995, la Commission n'avait pas donné suite à une plainte concernant un répertoire de mariages.

Dans ces cas, il y a un risque que la Commission vide de son contenu l'article 1 permettant aux généalogistes de se soustraire de l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels, par l'application de l'article 37 du Code civil prévoyant que la publication de renseignements personnels nécessite le consentement des personnes qui sont concernées. Évidemment, en généalogie, tel consentement est souvent difficile, voire impossible à obtenir étant donné la masse d'informations publiées et le nombre d'individus concernés.

Ainsi, pour publier une généalogie ou même un article qui concerne un ou des individus de moins de 100 ans, vous devez obtenir leur consentement. Nos revues de généalogie sont remplies de tels articles.

En conclusion, nous réitérons l'urgence pour la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et les sociétés de généalogie d'entreprendre des dialogues avec la Commission d'accès à l'information et le ministère de la Justice, pour adapter cet article 37 du Code civil à la situation particulière de la généalogie et bien asseoir l'exception de l'article 1. À défaut, la Commission, par ses décisions, pourrait venir tuer la pratique de la généalogie, et ce, malgré ses déclarations de bonne volonté à l'égard de cette science.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse paracine@videotron.ca

⁹ Loi électorale (RLRQ, ch. E-3.3).



Capsule - Avis de décès - 1945-2000

Les avis de décès qui sont répertoriés à la Société de généalogie de Québec (SGQ) sous l'appellation « *Collection blanche et Collection verte* » ont été numérisés. L'information est maintenant offerte en ligne aux membres de la SGQ. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés,

choisissez l'onglet « Bases de données » puis « Accès réservé aux membres ». Cliquez sur « Nécrologies à la SGQ 1945-2000 ».

^{8 9179-3588} Québec inc. (Institut Drouin) c. Drouin, 2013 QCCA 2146 (11 décembre 2013).

L'état civil en France*

Marcel Fournier (2615)



Né à Sherbrooke au Québec en 1946, Marcel Fournier réside à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier, généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine de nos ancêtres. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications et d'une cinquantaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues du Québec et de la France. Il a été président de la Société généalogique canadienne-française. Il a dirigé le Projet Montcalm sur les soldats de la guerre de Sept Ans, publication honorée par le prix Robert-Prévost en 2011. Il est le coordonnateur du *Fichier Origine*. Il a été élu membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie (AIG), à San Marino, en juin 2001. Il préside le Comité de commémoration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. En juin 2010, Marcel Fournier a été nommé officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Il a aussi reçu le prix des Dix, de la Société des Dix, en 2012.

* Le présent texte est essentiellement tiré de : FOURNIER, Marcel. Retracez vos ancêtres. Guide pratique de généalogie, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2009, p. 22-23.

En France, jusqu'en 1792, l'état civil était tenu par les curés, d'où les désignations de registres paroissiaux ou de registres de catholicité. À l'exception du registre de Givry, en Saône-et-Loire, en Bourgogne, qui couvre la période de 1334 à 1357, les premiers registres mis en place par l'autorité épiscopale remontent au milieu du XV^e siècle. Avant 1539, sur un territoire de 35 départements modernes, 378 paroisses, dont plusieurs de Bretagne, avaient déjà commencé à tenir des registres. Certains actes étaient alors rédigés en latin, langue en usage dans le clergé français de l'époque. À titre d'exemple, le registre des mariages de la ville de Saint-Malo remonte à 1461, celui de la paroisse de la Toussaint, dans la ville de Nantes, est aussi ancien que 1507.

En août 1539, l'État décide de réglementer la tenue des registres paroissiaux en promulguant l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. Par la suite, plusieurs autres ordonnances vinrent préciser la rédaction et la conservation des actes. L'Ordonnance de Blois, adoptée en mai 1579, obligeait les curés à tenir des registres séparés de baptême, mariage et sépulture, tandis que l'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, publiée en avril 1667, stipulait que les curés auraient à déposer chaque année au greffe un exemplaire des registres. Les registres paroissiaux ont perduré jusqu'à la Révolution française.

Les registres protestants ou huguenots en France sont beaucoup plus dispersés que les registres de catholicité. Les premiers registres tenus par les pasteurs de l'Église réformée de France ont été réglementés en 1559. La révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, a rendu clandestine la tenue de registres protestants. Les nouveau-nés étaient dorénavant baptisés dans la religion catholique, sans égard à celle des parents. L'édit de tolérance de novembre 1787 rendit de nouveau possible l'enregistrement des actes par les pasteurs

protestants. Dans la pratique, on constate que l'enregistrement des baptêmes est beaucoup plus constant que celui des mariages et des décès.

Le décret du 20/25 septembre 1792 instaure l'état civil en France. À compter de cette date, les registres des naissances, mariages et décès sont tenus par les maires. Les paroisses doivent transférer les archives aux mairies qui sont maintenant habilitées à produire des copies authentifiées des actes. Le décret ordonne aussi la tenue de tables annuelles et décennales qui forment des index nominatifs sur une période de 10 ans. Enfin, la loi oblige les communes de moins de 2000 habitants à déposer les registres de plus de 100 ans aux archives départementales. Dans les faits, cette dernière obligation est loin d'avoir été respectée par toutes les communes françaises.

Les généalogistes canadiens qui veulent remonter leur ascendance au-delà des premiers ancêtres arrivés en Nouvelle-France doivent consulter les registres paroissiaux. Dans les communes françaises, les registres sont conservés par le secrétaire de la mairie, qui en a la responsabilité et peut en donner l'accès, selon la réglementation des 100 ans. Une nouvelle réglementation, adoptée en 2008, a permis de raccourcir les délais de communication des actes conservés dans les communes. Il est maintenant de 75 ans pour les naissances et les mariages et immédiat pour les décès.

Quant aux archives départementales, elles ont conservé le double du registre paroissial depuis 1667. Parfois, certains registres communaux ont été déposés aux archives départementales pour en assurer la conservation. Pour connaître l'état des collections des registres paroissiaux de France, on peut consulter, dans Internet FamilySearch, la section Place Search. Plusieurs registres paroissiaux et d'état civil ont été numérisés à

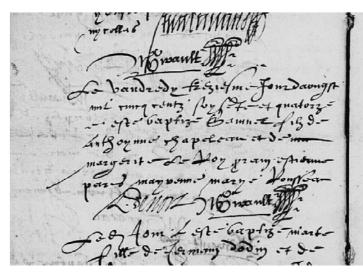
partir des microfilms. Pour connaître la liste de ces registres en ligne, on peut consulter le site *Archives Genweb*.

Le Fichier Origine, disponible dans Internet depuis 1998, constitue une liste incontournable pour permettre d'identifier avec précision les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Canada, des origines à 1865. Ce répertoire, produit dans le cadre d'une entente de coopération entre la Fédération

française de généalogie et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, contenait, en 2014, quelque 5900 fiches de pionniers et plus de 1300 actes de baptême numérisés.

Voici deux exemples d'actes de l'Ancien Régime tirés des archives départementales françaises.

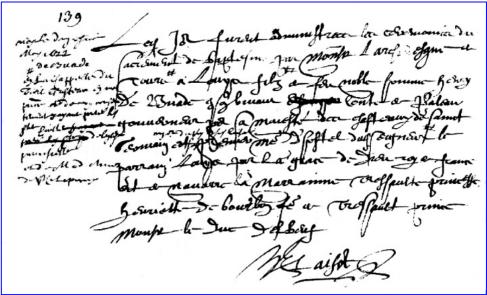
Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse marcel.fournier@sympatico.ca



Acte de baptême de Samuel de Champlain.

Le vandredy trezieSme Jour daougst mil cinq centz SoySete et quatorze a esté baptizé Samuel filz de Anthoynne chapeleau et de m margerite Le Roy, prain estienne paris mayrenne marye Roupseau

Denors N Girault Transcription: Lise St-Hilaire.



Acte de baptême de Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau.

nay Le douzieSme
May 1622 de Buade
#
En La chappelle du
Vieil ChaSteau ____
p'nce de dame ___
ti___ y ayant porte Le
ptit Louis xxxxxx

de Mar Anne de Philipeaux Led Jor furent adminiStrees la ceremonie du
Sacrement de bapteSme par MonSr L archeveSque de
Tours [#] a Louys filz de feu noble homme henry
De Buade enSonvivant xxxxxx Conte de Paleau
gouverneur pr Sa maieSté des chaSteaux de Saint
Germain enLLaye — ^{ConSort} preme m^r d'hoStel dud Seigneur [#] le
parrain Louys par La grace de dieu roy de france
Et de navarre La marrainne TreShaulte princeSSe
henriette De bourbon f^e de TreShault prince
MonSr le duc delbeuf

MaiSot Transcription : Lise St-Hilaire.

Registres paroissiaux et territoire : organisation de l'espace et échanges démographiques dans le Québec du XIX^e siècle



Marc St-Hilaire, géographe/CIEQ, Université Laval

Professeur au Département de géographie de l'Université Laval depuis 1995, Marc St-Hilaire est codirecteur du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Ses champs d'expertise sont : géographie régionale, géographie historique et géographie de la population. Lors du colloque *L'état civil d'hier à aujourd'hui*, le 22 novembre 2014, il a présenté une communication intitulée, *Reconstitution des aires matrimoniales tirées d'un échantillon géographique de localités au XIX*^e siècle.

L'un des aspects les plus spectaculaires de l'évolution du Québec au XIX^e siècle réside dans l'expansion phénoménale de son espace habité. En 1800, celui-ci se limitait aux paroisses riveraines du fleuve en amont de Rimouski et de deux de ses affluents (Richelieu et Chaudière). Au cours du siècle, le peuplement déborda les paroisses littorales pour compléter l'occupation des seigneuries avant de gagner les cantons nouvellement créés sur les plateaux appalachien et laurentien, donnant naissance à des régions neuves. En 1900, la presque totalité de l'espace aujourd'hui habité était occupé, à l'exception des zones minières de la Côte-Nord et de l'Abitibi ainsi que des franges agricoles du Bouclier et des Appalaches dont une bonne partie a été mise en valeur lors de la Crise de 1929-1939. Au total, à l'étroite bande d'établissements laurentiens existant en 1800 s'est substituée, un siècle plus tard, une mosaïque de régions.

Divers éléments de ce processus d'expansion du territoire peuplé sont bien connus. Il reposait d'abord sur un régime démographique très excédentaire (alimentant à la fois le front pionnier, une forte émigration vers les États-Unis et la croissance urbaine québécoise) et, dans une moindre mesure, sur l'immigration européenne (surtout des Îles britanniques). Deuxièmement, il prenait appui sur les possibilités agricoles et, le plus souvent, sur les ressources forestières des territoires neufs, assurant de la sorte la croissance de la paysannerie et reflétant le déploiement du capitalisme dans l'espace québécois. Enfin, il impliquait des mouvements de population nombreux, la famille agissant comme cadre principal de ces migrations.

La recherche dont il est fait état dans ce texte vise à approfondir les connaissances sur cette expansion du territoire, en dressant un portrait systématique de l'occupation du sol au XIX^e siècle. Un premier objectif est de saisir les écarts qui ont pu démarquer les espaces régionaux et sous-régionaux et les sous-périodes, car les

échelles géographiques et temporelles utilisées dans la littérature sont inégales. Ce faisant, elles gomment d'une part les variations dans les rythmes du peuplement, notamment en fonction des facteurs physiographiques et des densités des paroisses voisines, et, d'autre part, la diversité des projets pionniers qui ont mené à la création des nouvelles paroisses (mise en valeur purement agricole, agroforestière, infrastructure de production ou de transport...). Ensuite, la recherche veut préciser les mouvements de population alimentant les zones nouvellement peuplées. À cet égard, les explications confondent souvent deux processus, à savoir l'occupation du sol et les mouvements migratoires. Si l'expansion de l'aire peuplée peut à certains égards se lire comme un processus plus ou moins continu du fleuve vers l'intérieur, les migrations qui ont accompagné cette expansion suivent des chemins beaucoup plus complexes que le déplacement de pionniers depuis une vieille paroisse riveraine du fleuve vers une nouvelle située dans son prolongement immédiat.

Enfin, plusieurs autres questions ont suscité peu d'intérêt de la part des chercheurs jusqu'ici : quelle est la contribution respective des divers groupes sociaux et culturels à la progression du peuplement? Quels sont, par sous-périodes et régions, les gains et replis démographiques à l'échelle locale (soldes migratoires)? En quoi les localités nées de la marche du peuplement diffèrent-elles de celles issues de la densification des terroirs plus anciens? Quel genre d'échanges les villes en émergence entretiennent-elles avec les établissements ruraux?

Pour apporter des éléments de réponse à ce type de questions, la recherche a besoin d'informations sur la progression du peuplement, d'un côté, et sur les échanges démographiques, de l'autre, ce que fournissent les registres d'état civil.

L'OUVERTURE DES REGISTRES COMME MARQUEUR DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE

En rapport avec la progression du peuplement, quand peut-on considérer qu'un espace neuf est occupé, qu'une communauté locale est née? La période d'étude couvrant un siècle, il faut que les indicateurs retenus pour rendre compte de la marche du peuplement aient le même sens, la même signification à travers le temps. Idéalement, on utiliserait l'échelle la plus fine et on se servirait des concessions de lots comme indicateurs d'occupation du sol. Cependant, le système de concession des terres au Québec évolue sensiblement tout au long du siècle et une concession en 1820, en territoire seigneurial comme en territoire cantonal, ne se fait pas aux mêmes conditions qu'en 1860 ou 1890. Il en résulte que la concession d'un lot ne signifie pas toujours qu'il soit occupé et qu'une famille pionnière s'y soit établie (des milliers de lots supposément concédés pour des fins de colonisation ont en fait servi à l'exploitation forestière). À une échelle plus large, celle de la localité, la création d'une municipalité ne peut servir non plus comme indicateur d'occupation ou d'organisation de l'espace, car le régime municipal ne se met en place qu'après 1850. Il en va de même pour l'ouverture des bureaux de poste, lesquels ne se généralisent qu'avec la mise en place du réseau ferroviaire après les années 1840.

En fait, le seul indicateur d'occupation d'organisation du territoire qui offre une certaine stabilité dans le temps est l'ouverture des registres d'état civil. En raison de la constance du cadre réglementaire qui en régit la tenue, les registres d'état civil sont implantés lorsqu'un espace nouvellement habité atteint un seuil de population suffisant pour en justifier l'ouverture. Ce seuil s'abaisse progressivement au cours du siècle, passant, chez les catholiques, d'un peu plus de 1000 personnes en moyenne avant 1825 à un peu moins de 600 dans les années 1890¹. La diminution est numériquement importante, mais elle se produit graduellement et pour des raisons qui ne relèvent pas de changements juridiques. D'un côté, la qualité des terres le long du fleuve permet des densités rurales plus fortes, de sorte que le nombre des fidèles est plus grand lorsque les autorités ecclésiales consentent à la création d'une paroisse. Sur les piedmonts et les plateaux, le relief et les possibilités moindres du sol ne permettent pas des densités équivalentes de sorte que les territoires paroissiaux, étendus autant que possible sans nuire à la

prestation du service religieux, contiennent moins de fidèles lors de l'ouverture des registres. Parallèlement à la diminution des capacités des territoires nouvellement occupés, les effectifs cléricaux connaissent à l'échelle du Québec une croissance soutenue après 1840, de sorte que les autorités diocésaines disposent de plus de prêtres pour assurer l'encadrement religieux dans les zones pionnières, ce qui contribue encore à la réduction des seuils démographiques. En somme, pour les catholiques, l'ouverture des registres demeure un excellent révélateur d'occupation du sol et d'organisation des collectivités locales.

Pour les religions autres que catholiques, les choses sont un peu plus compliquées en raison de l'émiettement des confessions (le nombre et la variété des églises et cimetières dans le paysage rural en témoignent encore) et de l'absence de délimitations nettes des territoires desservis (le pasteur peut desservir plusieurs localités avoisinant celle où est conservé le registre d'état civil). L'aire de référence pour établir les populations desservies lors de l'ouverture des registres a en conséquence été élargie. Il en résulte des seuils démographiques néanmoins plus modestes que pour les catholiques, des registres étant ouverts lorsque le nombre des fidèles desservis atteint 300 personnes en moyenne. Le seuil est assez constant durant toute la période, sauf pour les années 1831 à 1844 où il dépasse les 500 personnes (les années entourant la Rébellion de 1837-1838 sont marquées par une forte immigration britannique). Si la localité demeure plus floue dans ses frontières, il reste que, comme pour les catholiques, l'ouverture d'un registre d'état civil révèle également l'émergence d'une communauté locale.

LES AIRES MATRIMONIALES, TÉMOINS DES ÉCHANGES DÉMOGRAPHIQUES

Pour aborder les échanges que les diverses unités spatiales entretiennent entre elles et avec l'extérieur du Québec, c'est au contenu des registres d'état civil qu'il est fait appel dans cette recherche. Les travaux de généalogie le rappellent constamment : les informations contenues dans les actes de mariage révèlent les mouvements migratoires qui ont façonné les sociétés locales et régionales. Ces actes sont utilisés ici pour reconstituer les aires dessinées par la répartition des lieux de résidence des hommes qui épousent les femmes célibataires provenant d'un échantillon d'une centaine de localités. Deux phénomènes qu'expriment les aires matrimoniales sont examinés de plus près : l'endogamie (les deux conjoints résident dans la même localité au moment du mariage) et son complément, l'exogamie (l'homme réside dans une autre localité).

Les effectifs lors de l'ouverture des registres (toutes confessions) ont été établis à partir des données des recensements canadiens, ajustées selon le nombre d'années séparant l'année d'ouverture du registre et la tenue du recensement.

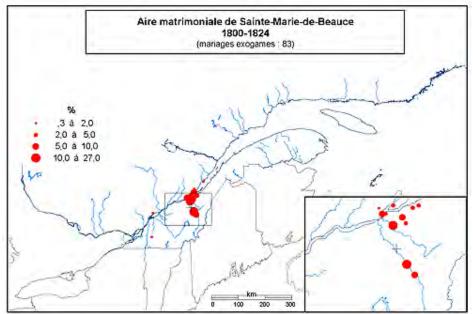
L'endogamie est indicative de l'ouverture relative de la localité, ouverture au sens de facilité d'accès par les autres collectivités. Plusieurs facteurs influencent le niveau d'endogamie dans une communauté : l'éloignement relatif en fonction de la distance ou des barrières naturelles qui la séparent des autres; l'importance de la population locale et sa composition par âges et sexes, qui conditionnent la taille du marché matrimonial (un nombre trop restreint de conjoints

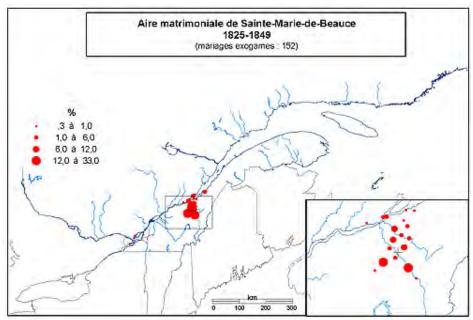
potentiels oblige à chercher l'âme sœur ailleurs); l'appartenance ethnoreligieuse, qui favorise ou contraint le franchissement des différences culturelles au sein d'une même communauté locale. Sans aller dans les détails, les résultats obtenus pour l'échantillon de localités indiquent que l'endogamie au XIX^e siècle compte pour près des deux tiers des mariages en milieu rural ou semi-urbain (49 à 77 % selon la localité) et pour près de 90 % dans une ville populeuse comme Québec².

De son côté, l'exogamie est révélatrice des aires d'échanges d'une communauté. En effet, les aires matrimoniales d'une localité donnée correspondent à plus de 75 % à ses aires migratoires. Pour les communautés en stagnation ou décroissance, e n l'aire matrimoniale reflète surtout l'aire de dispersion des émigrants; pour croissance, celles c'est principalement l'aire recrutement des immigrants qu'elle dessine. Les réseaux qui mettent en relation les éventuels conjoints résidant à distance l'un de l'autre sont largement fondés sur des rapports économiques (un matelot travaillant sur un caboteur épouse la résidante d'une des escales que le bateau dessert), institutionnels (la sœur d'un

collégien épouse le compagnon de classe de son frère) ou familiaux (le neveu épouse la voisine de son oncle à qui il rend régulièrement visite). L'homogamie sociale joue un rôle important et la plupart des mariages unissent des célibataires de catégories socioprofessionnelles similaires. Les exemples de Sainte-Marie de Beauce et de Québec sont instructifs à ces égards.

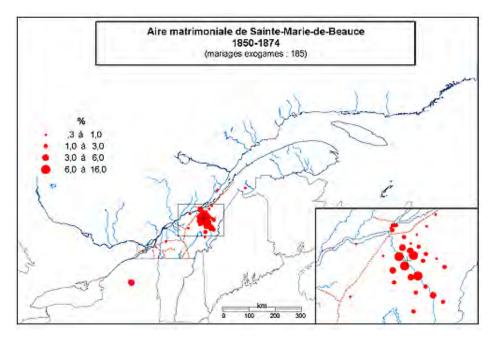
À Sainte-Marie, les aires matrimoniales changent du tout au tout entre les premier et dernier quarts du siècle

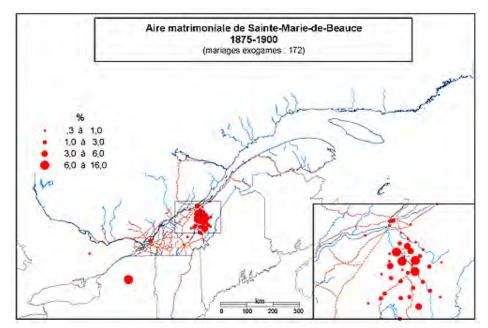




² ST-HILAIRE, Marc. « Espace économique et espace social dans le Québec du XIX^e siècle : de la vie de relations aux réseaux de sociabilité », dans Yves Frenette, Martin Pâquet et Jean Lamarre (dir.), Les parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. CEFAN « Culture française d'Amérique », 2002, p. 175-194.

(cartes 1 à 4). Au départ orientée vers la Côte-de-Beaupré et la Côte-du-Sud, d'où venaient les premiers défricheurs, l'aire matrimoniale se retourne rapidement vers l'intérieur, illustrant la contribution de Sainte-Marie





au développement des plateaux de part et d'autre de la rivière Chaudière (et le déficit de femmes sur les fronts pionniers de l'Etchemin et de Mégantic). À noter également la relation privilégiée avec Saint-Joseph-de-Beauce et la quasi-absence de liens avec Beauceville et, surtout, Saint-Georges; la bipolarité de la vallée de la Chaudière, opposant la paire formée par Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce à celle de Beauceville et Saint-Georges, apparaît nettement ici. Enfin, il faut également noter la participation grandissante de Sainte-Marie aux mouvements migratoires vers les États-Unis, d'abord vers le Midwest (avant 1880), puis vers la Nouvelle-Angleterre.

À Québec dans le dernier tiers du siècle, alors que les problèmes économiques que connaît la ville poussent des milliers de citadins à chercher ailleurs de meilleures conditions. l'appartenance culturelle donne lieu à des aires matrimoniales distinctives³. Les anglo-protestants se dirigent principalement vers les villes canadiennes en forte croissance (Ottawa, Toronto, Winnipeg...), tandis aue les Irlandais catholiques optent pour les villes de la façade atlantique étatsunienne, surtout celles des états du sud que plusieurs d'entre eux fréquentent pendant les mois d'hiver pour travailler, comme à Québec, dans les métiers liés aux activités portuaires. Quant aux Canadiens français, comme pour les autres émigrants des régions plus rurales, ils vont participer à l'économie urbaine de la Nouvelle-Angleterre ou à la croissance fulgurante des régions Midwest.

Au total, donc, les registres d'état civil, par leur existence même (dates d'ouverture) ou par l'exploitation des actes qui y sont consignés, éclairent de manière originale, avec finesse et nuances, formation de l'espace québécois et les échanges démographiques aue les communautés locales ont

entretenus avec les autres régions du Québec comme de l'Amérique. Ils contribuent en cela à approfondir les connaissances sur le déploiement et l'enracinement de la francophonie continentale.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse Marc.St-hilaire@ggr.ulaval.ca

³ ST-HILAIRE, Marc, Laurent RICHARD et Richard MARCOUX. « Individual and familial life courses in Quebec City, 1871-1911: Some considerations on two biographical data-sets », in DARROCH, Gordon (dir.), The Dawn of "Canada's Century:" The Hidden Histories, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, p. 322-358.



LOUIS BOULDUC (1648-1701), ANCÊTRE DES BOLDUC EN AMÉRIQUE

Hélène Routhier (5919)

Bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliquée à l'éducation, l'auteure a enseigné au primaire et au secondaire et a été directrice d'une école primaire. Depuis sa retraite, elle s'intéresse à la généalogie et a obtenu l'attestation de maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Elle fait partie du conseil d'administration de la SGQ.

Résumé

L'auteure nous présente Louis Boulduc, soldat du régiment de Carignan-Salières, procureur du roi de France, époux d'Élisabeth Hubert, Fille du roi. Elle nous fait connaître son arrière-grand-mère Marie (Louise) Bolduc, son ascendance et une partie de sa descendance. Elle nous renseigne enfin sur le patronyme Bolduc. (Toutes les illustrations contenues dans ce texte ont été fournies par l'auteure.)

SES ORIGINES

Louis Boulduc est né à Paris vers 1648. Il est le second fils de Pierre et Gillette Pijart mariés à Paris le 27 décembre 1639. Son père, né en 1607, est *Mtre apotiquaire epicier demeurant rue St-Jacques parroisse St Benoist archevesché de Paris*¹. Reçu maître apothicaire le 5 mai 1636, il fut garde de 1661 à 1663. Il était membre de l'Académie des Sciences; il est décédé le 15 mai 1670 à Paris. Sa mère a été baptisée le 14 mars 1623 à l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris. Elle est la fille d'Adam Pijart, maître orfèvre, et Jacqueline Charron. Elle est décédée avant avril 1701.

Ses grands-parents paternels, Louis Boulduc, épicier, et Françoise Lebrun (Isambert, marchand de Paris, et Perrette Conseil) ont passé un contrat de mariage à Paris le 6 août 1595 devant les notaires Pierre de Rossignol (1578-1613) et Jean Chazerets (1577-1599). Ses arrièregrands-parents sont Symon Boulduc, marchand drapier à Sèvres, et Jacqueline Debonnaire.

Pierre Boulduc et Gillette Pijart donnèrent naissance à quatre autres garçons, tous nés à Paris : Pierre, procureur au Châtelet et juridiction des auditeurs; Gilles et Jacques, religieux chez les Augustins, et Simon (1652-1729). Ce dernier, leur troisième enfant, est reçu maître apothicaire le 8 novembre 1672, il fut garde de 1687 à 1689, consul en 1698, juge en 1707. Apothicaire du Roi et de la noblesse, il fut démonstrateur en chimie au Jardin du Roi (1695), membre de l'Académie royale des sciences², directeur du Jardin des apothicaires, herboriste et chimiste, entre autres. Il fit de nombreuses recherches dont plusieurs ont été publiées. Christian Warolin qualifie Simon Boulduc d'authentique précurseur de la pharmacologie expérimentale.

Gilles-François Boulduc (1675-1742) a suivi les traces de son père Simon et de son grand-père Pierre. Reçu maître apothicaire le 14 mars 1695, il fut garde de 1709 à 1711, consul en 1717, échevin, premier apothicaire du Roi et de la Reine, démonstrateur de chimie au Jardin du Roi (1729), membre de l'Académie royale des sciences⁴. Son fils Jean-François (1728-1769) fut également apothicaire. Ils constituent une dynastie de quatre apothicaires Boulduc en autant de générations.



Salle des Actes de la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes rénovée en 1995, 4, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris où se trouvent les portraits de Gilles-François, Simon et Pierre Boulduc www.shp-asso.org/index.php?PAGE=salledesactes (consulté en novembre 2014).

Les portraits de Gilles-François, de son père Simon et de son grand-père Pierre sont exposés à la Salle des Actes de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris Descartes à Paris. Le portrait de Pierre date de 1663 et le représente à l'âge de 56 ans. Dans cette salle, on retrouve

Dans son ascendance, Gillette Pijart, épouse de Pierre Boulduc, est issue d'une dynastie d'orfèvres. Son père, Adam, son grand-père, Claude, et son arrièregrand-père, Pierre, avaient œuvré en ce domaine³.

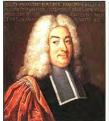
¹ BAnQ-Québec. Minutier du notaire Jean Lecomte, 8 août 1668.

² Société d'histoire de la pharmacie. La Salle des Actes, www.shpasso.org/index.php?PAGE=salledesactes4 (consulté en novembre 2014).

WAROLIN, Christian. « Étude de la dynastie des Pijart », Revue d'histoire de la pharmacie, vol. 94, n° 355, 2007, p. 361-370. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm 0035-2349 2007 num 94 355 6372 (consulté en octobre 2014).

⁴ Société d'histoire de la pharmacie. La Salle des Actes, op. cit.

91 portraits illustrant des maîtres apothicaires, des maîtres en pharmacie, des pharmaciens et des gardes, qui sont nés entre 1524 et 1852. Outre la dynastie des Boulduc, s'y trouve également celle des apothicaires Godefroy (Estienne, Estienne, Mathieu-François et Claude-Joseph), portraits numéros 4, 19, 20 et 24. Les portraits des trois pharmaciens Boulduc portent les numéros 62 (Gilles-François), 67 (Simon), et 74 (Pierre)⁵. Les armoiries personnelles de ce dernier sont présentées au coin supérieur droit de son portrait qui porte l'inscription : Petrus Boulduc Pharmacop. Paris. Praefectus annis 1661, 62, 63. Ætatis 56 anno 1663.







Gilles-François les trois pharmaciens Boulduc.

www.shp-asso.org/index.php?PAGE=salledesactes /consulté novembre 2014).

Pierre



Signatures de Pierre Boulduc et Gillette Pijart. Source: Ancestry.com.

SOLDAT DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES

Le 13 mai 1665, Louis Boulduc, âgé d'environ 17 ans, quitte La Rochelle à bord du navire L'Aigle d'or. Il amorce la traversée vers la Nouvelle-France avec les membres des compagnies Grandfontaine, La Fredyère, La Motte et Salières du régiment Carignan-Salières. Ils



Carignan-Salières (Wikipédia).

mouillent à Québec le 18 août après une traversée de 97 jours. On ne sait pas depuis quand Louis Boulduc faisait partie de ce régiment qui a fait le périple de la Lorraine à La Rochelle de février à mai 1665. Cette année-là, 20 compagnies composées d'environ 50 personnes se Soldat du régiment dirigeront vers la Nouvelle-France pour pacifier les Iroquois. Entre juin et septembre 1665, Marcel Fournier (Le

régiment de Carignan-Salières, 2014) estime que quelque 1300 militaires des troupes françaises débarquèrent à Québec.

Dans l'article La dynastie des Boulduc apothicaires à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles⁶, Christian Warolin rapporte que, dans le testament olographe de Pierre Boulduc, transcrit dans l'inventaire après son décès survenu le 14 mai 1670 à Paris, de surprenantes révélations y sont faites sur [son] fils Louis qui avait entrepris une carrière au Québec.

Le testament fut rédigé le 30 avril 1666, soit moins d'un an après le départ de Louis pour la Nouvelle-France. Pierre supplie et conjure sa femme Gillette Pijart de vouloir un jour avoir la bonté de pardonner à tous les mauvais déportemens de la vie passée de Louis Boulduc, nostre fils, comme je luy pardonne, si tant est qu'avec la grâce de Dieu, comme je l'espère, estant revenu à resipiscence par la recognoissance de toutes les faultes qu'il a cydevant faict, il fasse toutes les soubsmissions requises et nécessaires en pareil cas et rencontre et, ce faisant, qu'elle l'assiste charitablement et raisonnablement de ses bons advis et conseils. Il prie sa femme de ne pas déshériter leur fils. Cependant, rien ne permet d'identifier les fautes commises par Louis⁷. Est-ce qu'il s'est joint au régiment de façon volontaire ou cela lui fut-il imposé comme sanction? Comme il semble avoir connu d'assez sérieux écarts de conduite, il se pourrait que ce fût pour lui une peine imposée.

Le 2 septembre 1665, la compagnie Grandfontaine quitte Québec pour le Richelieu où elle participe à la construction du fort Sainte-Thérèse et d'un chemin de ce fort jusqu'au fort Saint-Louis. Le capitaine est Hector d'Andigné de Grandfontaine (1627-1696), les lieutenants sont François Provost et Pierre Joybert de Soulanges et de Marsan, et l'enseigne est Pierre Bécard de Grandville. À la fin d'octobre, les compagnies La Motte, Naurois et Grandfontaine sont de retour à Québec pour leur cantonnement d'hiver. En octobre 1666, après quelques campagnes en territoire des autochtones, un traité de paix a été signé. Le régiment est rappelé en France à l'automne 1668. On estime que plus de 400 officiers et soldats ont choisi de demeurer en Nouvelle-France, dont Louis Boulduc.



Carte montrant l'emplacement du fort Sainte-Thérèse 1666 (Wikipedia).

Société d'histoire de la pharmacie. La Salle des Actes, www.shpasso.org/index.php?PAGE=salledesactes5 (consulté en novembre 2014).

WAROLIN, Christian. « La dynastie des Boulduc apothicaires à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », Revue d'histoire de la pharmacie, vol. 89, n° 331, 2001, p. 333-354.

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm 0035-2349 2001 num 89 331 5246 (consulté le 11 octobre 2014).

⁷ *Ibid.*, p. 338.

MARIAGE

Le 8 août 1668, devant le notaire Jean Lecomte, Louis Boulduc signe un contrat de mariage. Louis Boulduc fils de Pierre Baulduc Mtre apotiquaire epicier demeurant rue St-Jacques parroisse St Benoist archevesché de Paris et Gillette Pijard sa femme ses père et mère d'une part et Isabelle Hubert fille de Claude Hubert procureur au parlement de Paris demeurant rue de la Tisseranderie paroisse St-Gervais du dit Archevesché de Paris et Isabelle Fontesne sa femme ses père et mère d'autre part. Le contrat est signé en présence de Jean Levasseur dit Lavigne et de Jean Bourdon, huissiers du Conseil souverain témoings à ce requis. Il se conclut par 23 signatures, dont celles du chevalier de Grandfontaine et de Jean Talon. La future épouse apporte une dot de quatre cent livres pour tous ses meubles habits bagues et joyaux. Dans le contrat, le prénom de l'épouse est Isabelle, mais elle signe Elisabelle. Sur la majorité des documents ultérieurs à celui-ci, elle est identifiée sous le nom d'Élisabeth. Peut-être que, étant habituellement désignée Élisabeth, elle a automatiquement commencé à signer de ce prénom pour le terminer avec la dernière partie du prénom Isabelle.

Le 20 août 1668, Louis et Isabelle se marient à l'église de Notre-Dame-de-Québec. Ce mariage figure au registre de la paroisse. Furent témoins, Daniel de Rémy de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France de 1665 à 1672, ainsi que le notaire Jean Lecomte qui avait rédigé le contrat de mariage.

L'an gbj soixante huit le vingtiesme jour du mois d'aoust apres les fiancailles et la publication des trois bans de Mariage d'entre Louis Boulduc fils de Pierre Baulduc et de Gillette Pijart ses pere et mere de la Paroisse de S^t Benoist de la ville et Archevesché de Paris, d'une part, Et Isabelle Hubert fille de Claude Hubert et d'Isabelle Fontaine ses père et mere dela Parroisse de S^t-Gervais à Paris d'autre part; Ne sestant découvert aucun empeschement legitime, Je soussigne Prestre curé de cette paroisse les ay mariés et leur ay donné la benediction Nuptiale selon la forme prescrite par la saincte Eglise en presence de Messire Daniel de Remy Chevalier Seig^r de Courcelle Gouverneur pour sa Majesté en ce pais Nicolas d'Hautcourt Escuyer Enseigne d'une Compagnie du Regiment de Carignan-Salières et Jean Lecomte nottaire, De Bernières⁸.

Élisabeth Hubert, Fille du roi, est née vers 1651. Arrivée en Nouvelle-France en 1667, elle a environ 17 ans lors de son mariage, et son époux en a environ 20. Le contrat et l'enregistrement de mariage ne font pas mention qu'ils sont mineurs.



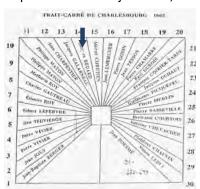
Signatures Boulduc et Elisabelle Hubert. Contrat Jean Lecomte 8 août 1668.

LIEUX DE RÉSIDENCE EN NOUVELLE-FRANCE

Le 7 octobre 1669, Louis Boulduc achète de Jacques Bédard une terre de 40 arpents située au Trait-Carré de Charlesbourg (lot 14, sur la carte ci-jointe⁹). Il emprunte aux Jésuites les 800 livres nécessaires à cette transaction (ct notaire royal Pierre Duquet). Le frère Boursier verse ce montant au vendeur, Jacques Bédard. Aujourd'hui, les

adresses 8233, 8235 et 8237 du chemin du Trait-Carré Ouest sont situés à l'endroit où la terre de Louis Boulduc avait accès au trait-carré de l'époque¹⁰.

Le 3 août 1670, le baptême de Marie-Anne Bolduc, fille de



L'enregistrement du baptême de son fils René le 5 mars 1674 confirme également le lieu de résidence : fils de Louis Bolduc habitant de Charlesbourg. Louis Boulduc et son épouse viennent de familles de la petite bourgeoisie française. Les parents et aïeux Boulduc et Pijart que nous avons pu retrouver sur trois générations les précédant sont des gens de métiers : commerçants, orfèvres, drapier, épicier, apothicaire... Quant à Élisabeth, son père était procureur au Parlement de Paris. Ils n'ont probablement ni le goût ni beaucoup d'aptitudes pour cultiver la terre.

Le 26 août 1674 (ct notaire royal Gilles Rageot), Louis Boulduc vend sa propriété de Charlesbourg à Jean Delguel dit La Brèche (officier de l'état-major du régiment de Carignan-Salières) pour 850 livres. Le ménage quitte cette agglomération pour Québec. Le même jour, Louis loue, pour un an, une maison située rue du Sault-au-Matelot, au coût de 106 livres. Le 29 octobre de la même année, dans un arrêt du Conseil souverain, on qualifie Louis Boulduc de bourgeois de cette ville¹¹. Le 1^{er} septembre 1675, il loue *un corps de logis*, voisin du couvent des Ursulines, pour 80 livres par année. En 1682, il deviendra propriétaire de ce logis qu'il habitera jusqu'en 1686.

Au recensement de 1681, Louis Boulduc, procureur du roi, 32 ans et Élisabeth Hubert, 30 ans sont résidents de Québec ainsi que leurs enfants Louis 12 ans, Marie 10 ans,

^{8 &}lt;u>www.ancestry.ca</u>, Registre paroissial de Notre-Dame-de-Québec.

⁹ Société d'histoire de Charlesbourg. Carte du Trait-Carré de Charlesbourg 1665

 $^{^{10}}$ DELAMARRE, Yves. Louis Boulduc, notre ancêtre malgré tout, 2007, p. 23.

¹¹ PERRON, Guy, *Prévôté de Québec*, vol. 4, Transcription des vol. 7 et 8 (registres civils): 9 janvier 1674 au 20 décembre 1675, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2002, p. 205.

Jacques 9 ans, René 7 ans, Marie 6 ans et Louise 4 ans. Louis possède un fusil et deux vaches¹².

Les archives notariales contiennent également les actes des transactions de Louis Boulduc passées devant le notaire royal Pierre Duquet les 25 août et 10 novembre 1670, et le 18 octobre 1671, ainsi que devant le notaire royal Romain Becquet, le 18 novembre 1672, pour des emprunts, des reconnaissances et des remboursements de dettes. Cependant, comme ils doivent encore 600 livres sur la somme empruntée des Jésuites en 1669, Louis Boulduc et Élisabeth Hubert, devant le notaire Romain Becquet le 15 avril 1678, hypothèquent leurs biens. Ils devront verser aux Jésuites une rente annuelle de 30 livres. Cet acte précise qu'ils n'ont aucune autre dette ni hypothèque.

Comment justifier l'emprunt, aux Jésuites, de la somme nécessaire pour payer l'achat d'une terre? Christian Warolin, dans l'article cité précédemment, précise que, dans l'inventaire des biens de Pierre Boulduc commencé le 21 mars 1671, quelques actes font mention d'argent avancé pour l'installation de Louis à Québec.

- 5 septembre 1665 : quittance de 300 livres tournois à Pierre Boulduc pour fournitures faites à Louis Boulduc qui venait d'arriver à Québec.
- 17 mai 1669: lettre de Paul Ragueneau, jésuite¹³, à Pierre Boulduc: le père Ragueneau reconnaît que Gillette Pijart (mère de Louis Boulduc) lui a remis 1000 livres tournois à envoyer à son fils Louis à Kébec pour l'achat d'une maison.
- 18 mai 1669 :
 - 1- Louis de passage à Paris logé chez ses parents et « estant sur le point de s'en retourner en lad. Ville de Kébec » les supplie « de le vouloir assister de quelque chose pour faire son establissement et négoce de marchandise ». Il reçut 1500 l.t. en avancement d'hoirie.
 - 2- Pierre Boulduc prie un marchand de Rouen de fournir des marchandises à son fils Louis d'un montant de 500 l.t. incluant le frêt et s'engage à le régler en juillet.
- 23 juillet 1669 : acte sous seing privé par lequel Paul Ragueneau reconnaît avoir reçu de Gillette Pijart 250 l.t. sur les 500 qu'il a avancées à Louis.
- Une dernière pièce, non datée, se réfère à un mémoire de marchandises fournies à Louis Boulduc sur ordre du Révérend Père Ragueneau.

Warolin ajoute qu'il est probable que les subsides remis au Révérend Père Ragueneau et destinés à Louis Boulduc parvenaient à Québec par l'intermédiaire des Missions jésuitiques parisienne et québécoise. Deux pères jésuites au patronyme Pijart ont séjourné en Nouvelle-France dès 1635 et 1637. Claude, le fondateur de la paroisse de Charlesbourg (DBC) a baptisé le deuxième enfant de Louis et Élisabeth en 1670.

Louis Boulduc était en France en mai 1669. Son épouse devait probablement être restée à Québec, puisqu'elle y donne naissance à son premier enfant le 10 juillet. Le voyage aurait sans doute été trop risqué pour elle. Si l'on considère la durée habituelle de la traversée de l'Atlantique, Louis est probablement rentré en Nouvelle-France durant l'été. Le 7 octobre, il fait l'acquisition d'une terre à Charlesbourg.

Malgré le fait que ses parents aient été généreux envers lui, Louis Boulduc semble avoir eu des difficultés à gérer ses biens. Les archives contiennent plusieurs extraits relatant les plaintes, revendications et comparutions de Louis Boulduc devant la Prévôté de Québec, dont plusieurs concernent des dettes.

DÉMÊLÉS JUDICIAIRES DEVANT LA PRÉVÔTÉ DE QUÉBEC

- 1671: Pour réclamation d'une barrique de vin qui lui aurait été livrée vide.
 Pour répondre à une réclamation de 38 livres pour pension et nourriture d'Adrien Michelon.
- 1672 : Il est condamné à payer la somme de 270 livres due à Nicolas Dupont, 9 livres dues à Étienne L'Anderson, à livrer 4 minots de blé à François Blondeau, à payer les frais de cour pour réclamation de dettes impayées.
- 1674: Amende de trois livres pour désobéissance à l'assignation de comparaître.
 Condamné à payer 53 livres à Nicolas Durand.
 Ordonnance de saisie pour dettes de 432 livres.
 Demande qu'Élie Jean lui paye la somme de 20 livres.
 Condamné à payer 40 sols à un huissier.
- 1675 : Condamné à payer 20 sols à Adrien Michelon.
- 1676 : Jacques Manseau doit lui payer trois *mineaux* de blé.
 - Condamné à payer une cherretée de bois.

PROCUREUR DU ROI

Le 31 août 1676, Louis Boulduc devient procureur du roi de la Prévôté de Québec au salaire annuel de 300 livres. Il est nommé à ce poste par Louis XIV, après vérification sur sa vie et ses mœurs faite par le conseiller Villeray.

Du trente et unième et dernier jour d'août 1676 du matin. Le Conseil assemblé où étaient Monsieur l'intendant les sieurs de Villeray, de Tilly, Damours, Dupont, Depeiras et de Vitray conseillers et le procureur général présent. Vu, les letres de provisions du Roi données a Saint-Germain le quinzième avril dernier, signées Louis et sur le replu par le Roi Colbert, et scellées du grand sceau de cire jaune, par lesquelles sa Majesté donne et octroie à maitre Louis Boulduc l'office de conseiller et procureur au siège ordinaire de la prévôté de cette ville pour jouir par lui dudit office, et icelui dorénavant exercer aux honneurs, autorités, prérogatives, exemptions et gages y appartenants; lesdites lettres adressées en cette Cour pour le

BAnQ-Québec. Recensement 1681.

Paul Ragueneau (1608-1680) arrive à Québec en 1636 et retourne en France en 1662, procureur de la Mission à Paris.

mettre et instituer de par sa Majesté en possession dudit office, requête dudit Boulduc..., information de ses vie et mœurs, religion catholique apostolique et romaine faite par le sieur de Villeray conseiller en cette Cour commissaire en cette partie suivant l'arrêt de la Cour de ce jour, ouï et ce consentant le procureur général. La Cour a reçu et institué ledit maître Louis Boulduc en possesions dudit office de conseiller et procureur au siège ordinaire de la prévôté de cette ville, ordonne les dites lettres être registrées au greffe d'icelle pour jouir par lui dudit office conforméement aux dites lettres, et mandé à la chambre aurait prêté le serment au cas requis. DUCHESNEAU¹⁴.

Pendant les années résidence de Louis Boulduc en Nouvelle-France, le pays était gouverné par le Conseil souverain qui avait été établi en avril 1663 par le roi Louis XIV. Les trois principaux personnages à y siéger étaient le gouverneur, l'évêque et l'intendant¹⁵.

En mai 1666, la Prévôté de Québec devient le tribunal de la Nouvelle-France. Elle gère ce qui concerne les affaires de justice. police, commerce, navigations tant civiles que criminelles. Outre le



Portrait-robot de Louis Boulduc https:// sadp.wordpress.com/ category/livret-labatt/

lieutenant-général qui dirige la Prévôté, on y trouve aussi le procureur général, le procureur du roi, le greffier et les huissiers qui assistent habituellement aux séances.

Lors de la nomination de Louis Boulduc en 1676. Louis-Théandre Chartier de Lotbinière est lieutenant général (il



Signatures de Louis Chartier de Lotbinière et Boulduc.

sera remplacé par son fils René-Louis en 1677), Denis-Joseph Ruette d'Auteuil (à qui son fils François-Madeleine succèdera et qui occupera ce poste jusqu'en 1707) est procureur général (1674-1679), et le notaire Gilles Rageot est greffier. Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, est gouverneur depuis 1672 et le sera jusqu'à 1682, puis de 1689 à 1698. Après le départ de Jean Talon, le premier intendant venu dans la colonie (1665-1672), Frontenac cumule les deux fonctions de gouverneur et d'intendant jusqu'à l'entrée en fonction de l'intendant Jacques Duchesneau de la Doussinière et d'Ambault qui occupera ce poste du 5 juin 1675 jusqu'à l'automne 1682.

Le 20 octobre 1676, la décision du Conseil souverain ainsi que les lettres de provisions de Louis Boulduc sont

enregistrées afin que ce dernier puisse en jouir suivant sa réquisition. Cependant, ce poste occupé par Louis Boulduc crée du mécontentement. On vit dans cette nomination l'intervention protectrice de Frontenac. Duchesneau, l'intendant, ne tarda pas à prendre parti contre le protégé, il était secondé par Villeray¹⁶ (RAPQ, vol. 24, 1943-44, p. 104). À peine un mois après son entrée en fonction, la neutralité de Louis Boulduc est mise en doute. L'une des parties impliquées dans un procès lui aurait promis un cochon. Durant l'hiver 1678-1679, Agnès Morin est citée par Boulduc pour l'accusation d'avoir mal parlé de Frontenac. Les magistrats reprochent alors au gouverneur Frontenac de se servir de Louis Boulduc pour venger ses injures personnelles.

Les ennemis de Frontenac poursuivent Louis Boulduc de leurs rancunes. Le Conseil souverain le sachant tout dévoué à Frontenac : on ne négligea rien pour lui rendre la tâche impossible. Il y eut un conflit d'autorité entre la Prévôté privilégiée par Frontenac et le Conseil Souverain où D'Auteuil était procureur général et Duchesneau l'intendant. Tous deux étaient en mauvais termes avec Frontenac. Quand Louis Boulduc fait des demandes au Conseil, elles lui sont souvent refusées. En 1678, il demande de pouvoir agir comme juge à la place de Chartier de Lotbinière, le juge habituel. Cette demande lui sera refusée, de même qu'une autre faite en 1680 lors du procès contre François Hazeur où il voulait changer l'enquêteur désigné, soit le sieur de Vitray à qui il ne parle plus depuis trois ou quatre ans ayant eu plusieurs querelles et différends fort considérables.

Des accusations ne tardent pas à être portées contre Louis Boulduc. Après qu'il fut nommé procureur du roi dans la controverse, s'amorce sa destitution. On lui reproche ses écarts de conduite, comme en fait foi cet extrait d'une lettre datée du 13 novembre 1680 de l'intendant Duchesneau à Colbert, ministre de Louis XIV.

Pour le procureur du Roi de ce siège nommé lesr Bolduc, je ne dois pas vous dissimiler quil est tous à fais indigne desa charge, il est accuse de concussion, de vol dans touttes les



maisons dans lesquelles on lesouffre, de desbauche et de crapulle continuelles, et sans que m' le comte de frontenac le protège, je luy aurais fait faire son

proces, Je me suis contenté pour ne luy pas deplaire de faire audit procureur du roi une forte reprimande en presence du s^r lieutenant general¹⁷.

Peu après, en janvier 1681, Louis Boulduc est formellement accusé de malversations. Pierre de

¹⁴ BAnQ-Québec. TP1,S28,P1272.

^{15 &}lt;u>fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_souverain_de_la_Nouvelle-France</u> (consulté en août 2014).

 $^{^{16}}$ Louis Rouer de Villeray, premier conseiller du Conseil souverain de 1663 à 1693.

¹⁷ BAnQ-Québec. 4M00-1035 C11A 5/fol. 166-167.

Lalande, marchand de Bayonne, porte également plainte contre lui parce qu'il aurait fermé les yeux sur une certaine *somme d'argent* qu'il lui aurait remise. Louis Boulduc doit comparaître devant le Conseil souverain.

Les archives judiciaires contiennent une cinquantaine de documents relatant les étapes de ce procès. Finalement, Louis Boulduc est suspendu le 30 avril 1681. Pierre Duquet est alors nommé procureur du roi en la Prévôté de Québec en remplacement de Louis Boulduc. ... le procureur général ayant fait signifier à maître Louis Boulduc procureur du Roi en la prévôté de cette ville le décret d'ajournement personnel contre lui décerné par l'arrêt du 21e du présent mois... Pierre Duquet... est commis pour faire les fonctions de la charge de procureur du Roi... (BAnQ-Québec TP1, S28, P2726).

Le 13 novembre 1681, une lettre de Frontenac est adressée à Colbert pour l'informer du procès que d'Auteuil, procureur général, a intenté à Louis Boulduc, son protégé.

LETTRE DE FRONTENAC AU MINISTRE COLBERT

Je n'avais point voulu Monsieur vous marquer dans la première lettre que je me suis donné L'honneur de vous écrire qu'il y a onze mois que le Procureur général s'est avisé d'intenter un proces criminel contre le procureur du Royde la Prevosté de cette ville, par ce qu'il n'est pas agréable à M^r duchesneau lequel lafait par le moyen de ceux de sa cabale, interdire de sa charge, sur la simple denonciation dun homme de Bayonne qui negocie icy et quon a fait évader et passer en France depuis deux mois, contre la desfense queje lui en avais faite, pa rce qu'ils ont vu qu'il ne pouvait prouver Les choses quil avait avancées contre luy. Cependan le procureur general nayant pas eu les preuves quil en espérait ademandé quil fust informé de sa vie, et de ses moeurs depuis 17 ans quil est en ce païys quoi quil y en ait six quil a este recu en Ladite charge de procureur du Roy, sans aucune plainte ny opposition, et il a fait entendre soix^{te} et dix temoins, sans avoir trouvé a ce quon dit, aucune matiere d'asseoir une condamnation contreluy, ce qui est cause qu'apres toutes les chicanes possibles qui ont esté faites pour allonger lynstruction de ceste affaire, et nonobstant un grand nombre de requestes presentées par le Procureur du Roy pour la faire juger. Leur dernière regaite a esté de me faire demander par le Rapporteur qui est les de Villeray, congé de passer en France, d'ouil nya qu'un an qu'il est revenu. Ce qui m'a obligé a ne luypoint accorder afin que cet officier pust avoir plutost justice, laquelle il etait Monsieur resolu de vous aller demander sur Loppression quil prétend, quon luya fait, si son proces avait esté jugé avanle depart des vaisseaux, et qu'il eust pu en avoir toutes les pièces pour vous les porter. Frontenac¹⁸.

Malgré cet essai de Frontenac, Louis Boulduc sera reconnu coupable. La sentence déclarant M^e Louis Boulduc

atteint et convaincu de crimes et de malversations pourquoi a privé et prive icelui Boulduc du d. office de procureur du Roy..., lui faisant défenses d'exsercer à l'avenir aucun office de judicature est prononcée le 20 mars 1682. Il est déchu de son poste de procureur du roi. M^e Pierre Duquet, commis audit office par un arrêt antérieur, continuera de l'exercer jusqu'à ce qu'il ait plût au Roi d'y pourvoir.

Élisabeth Hubert rentre en France en 1685. Cette même année, Louis XIV lui accorde le tiers de la rémunération donnée à Louis comme procureur du roi.

Le 13 novembre 1685, une lettre du marquis de Denonville (gouverneur de la Nouvelle-France de 1685 à 1689) à Colbert nous informe que ce dernier avait ordonné à l'intendant Desmeules de rétablir Boulduc à sa charge de procureur du roi, ce qui ne lui plaisait pas. Il en informe Colbert: M. l'intendant dit que vous lui aviez ordonné de rétablir le nommé Bolduc dans sa charge de procureur du Roy de la prévôté de Québec, supposé que lui et moi jugeassions que la peine de sa longue absence fut insuffisante pour expier ses fautes. Cela m'a donné lieu de m'enquérir de la vie et moeurs de ce Boulduc. J'ai appris que c'est un fripon achevé, à ne jamais souffrir dans une pareille charge. Ce pays-ci, monseigneur, a besoin de châtiments pour ceux dont la conduite est méchante. Sa femme passe cette année en France. Je lui ai volontiers donné son passeport pour délivrer le pays d'un assez mauvais meuble¹⁹.

Le roi destitue Louis Boulduc. L'extrait suivant du compte rendu d'une rencontre du Conseil souverain en date du 24 octobre 1686 le confirme : ... vu par le Conseil l'arrêt du Conseil d'état du Roi donné à Versailles le quatre juin de cette présente année, par lequel et pour les causes y contenues sa Majesté a cassé Louis Boulduc de la charge de son procureur en la prévôté de cette ville²⁰.

Louis Boulduc semble avoir rejoint son épouse en France en 1686 ou après. Sont-ils revenus en Nouvelle-France? Il n'y a pas d'informations sur ce couple après cette date. Leurs enfants, alors âgés entre 10 et 17 ans, sont demeurés à Québec. On ne sait qui en prit soin : *Il nous laisse des enfants qui sont réduits à la charité des gens de bien*²¹.

Élisabeth Hubert serait décédée avant le 5 novembre 1701, en France, selon Yves Landry, ou à Saint-Joachim, selon René Jetté. Selon l'enregistrement du mariage de Jacques Bolduc et Marie-Anne Racine, le 7 novembre 1701, le couple Boulduc est décédé: Jacques Baulduc fils de feu Sr Louis Baulduc et de feue Elisabeth Hubert ses père et mère de Saint-Joachim²². Lors du mariage de René, le 8 février 1700, ils étaient vivants. Le décès de Louis Boulduc aurait ainsi eu lieu entre ces deux dates.

Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France. Coll. C11A 5/fol.282, <a href="http://bd.archivescanadafrance.org/sdx-222-acf-pleade-2/acf/doc.xsp?id=CABAC_PIAF_6384_CABAC_PIAF_6384&qid=sdx_q3&fmt=tab&base=fa&n=16&root=CABAC_PIAF_6384&ss=true&as=&ai=&from (consulté en novembre 2014).

¹⁹ ANOM, France. Col. C11A 7/fol.99-100.

²⁰ BAnQ-Québec. TP1,S28,P3532, 24 octobre 1686.

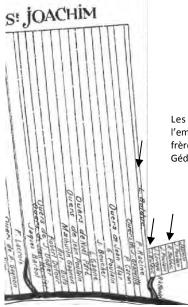
²¹ Lettre du gouverneur Denonville à Colbert, 13 novembre 1685, ANOM, France. Coll. C11A 7/fol.100.

²² Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie (Québec), Institut généalogique Drouin, www.genealogiequebec.com, image d1p_30981571.jpg.

DESCENDANTS

Louis Boulduc et Élisabeth Hubert ont donné naissance à sept enfants : Louis, Marie-Anne, Jacques, Louis (2), René, Marie-Ursule et Louise; Jacques et Louis (2) sont jumeaux. On ne fait pas mention de Louis (2) au recensement de 1681. On suppose qu'il était décédé.

Jacques, Louis et René se sont établis à Saint-Joachim. Louis fut le premier des fils de Louis Boulduc à y acheter une terre de M^{gr} de Laval, en 1697. La maison érigée sur ce lot a abrité plusieurs générations de Bolduc jusqu'en 1940. En 1701, Jacques s'établit sur le lot voisin de son frère Louis et René, deux lots à l'est de celui de Jacques. Les trois ont des descendants ayant assuré la survie du patronyme. Marie-Anne n'a pas eu de postérité issue de ses deux unions, tandis que Marie-Ursule a donné naissance à 10 enfants issus de trois unions. Louise serait peut-être rentrée en France avec sa mère. Il n'est plus fait mention d'elle après le recensement de 1681.



Les flèches indiquent l'emplacement des terres des frères Boulduc sur la carte de Gédéon de Catalogne, 1709.

ENFANTS DE LOUIS BOULDUC ET ÉLISABETH HUBERT²³

Louis: né le 10 juillet 1669, baptisé le 14 par Charles de Lauzon, prêtre en la chapelle de Beauport; parrain Jean Coste, marraine Jeanne Langlois, femme de René Chevalier. Mariage: Louise Caron (Jean-Baptiste et Marguerite Gagnon), le 3 juin 1697 à Sainte-Anne-de-Beaupré; décédé en 1737.

Enfants : Louise, Louis, Joseph, Pierre, Jean, Marie-Anne, Paul, Prisque et Marie-Françoise.

²³ Les enregistrements de naissance de tous les enfants du couple Boulduc-Hubert se trouvent dans le registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Marie-Anne: née le 30 juillet 1670, baptisée le 3 août par Claude Pijart, jésuite, en la chapelle de Charlesbourg; parrain Jean-Baptiste Deperas et marraine Anne Thirement (Tirman selon l'acte consulté)²⁴. Mariages: Jean Marsolet (Nicolas et Marie Barbier), le 28 mai 1690 à Québec, et Jean Prémont (Jean et Marie Hubert), le 19 février 1716 à Québec.

Jacques (jumeau): né le 15 octobre 1672, baptisé le 17 à Québec par Henri de Bernières, curé de Notre-Dame-de-Québec; parrain Jacques Ragueneau et marraine Marie Juchereau, *veufve* de M^r de la Combe. Frontenac est présent. Mariage: Marie-Anne Racine (Noël et Marguerite Gravel), le 7 novembre 1701 à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Enfants: Louis, Marie-Anne, Elisabeth et Reine.

Louis (jumeau) : né le 15 octobre 1672, baptisé le 17 à Québec par Henri de Bernières; parrain Louis de Buade, comte de Frontenac *gouverneur pour le roy en ce pais,* et marraine Madeleine La Guide, femme de M^r Perrot, gouverneur de Montréal.

René: né 28 février 1674, baptisé le 5 mars par Henri de Bernières, *fils de Louis Bolduc habitant de Charlesbourg*; parrain René Louis Chartier S^r de Lotbinière²⁵ et marraine Anne Gaultier, femme de S^r Jacques Ragueneau. Mariages: Marie-Anne Gravel (Jean et Marie Cloutier), le 8 février 1700; Louise Senard (René et Françoise Philippeau), le 5 mai 1711 (ct notaire Jacob), et Marguerite Malboeuf (Jean-Baptiste et Marguerite DesTroisMaisons), le 21 janvier 1717 à Château-Richer.

Enfants : Jean-Germain, Marie-Anne, Zacharie, Françoise, Louise, Marguerite et Reine.

Marie-Ursule: née le 5 juillet 1675 et baptisée le 6 par Henri de Bernières; parrain Jean le Chasseur et marraine Anne Tirmant femme de Sr Jean Baptiste Dupeiras conseiller. Mariages: Henri Brault (Jean et Suzanne Jousseaume), le 11 août 1692 à Québec; Jean Drapeau (Antoine et Charlotte Joly), le 11 août 1700 à Lauzon, et Richard Taylor (Robert et Mary Wilcher), le 5 octobre 1712 (ct notaire Dubreuil).

Enfants: Marie, Jean-François et Marguerite Brault; Thérèse, Marie-Jeanne, Jean-Baptiste et Marie-Ursule Drapeau; Joseph, Marie-Anne et Louise Taylor.

Louise: née le 10 décembre 1677, baptisée le 12 par Henri de Bernières; parrain Louis de Buade *comte de Frontenac gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ce pais* et marraine *damoiselle* Catherine Leneuf, femme de S^r Pierre Denis.

²⁴ Anne Thirement, Fille du roi, enfant de Jacques et Marie Hubert, tante d'Élisabeth.

Membre du Conseil souverain, lieutenant général de la Prévôté de Québec.

MARIE (LOUISE) BOLDUC ET SES ANCÊTRES EN BEAUCE

Les pionniers de la famille Bolduc établis à Beauceville sont les descendants de René, quatrième fils de Louis et Élisabeth Hubert. Les noms de deux des petits-fils de René, Jean et Joseph-René, fils de Zacharie et Jeanne Meunier, figurent sur la plaque commémorative Hommage aux pionniers dévoilée à Saint-François-de-Beauce (Beauceville) en 2011. Joseph-René s'y serait établi vers 1760.

Joseph-René Bolduc est né à Saint-Joachim en 1742. Il unit sa destinée à Marguerite Létourneau (1743-1766) (Guillaume et Françoise Rodrigue) le 30 juillet 1764 puis à Brigitte Perrault (1743-1773) (François et Brigitte Drouin) le 2 mars 1767; ensuite, à Angélique Blanchard (1728-1776) (Alexandre et Angélique Charron) le 4 novembre 1773 et finalement, par une quatrième alliance, à Marie-Anne Gagné (1752-1802) (Pierre et Marie-Reine Bluteau) le 19 août 1776. Ces quatre mariages sont inscrits au registre paroissial de Saint-Joseph-de-Beauce. Des enfants issus de ces alliances, sauf de celle avec Marguerite Létourneau, ont des descendants jusqu'à nos jours.

Augustin, le fils de Joseph-René et Marie-Anne Gagné, est né le 7 août 1781. Son baptême est enregistré à la paroisse Saint-Joseph de Beauce. Le 30 juin 1807, il épouse Catherine Doyon (1788-1859) (François et Geneviève Gagnon) à Beauceville.

Plusieurs des descendants des familles Bolduc de Beauceville s'établissent dans le canton de Tring. Les premières terres sont concédées vers 1804, mais le défrichement commence vers 1834²⁶. La carte de 1820²⁷ représentant une partie de ce canton contient les noms des propriétaires. Les lots 23 du rang 2, 26 du rang 3 ainsi que 24 et 25 du rang 4 appartiennent à des Bolduc.



Monument des pionniers à Beauceville. Source : photo de l'auteure.

Jean (Balaam) Bolduc, fils d'Augustin et Marie-Anne Gagné, naît le 5 avril 1817 et est baptisé le lendemain à Beauceville. Le 6 novembre 1840, il épouse Anastasie Bernard (Godefroy et Sophie Marcoux) à Beauceville. Il porte aussi le surnom de Capson. Selon la légende

relatée par Éva Bolduc (généalogie de la famille Bolduc dit Bois-le-Duc, 1950), un jour qu'il faisait le trajet à travers les bois, sa fleur (farine) et le son sur ses épaules, il eut le malheur de briser un sac et perdit le contenu sur un cap, de



Jean Bolduc et Anastasie Bernard.

là **Cap-Son** Bolduc fut le nom connu de toute la Beauce pour ce vaillant défricheur²⁸.



La carte de 1820, représentant une partie du canton de Tring, identifie les noms des propriétaires. Les lots 23 du rang 2, 26 du rang 3 et 24 et 25 du rang 4 appartiennent à des Bolduc.

Source: BAnQ-Québec, P600,S4,SS2,D60.

Mon aïeule Marie (Louise) Bolduc est née et a été baptisée le 4 novembre 1847 à Beauceville. Elle est la cinquième enfant de Jean (Balaam) Bolduc et Anastasie Bernard. Son arrière-grand-mère maternelle est Brigitte Miray, fille de Louis, notaire de 1772 à 1807²⁹. Elle a 14 frères et sœurs. Le 6 février 1872, elle épouse Anthime Vachon dit Pomerleau. Le contrat de mariage est passé le 4 février, deux jours avant le mariage,

devant le notaire Olivier-Ludger Papin³⁰. Anthime Vachon dit Pomerleau cultivateur de la paroisse de St-Éphrem... garçon majeur et demoiselle Marie Bolduc institutrice. Les témoins de l'époux sont Guillaume, son père, et Henri, son frère. Pour l'épouse, il s'agit de ses père et mère, ses frères Édouard, Augustin et Michel, ses sœurs Emma, Émilie, Adelle et son beaufrère Jean Labbé.



Anthime et Marie, en 1872.

²⁶ SÉNÉCAL, Louise et Lorraine POULIN FLUET. Désir de se raconter, [s. l.], Société du patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce, 2000, p. 36.

²⁷ BAnQ-Québec. P600,S4,SS2,D60.

 $^{^{\}rm 28}$ SÉNÉCAL, Louise et Lorraine POULIN FLUET. $\it Op.~cit.,~p.~36.$

²⁹ Louis Miray, nommé notaire dans la Beauce en 1772 (Sainte-Marie, Saint-Joseph et Beauceville), et en 1781 s'ajoutent Pointe-Lévy, Saint-Nicolas, Beauport, l'île d'Orléans et Gaudarville.

Notaire à Saint-Victor-de-Tring, 1871-1883, CN306, S29.

Le futur époux donne à la future épouse comme don matrimonial la somme de cinquante piastres pour lui servir et tenir lieu de douaire. Les biens du futur époux consistent dans une terre située dans le neuvième rang du township de Tring ... dernière partie du lot numéro vingt et un et première partie du lot numéro vingt-deux. Afin de pouvoir donner 50 piastres à sa future épouse, Anthime Vachon dit Pomerleau a affecté obligé et hypothéqué partiellement la terre ci haut mentionné.

Jean (Balaam) Bolduc donne à la future épouse une vache à lait, deux mères brebis, un lit garni, un coffre, un rouet, une demi douzaine de couteaux et fourchettes et des cuillères. Marie Bolduc est institutrice. À leur mariage, Anthime est âgé de 28 ans, et Marie, de 24 ans. Pour Marie, ce fut probablement après plusieurs années d'enseignement. Malheureusement, l'absence d'archives ne nous a pas permis de savoir ni où ni pendant combien de temps elle a exercé ce métier.

Après le mariage, les époux s'établissent sur la ferme d'Anthime dans le neuvième rang du canton de Tring. Ils ont huit enfants, dont trois décèdent entre le 24 octobre et le 8 novembre 1879.

Emma : née le 16 juin 1875 et décédée le 24 octobre

1879.

Ernest : né le 22 avril 1877 et décédé le 2 novembre

1879.

Frédéric : né le 14 mars 1879 et décédé le 8 novembre

18/9

Au recensement de 1881, les deux aînés de la famille Marie-Claire et Joseph, 7 et 8 ans, vont à l'école.

Mon aïeule a rédigé son testament, le 1^{er} avril 1884³¹, devant le notaire Clovis-Ernest Pagé, soit deux jours avant son décès. *Malade de corps, saine néanmoins d'esprit, de mémoire, d'entendement & jugement, comme elle est apparue au dit notaire & témoins soussignés par son maintien & sa conversation, considérant la certitude de la mort & l'incertitude de son heure a fait, dicté & nommé ... son testament et ordonnance de dernières volontés.*

Ses dernières volontés sont regroupées en deux points. Le premier prévoit que toutes ses dettes seront payées et que ses torts seront réparés. Dans le deuxième point, elle lègue le surplus de ses biens meubles et immeubles à *Sr Anthime Pomerleau mon mari* qu'elle fait et constitue légataire général & universel. Le testament précise aussi que son mari et légataire a la charge par lui de continuer à élever mes enfants et donner à chacun d'eux à leur âge de majorité respectif la somme de cent piastres courant. Est-ce que mon arrière-grand-mère craignait que ses enfants soient séparés et élevés par quelqu'un d'autre

que leur père? Cette clause semble indiquer qu'elle désirait que sa famille reste unie et continue de vivre sous le même toit. Compte tenu des modestes conditions financières des cultivateurs à cette époque, la dernière partie du deuxième point montre qu'elle désirait que ses enfants aient une aide matérielle pour amorcer plus facilement leur vie d'adulte.

Le testament a été passé en avant-midi du 1^{er} avril en la demeure de la testatrice qui après lecture a dit et déclaré le bien entendre et comprendre, l'a trouvé conforme à ses dernières volontés y a persisté, et elle a déclaré savoir signer, mais n'être pas capable de le faire pour cause de faiblesse. Marie Bolduc est décédée le 3 avril 1884, trois jours après la naissance de son huitième enfant, Siméon (31 mars 1884 – 18 septembre 1884), qui lui survivra quelques mois. Elle avait 36 ans et 5 mois. Elle a été inhumée le 7 avril dans le caveau de l'église de Saint-Éphrem-de-Tring.

Le 11 mai de la même année, un acte notarié est passé devant le même notaire Pagé. Il porte le numéro 331 et est enregistré le 13 mai 1884 au bureau du comté de Beauce, sous le numéro 23083. Cet acte contient la déclaration de décès de Marie Bolduc, la reconnaissance d'Anthime Pomerleau institué légataire universel et le legs fait, soit la moitié de la terre située dans le neuvième rang du Canton de Tring ... contenant 120 acres de terre en superficie. Le dit Sr Pomerleau a déclaré ne savoir écrire ni signer³². Il n'est pas fait mention de montant d'argent relatif à la clause du testament par laquelle Marie Bolduc informe son mari qu'il doit donner 100 dollars à chacun de ses enfants.



Marie-Claire, Joseph, Émilie et Ernest Pomerleau.

Quatre enfants de Marie Bolduc atteignent l'âge adulte. Marie-Claire (4 novembre 1872 – 4 juin 1953), l'aînée, prend soin de la famille et se marie en 1909 à l'âge de 33 ans. Elle n'a pas de postérité issue de ses trois unions; elle est inhumée à East Broughton. Joseph (28 décembre 1873 – 28 juillet 1970) se marie en 1902 et a 12 enfants. Son épouse décède en 1925. Il est inhumé à Sainte-Clotilde (Beauce). Émilie (17 août 1880 – 16 janvier 1941), se marie en 1901 et a cinq enfants. Elle est inhumée à East Broughton. Ernest (6 juin 1882 – 28 février 1942) se marie en 1907 à Saint-Victor. Il émigre aux États-Unis

³¹ Testament enregistré au numéro 308 de l'étude du notaire Clovis-Ernest Pagé, 1882-1948 (copie trouvée dans les archives personnelles d'Anthime Pomerleau, conservées par son arrière-petit-fils André Pomerleau).

³² Acte du 11 mai 1884 (copie trouvée dans les archives personnelles d'Anthime Pomerleau, conservées par son arrière-petit-fils André Pomerleau).

quelques années plus tard. Il a cinq enfants et est inhumé à Newport, Vermont.

Après le décès de son épouse, Anthime Vachon dit Pomerleau a toujours vécu à l'endroit cité dans son contrat de mariage. Il y est décédé le 19 décembre 1936, soit plus de 52 ans après son épouse avec qui il n'a vécu qu'un peu plus de 12 ans. Il ne s'est jamais remarié. Ses fils Ernest et Joseph l'ont secondé dans les travaux de la ferme : Ernest jusqu'en 1910, Joseph de 1910 à 1925, à qui a succédé son fils aîné Noël, suivi de son frère François qui a poursuivi l'exploitation de la ferme de 1930 à 1979. Sur la photo ci-dessous prise vers 1955, la maison, à laquelle on a ajouté un étage à la fin des années 1940, est la même que celle où ont vécu et sont décédés Marie Bolduc et Anthime Pomerleau.



Ferme du 9^e Rang, Sainte-Clotilde-de-Beauce, exploitée par la famille Pomerleau : Guillaume, Anthime et Marie Bolduc, Ernest, Joseph Noël et François 1863-1979. Le hangar ainsi que l'annexe de la maison datent du XIX^e siècle.

Source : collection personnelle de Paulette Pomerleau.

Ascendance de Marie Bolduc

Louis BOULDUC et Françoise Lebrun (Isambert, marchand de Paris et Perrette Conseil) Paris, ct Chazerets, 6 août 1595

Pierre BOULDUC et Gillette Pijart (Adam et Jacqueline Charron) Saint-Benoît, Paris, 27 décembre 1639

Louis BOULDUC et Élisabeth Hubert (Claude et Isabelle Fontaine) Notre-Dame, Québec, 20 août 1668

René BOLDUC et Marie-Anne Gravel (Jean et Marie Cloutier) ct notaire Étienne Jacob, Québec, 8 février 1700

Zacharie BOLDUC et Jeanne Meunier (François et Angélique Jacob) Saint-Joachim, Côte-de-Beaupré, 28 août 1728

Joseph-René BOLDUC et Marie-Anne Gagné (Pierre et Marie-Reine Bluteau) Saint-Joseph, Saint-Joseph-de-Beauce, 19 août 1776 Augustin BOLDUC et Catherine Doyon (François et Geneviève Gagnon) Saint-François, Beauceville, 30 juin 1807

Jean BOLDUC et Anastasie Bernard (Godefroy et Sophie Marcoux) Saint-François, Beauceville, 6 novembre 1840

Marie BOLDUC et Anthime Pomerleau (Guillaume Vachon dit Pomerleau et Geneviève Dugrenier dit Perron) Saint-Victor, Saint-Victor-de-Beauce, 6 février 1872

LE PATRONYME BOLDUC

Bolduc est un patronyme issu de la contraction de Bois-Le-Duc, ville du Brabant-Septentrional des Pays-Bas. Par syncope, Bois-le-Duc a donné son nom au bolduc, ruban servant à l'emballage des paquets-cadeaux fabriqué dans cette ville et à Bolduc, patronyme courant au Québec³³. Au XVIII^e siècle, « bolduc » désigne donc un ruban utilisé pour ficeler des paquets. Sous forme de ruban de couleur vive (généralement en coton), il est également utilisé par les couturières lors de moulages de tissu sur mannequin, par transparence, afin de déterminer les lignes et coutures du prototype de vêtement³⁴.

Boualduc, Boulduc, Balduc, Baulduc, Bosleduc et enfin Bolduc sont les principales graphies de ce patronyme. Louis Boulduc est l'ancêtre des Bolduc d'Amérique. La graphie **Bolduc** est utilisée pour les inscriptions concernant les descendants de Louis Boulduc.

Plus de 20 000 mille personnes portant le patronyme Bolduc sont recensées dans *Le dictionnaire généalogique des familles Bolduc d'Amérique*, publié en 2008 par Pierre Bolduc. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, plusieurs Bolduc, venant surtout des comtés de Beauce, de Bellechasse, de Lévis et de Mégantic, immigrèrent aux États-Unis. On les répertorie surtout au Maine, au New Hampshire, au Massachusetts et également au Minnesota.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, ce patronyme occupait en 2006, le 63^e rang des noms de famille les plus courants au Québec. Il représente 0,187 % de la population du Québec, et 1,8 % de la population de la MRC de Robert-Cliche est constituée de Bolduc³⁵. La même source donne la répartition en pourcentage des personnes portant ce patronyme dans les 17 régions administratives de la province. Au Québec, un Bolduc sur quatre réside dans la région de la Chaudière-Appalaches.

³³ <u>fr.wikipedia.org/wiki/Bois-le-Duc</u> (consulté en juillet 2014).

⁴ <u>fr.wikipedia.org/wiki/Bolduc</u> (consulté en juillet 2014).

³⁵ www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/ caracteristiques/noms famille 1000.htm (consulté le 1^{er} juillet 2014).

| Bas-Saint-Laurent | 0,8 % |
|-------------------------------|--------|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 8,7 % |
| Québec | 11,7 % |
| Mauricie | 2,8 % |
| Estrie | 10,6 % |
| Montréal | 7,9 % |
| Outaouais | 1,3 % |
| Abitibi-Témiscamingue | 3,9 % |
| Côte-Nord | 0,6 % |
| Nord-du-Québec | 0,8 % |
| Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 0,1 % |
| Chaudière-Appalaches | 24,5 % |
| Laval | 2,5 % |
| Lanaudière | 3,9 % |
| Laurentides | 4,8 % |
| Montérégie | 12,1 % |
| Centre-du-Québec | 3,1 % |

Certains descendants de Louis Boulduc et Élisabeth Hubert ont eux-mêmes, par leur enfant ou par leur conjoint, marqué leur époque. Françoise Bolduc (1708-1771) et son époux Joseph Corriveau sont les parents de Marie-Josephte Corriveau (1733-1763) surnommée « La Corriveau »; Joseph Bolduc, notaire, a siégé comme sénateur de 1884 à 1924; Édouard a épousé Mary Travers³⁶ (1894-1941) dite « La Bolduc », célèbre interprète de chansons folkloriques dont les œuvres sont encore fréquemment reprises. Plusieurs autres Bolduc se sont illustrés dans les domaines artistique, politique, scientifique ou autres.



Mary Travers, en 1932. (Wikipédia, consulté en septembre 2014.

CONCLUSION

La consultation de plusieurs documents d'archives nous a permis de mettre à jour quelques faits et gestes de Louis Boulduc. Les précieuses informations contenues dans les documents conservés depuis plus de 350 ans nous révèlent un certain aspect de la personnalité de cet ancêtre qui compte une imposante descendance. L'année 2015 marque le 350^e anniversaire de son arrivée en Nouvelle-France, ainsi que de celle des militaires du régiment de Carignan-Salières. Trois ans après son arrivée, il épouse Élisabeth Hubert, Fille du roi, faisant partie du groupe des 764 femmes venues en Nouvelle-France, entre 1663 et 1673.

Le relevé des soldats du régiment de Carignan-Salières et des troupes de Tracy effectué par Marcel Fournier recense quelque 285 individus qui se sont mariés en Nouvelle-France, dont 169 avec des Filles du roi. Des représentants de ces deux groupes figurent en grand nombre dans nos ascendances personnelles. Dans mon tableau d'ascendance, je dénombre 10 soldats du régiment de Carignan-Salières et des troupes de Tracy et 51 Filles du roi. Le couple Boulduc-Hubert s'y retrouve cinq fois, soit une fois du côté maternel et quatre fois du côté paternel.

Mon arrière-grand-mère, Marie Bolduc, est une descendante de Louis et Élisabeth Hubert. Nous avons découvert de forts douloureux passages de sa courte vie. En 15 jours, elle a vu mourir trois de ses enfants, âgés de quatre ans, deux ans, et sept mois; mère de cinq enfants, en moins de deux semaines, il ne lui en restait plus que deux. Moins de cinq ans plus tard elle décède, trois jours après la naissance de son huitième enfant qui ne lui survivra que de quelques mois. Hélas! la mortalité infantile était très fréquente dans les familles de nos ancêtres.

En effet, au XVIII^e siècle en Europe, un enfant sur quatre meurt avant l'âge de un an, et un sur deux seulement arrive à l'âge adulte³⁷. Au XIX^e siècle, en Belgique, 18 à 20 % des enfants mouraient avant un an, et 40 % du total des décès concernaient des enfants de moins de cinq ans³⁸. À Québec, en 1899, il y eut 665 décès sur un total de 1332 naissances. Heureusement, la situation s'est améliorée. En 2013, au Québec, le taux de mortalité avant un an est de 4,3 enfants sur 1000 et de 4,8 au Canada³⁹.

BIBLIOGRAPHIE

- Bulletin de recherches historiques, vol. XXII, Beauceville, mars 1916, n° 3, « Louis Boulduc ou Bolduc », P.G.R. (Pierre-Georges Roy) p. 65-70; vol. XXVI, Beauceville, janvier 1920, n° 1 « Boulduc », (Régis Roy), p. 13.
- BOLDUC, Charles-Émile. *Charles-Émile Bolduc raconte Côte-Nord 1928-1987*, [s. l.],Éditions du Cyclope, 1988, 267 p.

³⁶ Mariés le 17 août 1914 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de Montréal.

³⁷ Wikipédia, <u>fr.wikipedia.org/wiki/Mortalité infantile</u> (consulté en octobre 2014).

³⁸ www.one.be/uploads/tx ttproducts/datasheet/ BDMS 2012 BD chap 3.pdf (consulté en octobre 2014).

³⁹ www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/health21a-fra.htm (consulté en octobre 2014).

- BOLDUC, Charles-Émile. *Journal d'une vie de famille,* [s. é.], 2004, 754 p.
- BOLDUC, Pierre. Dictionnaire généalogique des familles Bolduc d'Amérique, Québec, [s. é.], 2007, 1025 p.
- BOLDUC, Yan J. Kevin. *De la dynastie Boulduc aux Bolduc du Nouveau Monde,* [s. l. s. é.], 2008, 100 p.
- DELAMARRE, Yves. *Louis Bolduc, notre ancêtre malgré tout,* [s. l. s. é.], 2007, 99 p.
- DEMERS, Benjamin. Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce – Beauceville: des débuts à 1891, [s. l.], Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, 1981, 150 p.
- Dictionnaire biographique du Canada, vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 92-93.
- Dictionnaire national des Canadiens-Français, Montréal, Institut généalogique Drouin, 1965, Tome 3.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. Le régiment de Carignan-Salières, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 127 p.
- GARANT, André. La famille Bolduc, liée à l'histoire de la Beauce, Lévis généalogique, printemps 2009, www.genealogie.org/club/sglevis/ (consulté le 15 octobre 2014).
- GARIÉPY, Raymond. Les terres de Saint-Joachim, Québec, Société de généalogie de Québec, 1997, 472 p.
- GIROUX, Barthélémy. « Louis Bolduc, soldat du régiment de Carignan-Salières », conférence du 13 octobre 1965, Mémoires, Société généalogique canadienne-française, vol. XVII, n° 4, p. 245 à 254.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Montréal, Gaétan Morin éditeur, 2003, 1177 p.
- LANDRY, Yves. Les Filles du roi au XVII^e siècle, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 177 p.
- Saint-François de Beauce, je me souviens, Comité du 150^e, 1985, 767 p.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668,* Drummondville, La Maison des ancêtres Inc., 2004, 517 p.
- LEBEL, Gérard C.Ss.R. *Nos Ancêtres,* Sainte-Anne-de-Beaupré, [s. é.], 1981, vol. 2.

- LEJEUNE, Louis. Dictionnaire général du Canada, Université d'Ottawa, 1931, 862 p.
- MATHIEU, Hermann. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Ephrem de Beauce et le canton de Tring,* [s. l.], Comité du centenaire, 1981, 310 p.
- PERRON, Guy. *Prévôté de Québec*, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, vol. 3 à 13.
- POMERLEAU, Andréa. Généalogie ascendante et descendante de Guillaume Pomerleau, Montréal, Librairie St-Viateur, 1950, 180 p.
- SENÉCAL, Louise, et Lorraine POULIN FLUET. Désir de se raconter, [s. l.], Société du Patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce, 2000, 679 p.
- TREMBLAY, Gilles. Louis Bolduc et Élisabeth (Élisabelle) Hubert, www.migrations.fr/ENIGMESGENEALOGIQUES/ BOLDUC Louis HUBERT.htm (consulté le 20 septembre 2014).
- WAROLIN, Christian. « La dynastie des Boulduc apothicaires à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », Revue d'histoire de la pharmacie, vol. 89, n° 331, 2001, p. 333-354.
 www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm 0035-2349 2001 num 89 331 5246 (consulté le 11 octobre 2014).
- WAROLIN, Christian. « Étude généalogique de la dynastie des Pijart, orfèvres ou apothicaires à Paris aux XVI^e et XVII^e siècles », Revue d'histoire de la pharmacie, vol. 94, n° 355, 2007, p. 361-370, www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm 0035-2349 2007 num 94 355 6372 (consulté le 30 octobre 2014).
- Le Centre de généalogie francophone d'Amérique, www.genealogie.org (consulté le 25 août 2014).
- https://sadp.wordpress.com/tag/famille-martel/ (consulté le 6 octobre 2014).
- http://www.cfqlmc.org/pdf/Soldats CS.pdf (consulté le 30 juillet 2014).

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse helene.routhier@videotron.ca

RASSEMBLEMENT DE FAMILLE



RASSEMBLEMENT 2015 – ASSOCIATION DES FAMILLES MORISSETTE

L'association des familles Morissette invite ses membres et toute la population à son rassemblement annuel qui aura lieu cette année à l'Hôtel Cap-aux-Pierres, 444, chemin de la Baleine, L'Isle-aux-Coudres (Québec), GOA 2AO, la fin de semaine du 29 au 31 mai 2015. L'assemblée générale annuelle se tiendra à 10 h, le samedi 30 mai 2015. Tous les Morissette (peu importe l'épellation du patronyme) et leurs amis et alliés sont cordialement invités à passer la fin de semaine avec nous. Pour plus de détails, voir le site www.morissette.org.





OSEZ LA PALÉOGRAPHIE

LA PALÉOGRAPHIE: AU-DELÀ DE LA TRANSCRIPTION

(partie 2)

Daniel Fortier (6500)

Originaire de la ville de Jacques-Cartier, aujourd'hui intégrée à la ville de Longueuil, sur la rive sud de Montréal, diplômé en sciences économiques de l'Université de Sherbrooke (1976), Daniel Fortier a travaillé dans la fonction publique québécoise à titre d'agent de recherche. Retraité depuis 2010, l'auteur s'intéresse particulièrement aux questions méthodologiques et à la gestion documentaire en généalogie. Il porte également son regard sur le patronyme Fourquin dit Léveillée et au parcours de certains représentants de cette famille dans le contexte socio-économique du XIX^e siècle.



RÉSUMÉ

Après le rapide survol de la notion de paléographie et de sa relation avec les intérêts des généalogistes, cette seconde partie propose certains éléments concernant la pratique du « déchiffrement », les ressources disponibles et soumet des propositions d'initiatives pour développer cette pratique. Tout comme la première partie, la présente chronique n'a pas la prétention d'être un cours et se veut plutôt une amorce à la discussion.

B12 – TOUCHÉ – COULÉ

Si les généalogistes se sont peu intéressés au développement des aspects théoriques de la paléographie, il en va autrement en ce qui touche la paléographie en mode lecture.

Plusieurs généalogistes¹, eux-mêmes confrontés à des documents que l'on qualifiera d'anciens, dans notre contexte, vont proposer des méthodes pour la lecture de ces derniers. À cet égard, Langlois nous semble le plus explicite, qualifiant, dès le titre de son ouvrage², la paléographie comme étant « l'art de déchiffrer ».

En effet, si certaines connaissances sont nécessaires (par exemple, les différentes formes que peuvent prendre les lettres de l'alphabet, les abréviations, les divers lexiques, etc.), la lecture des textes anciens est avant tout une affaire d'ouverture d'esprit et de méthode.

Ouverture d'esprit, parce que le lecteur contemporain ne doit pas s'attendre à retrouver l'orthographe actuelle (d'ailleurs, laquelle?), ni l'accord du participe passé ou l'existence d'une ponctuation élaborée. Il ne doit pas être surpris, non plus, de certaines pratiques comme la présence plus ou moins aléatoire des majuscules, l'irrégularité de l'orthographe (un mot pouvant être écrit de façons différentes dans le même texte), l'écriture aux sons (ce qui n'est pas très différent pour ceux qui connaissent bien les réseaux sociaux modernes) ou les liaisons entre les mots. À ceci s'ajoutent inévitablement les taches d'encre, le papier altéré, et que dire de l'inventivité dans la graphie des patronymes. Avant

La méthode, maintenant. Il y a un consensus sur le fait que la lecture et la transcription subséquente (nous reviendrons sur ce dernier point) doivent se faire ligne par ligne, mot à mot, sans rien ajouter ou enlever dans le respect du document d'origine, ces dernières précautions permettant éventuellement de faciliter une collaboration entre déchiffreurs autour d'un texte particulier. Dans son livre, Langlois aborde les différents types d'écriture (ronde, anguleuse, ronde-anguleuse), et propose la technique d'un premier balayage, pour voir l'apparence générale du texte et repérer les mots faciles et les formes de lettre.

Mais au-delà de cette méthode très structurée, la lecture d'un texte ancien s'apparente à une combinaison de méthodes des jeux de « Mastermind », de « Sudoku » et de bataille navale. Ainsi, si les auteurs s'accordent à dire que le transcripteur ne doit pas « deviner » les lettres ou les mots, aucun n'interdit cependant de « déduire ». On doit se rendre à l'évidence que l'écriture cursive pratiquée par certains curés, notaires et autres scripteurs est fortement individualisée, irrégulière et ne répond même pas toujours aux « standards grammaticaux de l'époque »³. Par conséquent, la simple connaissance des abréviations ou des graphies d'époque n'est pas toujours suffisante pour résoudre l'orthographe

d'aborder un texte, le « déchiffreur » doit donc accepter ces réalités.

PERRON, Guy. « La lecture des textes anciens », L'Ancêtre, volume 15, numéro 9, mai 1989, p. 323-330.

² LANGLOIS, Michel. La paléographie ou l'art de déchiffrer les écritures anciennes, Sillery, La Maison des ancêtres québécois, 1999, 194 p.

Même M^{gr} de Laval informe son correspondant que..., la precipitation m'y a peust-estre faiet faire bien des fauttes que vous excuserez (cité dans HARRISON, Jane E. Adieu pour cette année – La correspondance au Canada, 1640-1830, Musée canadien des civilisations, 1997, à la p. 93). Donc, en 1676, la notion de « faute d'orthographe » existe et déjà une certaine norme prévaut.

capricieuse de certains scribes. Tout comme dans les jeux mentionnés précédemment, on doit procéder du connu à l'inconnu, exclure des combinaisons impossibles et, compte tenu du type de documents, présumer de certaines formulations, puis « déduire »⁴.

Et quelques fois, en dépit de nos efforts, il est préférable de reconnaître qu'il nous est rendu impossible de transcrire un document, et de faire un appel à tous.

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES : LA GUERRE NE DEVRAIT PAS AVOIR LIEU

Les opinions évoluent concernant le travail de transcription. À l'origine, les plus rigoristes⁵ prônaient un respect intégral de la graphie et de l'agencement du texte (incluant les liaisons malheureuses de certains mots). À l'opposé, il serait totalement inutile d'actualiser l'orthographe de façon exagérée.

Rappelons que, dès l'origine, la transcription des textes anciens réalisée par les moines du Moyen Âge visait à faciliter la lecture (en passant d'un document écrit en semi-onciales aux caractères carolingiens)⁶. Les exemples viennent donc de loin pour accepter certaines adaptations.

De plus, les moyens technologiques actuels nous permettent d'envisager des transcriptions multiples, selon les objectifs poursuivis par le « transcripteur ». Ainsi, une transcription visant à faire une analyse de l'orthographe, du style et de la grammaire utilisés par un scripteur sera évidemment étroitement liée à l'original⁷. Par contre, si l'objectif est d'en simplifier la lecture, il n'y a pas d'intérêt de reproduire textuellement l'ensemble des ligatures entre les mots; elles sont dues bien souvent au seul souci (ou paresse) du scripteur original de ne pas soulever sa plume, et à son intention de procéder le plus rapidement possible⁸.

L'idéal serait la présence du document original, avec une transcription compréhensible, respectant l'orthographe et les abréviations d'origine, et qui est accompagnée éventuellement de notes et de commentaires. Le respect du « ligne par ligne » et du « mot à mot » est un incontournable pour faciliter les échanges entre déchiffreurs, ainsi que l'observance de certains signes pour indiquer les mots non transcrits, mots non compris par le déchiffreur ou signes marquant ses doutes⁹. Le résultat final devrait être un déchiffrement qui n'est pas une trahison, et une transcription qui ajoute de la compréhension au texte¹⁰.

LES RESSOURCES

Les généalogistes ont accès à diverses ressources pour faciliter leurs travaux de transcription. Elles sont de deux ordres : celles liées à l'apprentissage de la paléographie et celles concernant les documents déjà transcrits.

Dans la première catégorie, nous retrouvons, outre la documentation remise lors d'une formation ou d'un cours¹¹, un certain nombre de volumes d'initiation disponibles, par exemple, à la bibliothèque de la Société de généalogie de Québec¹².

Parallèlement à cette forme classique de documentation sur un support papier, la généralisation de l'utilisation d'Internet donne accès à de la documentation écrite, mais surtout à des moyens pédagogiques d'autoapprentissage. Ces sites, souvent européens, rendent disponibles des textes, comme travaux pratiques, avec une lecture pas-à-pas par le biais du déplacement de la souris de son ordinateur¹³.

La seconde catégorie touche la disponibilité des documents ayant déjà fait l'objet d'une transcription. Dans cette catégorie, les options sont nombreuses selon le type de documents ou du support recherché. Notons tout de suite les apports plus que hautement significatifs de Guy Perron concernant la transcription de documents historiques à incidences généalogiques¹⁴, ou encore ceux de Jean-Claude Trottier¹⁵.

D'ailleurs, la pratique courante de lecture pour une personne modérément alphabétisée ne se fait pas lettre par lettre, ou encore par syllabes, et même pas mot à mot, mais par une reconnaissance visuelle d'ensembles de mots.

LEFEBVRE, Fernand. « Introduction à la paléographie canadienne », Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 28, n° 4, octobre-décembre 1958, p. 490-521.

https://archive.org/stream/v28revuedeluniver1958univ#page/490/mode/2up

⁶ GÉLINAS, Yvon, o.p. « La paléographie et les documents canadiens », Archives, vol. 11, n° 4, mars 1980, p. 4.

MARTINEAU, France et Marcel BÉNÉTEAU. Incursion dans le Détroit, Journaille Commansé le 29 octobre 1765 pour le voiage que je fais au Mis a Mis, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 136 p.

FORTIER, Daniel, encadré « Pour comprendre nos ancêtres dans l'inconfort », L'Ancêtre, numéro 309, volume 41, hiver 2015, p. 55.

Probablement une des sources les plus autorisées en la matière : l'École des Chartes. http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/ edition epoque moderne/edition des textes.

BRETON, Guy. « Paléographie franco-canadienne », L'Entraide généalogique, vol. 6, n° 4, 1984, SGQ6-QCCA-L-2. L'auteur parle d'une transcription intégrale versus d'une transcription explicative.

¹¹ MAHEU, Diane. La paléographie – la connaissance des écritures anciennes. Notes de cours, 9 février 2013.

¹² Voir encadré « La Bibliothèque paléographique de la SGQ ».

¹³ Compte tenu de la difficulté de décrire de façon manuscrite une « approche visuelle », le lecteur est invité à consulter les sites présentés dans l'encadré « Les Ressources ».

Notamment la transcription des documents de la Prévôté de Québec, mais également des manuscrits portant sur les voyages des bateaux et les engagés qui ont fait l'objet de nombreuses chroniques dans L'Ancêtre (ex. vol. 16, n° 1; septembre 1989, p. 3-8).

www.guyperron.com/ptprevote de quebec publications.htm

¹⁵ TROTTIER, Jean-Claude. Prévôté de Québec, transcription du registre civil, vol. 9, t. 1 et 2, Longueuil, Les éditions C. G. L., 1997.

Concernant les documents notariés, la série de 25 volumes de Tanguay et Asselin¹⁶ s'avère une source de base, principalement pour les notaires en exercice au cours de la période de la Nouvelle-France. Touchant toujours les actes notariés, Bibliothèque et Archives nationales du Québec possède sur microfilms un grand nombre, mais indéterminé, d'actes transcrits au cours des années par les palais de Justice¹⁷. Ajoutons à cette liste les deux volumes d'actes notariés touchant la famille Labrecque¹⁸ et près de 600 actes transcrits et disponibles sur le site informatique de la Société de généalogie de Québec¹⁹.

Devant cette abondance de pièces transcrites, le chercheur se heurte cependant à une dispersion et surtout à la difficulté d'avoir une vue d'ensemble des documents disponibles.

LES ACTIONS OU LE PARCOURS DU COMBATTANT

Le généalogiste, soit parce qu'il désire établir la preuve généalogique de sa filiation ou encore qu'il veuille poursuivre ses recherches par la réalisation d'une histoire de famille, se doit de consulter des documents originaux d'une époque ancienne.

Cet intérêt l'amène souvent à parfaire ses connaissances ou ses habiletés et, pour certains, à développer des outils de référence.

En ce qui concerne les connaissances, un cours d'introduction à la paléographie²⁰ lui permettra au moins de mesurer le chemin à parcourir et d'être sensibilisé aux difficultés potentielles²¹. Antérieurement à ce cours, la formation de base en généalogie est évidemment un passage obligé. Bien que les documents

TANGUAY, Jean-Marie et ASSELIN, Fleurette. Je lis mes ancêtres, 25 volumes, 1994, Club de généalogie de Longueuil – (aussi disponible sur support informatique). Également des mêmes auteurs, une série de sept volumes concernant essentiellement des actes de mariage du XVII^e siècle. Les deux séries de volumes sont disponibles à la bibliothèque de la SGQ (cote 4-1000 et 4-1200).

Microfilms 4M00-6607 à 4M00-6615, 4M01-6121 à 4M01-624 et 4M01-6349. Ces transcriptions seraient également disponibles à la Société généalogique canadienne-française au moyen notamment de leur site : www.sgcf.comm/index.php.nc p h p ? path=content§ion=societe&subsection=histoire&page=histoire

¹⁸ LABRECQUE, Romain et coll. Les Labrecque à travers leurs contrats, 2 tomes, Québec, 2011 et 2012, 948 p. et 814 p.

www.sgq.qc.ca.

²⁰ Un tel cours est donné, en quatre volets, par M^{me} Diane Maheu, à la SGQ dans le cadre d'un atelier spécialisé. concernant les baptêmes, mariages et sépultures sont souvent brefs et relativement bien couverts par des index (PRDH, BMS2000), leur lecture dans le « texte » peut être particulièrement intéressante, autant par ce qu'ils disent que par ce qu'ils omettent²²; ces actes demeurent toujours l'élément ultime dans l'établissement de la preuve généalogique. Ajoutons, à cette formation, toutes celles touchant les différents types d'actes notariés (mariages, donations, inventaires, etc.) qui sont également des incontournables puisque ces cours fournissent le contexte et le vocabulaire de base à la compréhension des textes des notaires. Comme il a été mentionné précédemment, à défaut de déchiffrer chaque lettre d'un mot, la connaissance du vocabulaire de l'époque pourra vous permettre de le déduire.

Pour le développement des habiletés, vous avez le choix entre être autodidacte (principale voie à l'heure actuelle) et l'apprentissage (coaching). Dans le premier cas, vous vous astreignez, par exemple, à la méthode de Langlois ou vous consultez certains sites d'autoapprentissage²³. Dans le cas de la deuxième possibilité, il serait plus juste de parler de « compagnonnage » parce que les ressources en la matière sont rares et évidemment pas toujours disponibles²⁴. L'approche de la Société généalogique canadienne-française en représente un bel exemple. Les amateurs intéressés sont amenés à se regrouper en équipe de six ou sept personnes, avec un chef par unité de travail. Les personnes partagent leurs « problèmes » et leur expérience, tout en contribuant à doter leur société de nouvelles transcriptions²⁵.

Finalement, nonobstant les groupes d'entraide mentionnés précédemment, la collectivité des généalogistes du Québec semble manquer d'outils collectifs pour faciliter ses travaux en transcription. Ainsi, dans une section précédente, nous regrettions la dispersion des informations relatives aux actes notariés transcrits. L'équivalent d'un BMS2000, pour les actes transcrits, serait peut-être opportun et viendrait réduire le caractère déjà souvent fastidieux de la recherche d'actes, malgré l'existence des répertoires des greffes.

D'autres outils, disponibles publiquement, seraient souhaitables. Il en va ainsi de la création de répertoires informatisés d'abréviations (par notaire), ou de l'évolution des lexiques et des formulations selon les époques.

À l'exception des formations données par les sociétés d'histoire et de généalogie, nous avons trouvé peu de traces de cours en paléographie donnés dans les institutions universitaires, soit : 1) à l'Université de Montréal - un cours sur l'apprentissage des techniques de lecture des écritures anciennes du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle, 2) à l'Université Laval – un séminaire de textes grecs (anciens), 3) à l'Université McGill - un cours sur la notation musicale de 1100 à 1600, 4) à l'Université du Québec – Chicoutimi – un atelier de paléographie donné par M. André Côté, dans le cadre d'un cours sur l'Histoire de la Nouvelle-France 1608-1760.

²² CAYOUETTE, Gilles, son blogue : http://chercheurnomade.blogspot.ca/

²³ Voir encadré « *Quelques ressources sur Internet* ».

²⁴ Ou se font contre rémunération.

Depuis la fin de 2014, la SGQ a mis sur pied un groupe similaire d'entraide en paléographie sous la responsabilité de Lise Saint-Hilaire. Pour information : www.facebook.com/pages/Soci%C3%A9t%C3%A9-de-G%C3%A9n%C3%A9alogie-de-Qu%C3%A9bec/553614701384842? fref=ts (consulté le 24 octobre 2014).

Il nous reste, dans les faits, à passer de la simple transcription à une certaine forme évoluée de paléographie.

Tous les commentaires sont les bienvenus et pourront être faits directement à l'auteur à l'adresse courriel suivante <u>fortierdanielsgq@gmail.com</u>.

DERNIÈRE HEURE

Dans le premier volet de cet article (*L'Ancêtre*, numéro 309, volume 41, hiver 2015), nous espérions la

création d'un logiciel faisant de la reconnaissance intelligente de caractères. En date de la rédaction de la présente partie (décembre 2014), on annonce la sortie d'un logiciel d'aide à la paléographie pour le début de 2015. Sur la base de la démo, le logiciel proposé permettrait, entre autres choses, d'améliorer la visibilité des vieux documents.

https://www.facebook.com/champollion2.0?fref=ts

LA BIBLIOTHÈQUE PALÉOGRAPHIQUE DE LA SGQ

La bibliothèque de la Société de généalogie de Québec compte 13 documents dans sa section « Paléo » (cote 4-1050). Nous commentons brièvement certains de ces ouvrages.

ANONYME. Initiation à la paléographie, Allier Généalogie, 1994, 50 p.; cote SGQ: 4-1050-8.

ANONYME. Lire les écritures anciennes, Réédition Vendôme, 2009, 566 p.; cote SGQ: 4-1050-12.

COUTURIER, Yves et Nicole PELLEGRIN. *Lire les textes anciens – 25 documents des XVIII^e et XVIII^e siècles,* Geste éditions/ archive de Vie, 2005, 152 p.; cote SGQ : 4-1050-13. Belle présentation.

DE TARRAGON, Roland. Écritures anciennes du XV^e au XVIII^e siècle, exemples et formes de lettres, abréviations, mots et phrases d'après des originaux, actes des archives notariales et état civil, Éditions Créer, 2005,-: cote SGQ: 4-1050-12. Très intéressant par son approche. Voir également dans le site web présenté ci-après.

GUIRAUD, Pierre. L'ancien français, collection « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1965, 128 p.; cote SGQ: 4-1050-9.

GUIRAUD, Pierre. *Le Moyen français, collection* « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1963, 128 p.; cote SGQ: 4-1050-10.

GUIRAUD, Pierre. *Patois et Dialectes français, collection* « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1968, 118 p.; cote SGQ: 4-1050-11.

LAFORTUNE, Hélène et Normand ROBERT. *Parchemin s'exécute. Lexique et Liste alphabétique des notaires du Québec ancien, avant 1900,* Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo Inc., 1994, 98 p.; cote SGQ: 4-1050-6. Liste de près de 40 pages de noms de notaires ayant principalement exercé au Québec.

LAFORTUNE, Marcel. *Initiation à la paléographie franco-canadienne. Les écritures des notaires aux XVII^e-XVIII^e siècles,* Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo Inc., coll. « Méthode », t. 1, 1982, 60 p.; t. 2, 1983, 72 p.; t. 3, 1988, 48 p; cotes SGQ: 4-1050-1, 4-1050-2, et 4-1050-3. Trois petits volumes. Des classiques au Québec. Intéressants pour les exemples concernant certains notaires.

LANGLOIS, Michel. La paléographie ou l'art de déchiffrer les écritures anciennes, Sillery, La Maison des ancêtres québécois, 1999, 194 p.; cote SGQ : 4-1050-4. Un incontournable à consulter.

TARDIF, Henri-P. Complément de généalogie, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 1999, 188 p.; cote SGQ: 4-1050-5.

TÊTE, George. Généalogie et textes anciens, Centre généalogique du Midi-Provence, 1982, 142 p.; cote SGQ: 4-1050-7.

QUELQUES RESSOURCES DANS INTERNET

http://eric-camille.voirin.pagesperso-orange.fr/paleo/index.html, cours basé sur une série de 13 exercices, textes du XV^e au XVIII^e s. Possibilité de télécharger le cours en PDF. Des exemples suivis de commentaires.

http://rdetarragon.chez-alice.fr/ecpar01.htm, cours où, au moyen du pointeur de la souris, nous pouvons suivre la transcription d'un texte. Du même auteur que le livre cité dans la section précédente.

<u>www.entraide-genealogique.net/</u>, site d'entraide paléographique de France. Peut être une inspiration pour le Québec. <u>www.nationalarchives.gov.uk/palaeography/default.htm</u>, site des archives du Royaume-Uni, approche pédagogique

intéressante.



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

Rouen

Comment ne pas citer Victor Hugo? Rouen, La ville aux cent clochers carillonnant dans l'air Le Rouen des châteaux, des hôtels, des bastilles Dont le front hérissé de flèches et d'aiguilles Déchire incessamment les brumes de la mer. (Les Feuilles d'automne, 1831.)

Victor Hugo exagère, mais la formule « ville aux cent clochers » est ancienne et appliquée à d'autres villes. Certains articles parlent de 37 paroisses à Rouen, 31 à l'intérieur des murs, 5 dans les faubourgs, et une annexe. Le volume de la collection *Ces villes et villages de France... berceau de l'Amérique française* dresse la liste des migrants originaires de la ville; chacune des 31 paroisses est représentée, le plus grand nombre venant de Saint-Maclou. Au total, 213 migrants viennent d'une paroisse identifiée; 29 autres d'une paroisse inconnue. Certaines de ces églises ont évidemment disparu, Saint-Vincent en particulier détruite en 1944, mais dont les vitraux du XVI^e siècle, protégés, ont été installés dans l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, achevée en 1972.

La ville de Rouen est située dans l'actuel département de Seine-Maritime. Elle en est la préfecture. C'est donc là que se trouvent les Archives départementales où sont regroupés des documents anciens (registres paroissiaux, actes notariés et autres) intéressant particulièrement le généalogiste.

La Seine traverse la ville, qui est le lieu de naissance des frères Pierre et Thomas Corneille (un musée est dédié à l'auteur du Cid dans la maison où il est né en 1606), de Gustave Flaubert (musée dans le pavillon de l'ancien Hôtel-Dieu où il est né, son père y étant chirurgien), et celui de Robert Cavelier de la Salle (baptisé dans l'église Saint-Herbland, maintenant détruite). Une plaque en hommage au



Photo fournie par l'auteur.

découvreur a été posée au coin des rues du Bec et du Gros-Horloge. Rouen est aussi le lieu du procès et du supplice de Jeanne d'Arc en 1431. Blaise Pascal est à Rouen avec son père en 1639; c'est là qu'il met au point la machine à calculer... On connaît enfin les quelque 30 tableaux impressionnistes de la cathédrale réalisés par le peintre Claude Monet.

René-Robert Cavelier de la Salle (1643-1687) n'est pas le seul dont la mémoire soit honorée à Rouen. Une plaque dans l'église Saint-Maclou rend hommage à Claude Poulain (1616-1687), fils de Pascal Poulain et Marie Levert, qui épouse Jeanne Mercier à Québec en 1639. Une autre honore Pierre Boivin (1643-1709), fils de Pierre Boivin et Anne Lecoq (qui se sont mariés dans cette église en 1633), époux en Nouvelle-France en 1664 d'Étiennette

Fafard; une troisième rappelle le souvenir de Pierre Dugrenier et Marie-Thérèse Grenet qui s'y sont mariés en 1711, et dont le fils Joseph se marie en Nouvelle-France en 1742.



Photo fournie par l'auteur.

Le visiteur admirera aussi les maisons à colombages (soubassement de pierres, ossature faite de grosses poutres horizontales et de poteaux verticaux entre lesquels sont intercalés de petits poteaux ou colombes, parfois en forme de croix de Saint-André, les intervalles étant remplis avec du plâtre). Ces maisons sont parfois en encorbellement (étages en avancée par rapport au rez-de-chaussée). Il faut voir le palais de justice, véritable dentelle de pierre, et qui est l'ancien parlement de Normandie; construit à partir du XV^e siècle, il abrita d'abord l'Échiquier ou Cour de justice. Rappelons que les parlements sont les cours qui jugent en dernier ressort au nom du roi (le Parlement de Paris jugeait, pour sa part, en première instance les affaires qui concernaient les princes du sang et les grands officiers). Saint-Maclou, je l'ai dit, est la paroisse d'origine d'un grand nombre de pionniers; son église date des XV^e et XVI^e siècles. L'aître Saint-Maclou, voisin, est un exemple presque unique d'un cimetière charnier (le mot aître désigne ici le cimetière situé en avant d'une église); il remonte au XIV^e siècle; l'espace central est entouré de galeries servant d'ossuaire; les poutres sont sculptées de symboles liés à la mort (crânes et ossements en particulier).



La population de la ville est estimée entre 70 000 et 75 000 habitants en 1640-1650. Les épidémies de peste sont fréquentes, en particulier en 1649-1650 et en 1668-1669. L'une des activités les plus importantes de la ville et des faubourgs concerne les Phot textiles : étoffes de lin et de chanvre puis cotonnades.



Photos fournies par l'auteur.

ROUEN ET LA NOUVELLE-FRANCE

Les premières relations connues entre Rouen et Terre-Neuve datent du début du XVI^e siècle. En 1541, Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval, embarque à Honfleur pour aller créer en Nouvelle-France (à Cap-Rouge, près de Québec) un établissement permanent. Mais c'est un marchand rouennais, Alonce de Civille (vers 1490-1552), qui lui procure des marchandises et des navires. L'établissement de Cap-Rouge, cependant, ne durera pas, Roberval étant obligé de rentrer en France en 1543.

La réforme protestante eut de nombreux adeptes dans la ville. Il existait un temple, proche de la ville, au Grand-Quévilly. Guillaume et Émery de Caen, tous deux protestants à leur baptême, ont joué un rôle important aux débuts de la colonie; ainsi, le 8 avril 1632, Guillaume de Caen engage 40 hommes pour l'établissement d'une colonie en Nouvelle-France. Du Havre, ces engagés vont à Québec recevoir la ville des mains des Anglais, après l'épisode de la prise de la ville par les frères Kirke en 1629; leur contrat de trois ans est établi au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France; certains sont originaires de Rouen. Néanmoins, dans un mémoire adressé à Jean Talon en 1664, Colbert demande qu'on sélectionne en priorité des migrants originaires de la Normandie plutôt que de La Rochelle, l'expérience ayant fait voir en Canada que les gens pris de la Rochelle sont la pluspart de peu de conscience & quasi sans Religion, fainéants & très-lasches au travail, & très mal-propres pour habituer un païs; trompeurs, debauches, blasphémateurs. Tout au contraire en Normandie, où l'on embarque les Normans,

Percherons, Picards, & des personnes du voisinage de Paris, qui sont dociles, laborieux & industrieux, et qui ont beaucoup plus de Religion. Or il est important dans l'establissement d'un pays, d'y ietter de bonne semence.

On rappellera encore que jusqu'à la création du diocèse de Québec en 1674, la vie religieuse de la colonie dépend de l'archevêque de Rouen. M^{gr} François de Laval n'est que vicaire apostolique jusqu'en 1674.

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES EN SEINE-MARITIME

Les sources pour les recherches généalogiques dans le département actuel de Seine-Maritime ne diffèrent pas sensiblement de celles des autres départements : les registres paroissiaux d'abord, consultables par Internet, les archives notariales ensuite (jusqu'à 1650 environ, celles des tabellions, officiers assermentés et habilités à recevoir les actes privés pour leur conférer authenticité, puis celles de quelques notaires, suivies des actes enregistrés sous le nom de Régie de 1677 à 1687, et enfin celles des 12 études notariales conservées). Sans oublier l'irremplaçable travail des associations généalogiques qui effectuent les relevés des actes de base de la recherche (naissances, mariages, décès).

Les recherches sur l'origine des Filles du roi menées en particulier avant les commémorations de 2013 (350^e anniversaire du premier départ) ont révélé des sources insoupçonnées ou pas encore fouillées. C'est ainsi qu'en janvier 2011, après que j'eus expliqué l'objet de mes recherches à la présidente de la salle de consultation des Archives départementales, et alors que je consultais divers inventaires, on me mit entre les mains le Registre des enfants de sexe féminin admis depuis 1646 à 1680 à l'Hôpital général. En tournant les premières pages du gros registre, je tombai sur la mention, en marge, de la date d'entrée à l'Hôpital de cinq filles, « En Canada le 8 juin 1671 ». On imagine mon émoi. Il restait à vérifier si le nom de ces cinq filles correspondait bien à ceux de migrantes reconnues en Nouvelle-France. Ce fut fait rapidement pour quatre d'entre elles avec l'ouvrage d'Yves Landry, et l'occasion pour celui-ci d'ajouter à son répertoire une nouvelle Fille du roi! Ces cing Filles sont : Jeanne Renard, Marie Pesche (ou Pesché), Catherine Delamare, Madeleine Auvray ou

Lenormand et Marie Lamy. Et c'est ainsi qu'il fut décidé d'apposer une plaque commémorative sur l'un des plus anciens murs de l'Hôpital général de Rouen, le 7 juin 2013. Nous savions par la correspondance entre



Photo fournie par l'auteur.

l'intendant Jean Talon et le ministre Jean-Baptiste Colbert, que des Filles avaient été tirées de l'hôpital de Rouen pour partir en Nouvelle-France; nous en avions alors une preuve formelle, et le nom précis de cinq d'entre elles. Au total, ce sont 47 Filles du roi qui seraient originaires de Rouen.

Une autre chercheuse, Bernadette Foisset, en consultant le registre du couvent du Refuge de Rouen, a trouvé la présence dans l'établissement d'Antoinette Legrand, autre Fille du roi. Une consultation complémentaire me permit d'y trouver le nom de Jeanne Levasseur. Le séjour de cette dernière dans l'établissement est bref : elle entre en janvier 1656; son patronyme est orthographié Vavaseur; elle est âgée de 23 ans, originaire de la paroisse de Saint-Éloi de Rouen; ses parents, Nicolas Levavaseur et Catherine Fortier, sont décédés; c'est une boulangère, madame Gainville (Guainville), qui l'a mise là et qui paie pour elle; on lui a donné en entrant le nom de sœur Sainte-Hilaire; elle n'a apporté en entrant aucun harde; elle sort dès le 11 mars suivant, confiée à nouveau à madame Gainville. On sait, en fait, qu'elle est baptisée à Saint-Éloi le 4 mai 1631; on la trouve dans la colonie en 1667; elle épouse à Québec Barthélémy Tesson. On ne sait pas pour quelle raison elle est placée pour un si court temps dans cette institution. Quant à Antoinette Legrand, elle y entre le 13 novembre 1668; elle est alors âgée de 23 ans et est originaire de la ville d'Eu; son père s'appelle Jean Legrand et sa mère Nicole Pion; ils sont décédés; le père était vinaigrier et joueur de violon; on lui a donné le nom de sœur Antoinette; elle sort le 30 mai 1669, pour aller aux Illes, donnée à madame Catherine. Il est permis de se demander si cette dame ne serait pas Catherine-Françoise Desnaguets, accompagnatrice d'un groupe de 21 Filles du roi en 1667 qui signent à Dieppe un acte de protestation contre les conditions qui leur ont été faites à leur arrivée dans cette ville. Michel Langlois, dans la notice qu'il consacre à Catherine Desnaguets, indique qu'elle repasse définitivement en France en 1668. Elle a pu s'y occuper du choix et de l'envoi de nouvelles Filles pour la colonie. La mention pour les Illes indique qu'Antoinette Legrand aurait été destinée d'abord aux Antilles; cependant, c'est en Nouvelle-France qu'on la trouve en 1669 et qu'elle épouse (à Québec) en premières noces Nicolas Prunier dit Picard.

On a défini le couvent du Refuge comme un Établissement religieux destiné à ramener au bien les filles pénitentes; ou autrement : comme un établissement destiné à recevoir et relever les filles et femmes mariées dont la moralité laissait à désirer. Le premier établissement de ce nom est créé à Nancy en 1624 par Élisabeth de Ranfaing et ses filles. D'autres le sont peu à peu ailleurs, dont celui de Rouen. Il ne s'agit pas de couvents au sens strict, en dépit du nom qui leur est donné; les pensionnaires ne prononcent pas de vœux; mais on les appelle sœurs

lorsqu'elles y entrent. Il s'agit en fait de maisons de réclusion pour les filles ou femmes accusées ou reconnues coupables d'adultère, ou dont la conduite choque leur entourage qui obtient qu'elles soient enfermées pour une certaine période. Le registre du couvent du Refuge de Rouen indique par ailleurs que certaines pensionnaires « sautent le mur »...

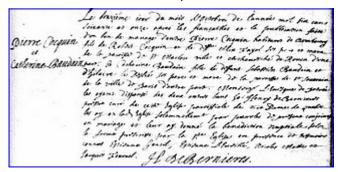
On voit que des sources inattendues révèlent des renseignements importants ou simplement intéressants et qu'il ne faut pas se contenter des ressources habituelles. La consultation de sources semblables dans d'autres départements pourrait révéler des informations nouvelles. Nous savons si peu de choses de la vie des migrants avant leur départ que toutes les informations recueillies sont utiles...

SOLDATS DE 1665

Puisque 2015 marque le 350° anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France du régiment de Carignan-Salières et des compagnies venues avec Alexandre Prouville de Tracy, je parlerai des migrants partis de Rouen dans ce cadre. En fait, ils ne sont pas nombreux. J'ai relevé dans le livre de Michel Langlois sur le régiment les noms de François Duval, Pierre Cocquin et Pierre Marsan.

Du premier, Langlois indique qu'il est soldat de la compagnie Dugué, qu'il est natif de Rouen, âgé de 20 ans, et que la seule mention à son sujet est un acte de la Prévôté de Québec du 5 juillet 1668 dans lequel il déclare s'être embarqué en 1667...

Pierre Cocquin dit La Tournelle (le surnom apparaît dans les actes de baptême et de mariage de certains de ses enfants) serait le Latonelle de la compagnie Grandfontaine dans le *Rolle des soldats qui se sont faits habitans* de 1668; il est originaire de Saint-Maclou de Rouen, né vers 1638, fils de René Cocquin et Alice Fayel; il épouse en 1671 Catherine Beaudoin, Fille du roi, originaire de Saint-Séverin de Paris. Le couple a 10 enfants.



Acte de mariage de Pierre Cocquin et de Catherine Beaudoin. Photo fournie par l'auteur.

Pierre Marsan dit Lapierre (il apparaît avec son surnom dès son acte de mariage) est soldat de la compagnie Chambly puis de La Motte; il est originaire de la paroisse de Saint-Nicolas de Rouen, né vers 1626, fils de Jean Marsan et Jacqueline de Vincent; en 1670, il épouse une Fille du roi, Françoise Baiselat, veuve de Laurent Cambin et originaire de Saint-Sauveur de Paris; le couple s'établit à Pointe-aux-Trembles de Montréal.

Notons que Pierre Cocquin, qui reçoit le titre officiel de sa concession le 31 mai 1672, habite la seigneurie de Dombourg (Pointe-aux-Trembles de Neuville) qui appartient à Jean-François Bourdon, dont le père est aussi originaire de Rouen (paroisse Saint-Candé-le-Viel).

Sources

- ALLAIRE, Bernard. La rumeur dorée. Roberval et l'Amérique, Montréal, Les Éditions La Presse, 2013, 159 p.
- Archives départementales de la Seine-Maritime à Rouen : Minutes du notaire Jehan Fresquet, 2E70, pour le 8 avril 1632, H dépôt 2/F7, Hôpital général de Rouen, 70 HP 2, Couvent du Refuge.
- BÉLY, Lucien. Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècles, Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1996, 1384 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française, Le Puy-Sainte-Réparade, vol. 3, Basse-Normandie, Haute-Normandie.
- DU BOIS DE CENDRECOURT, L. « Élisabeth de Ranfaing et sa famille. Quatrième centenaire de la naissance de la fondatrice de l'ordre Notre-Dame-du-Refuge 1592-1992 », Généalogie Lorraine, n° 86, décembre 1992, p. 3-15.
- Fichier FrancoGène, <u>www.francogene.com/</u> (consulté le 9 décembre 2014).

- Fichier Origine, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collab. avec la Fédération française de généalogie, version 45, 15 octobre 2014, www.fichierorigine.com/ (consulté le 9 décembre 2014).
- LALONDE, Jean-Louis. « La présence protestante en Nouvelle-France », *Arguments*, numéro *Surprenante Nouvelle-France!*, vol. 16, n° 2, été 2014, p. 36-44.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004.
- LANGLOIS, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700). 4 volumes, Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Mitan, 1998-2001.
- LAVOIE, Joseph-A. *La Famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921*, préface de Thomas Chapais, Québec, [s. é.], 1922.
- Les rapports des Archives nationales du Québec 1920-1975, Les publications du Québec, Holo Vision, pour la correspondance Colbert et Talon.
- LITALIEN, Raymonde. « René-Robert Cavelier de la Salle », Arguments, numéro Surprenante Nouvelle-France!, vol. 16, n° 2, été 2014, p. 155-164.
- MOLLAT, Michel (dir.). *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat éditeur, collection Univers de la France et des pays francophones, 1982 (1979).
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal [En ligne].
- Répertoire numérique du tabellionage de Rouen, Archives départementales, 1991.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse belleau.romain@gmail.com

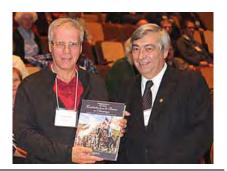
Des prix de présences furent remis lors du colloque, quelques gagnants avec M. Denis Racine. Photos : André G. Bélanger.















GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu généalogique concernant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX^e siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

LE PATRONYME MARCEAU François Marceau et Marie-Louise Bolper

Fernand Thibault (5482)

Fernand Thibault est né à Saint-Mathieu-de-Rioux, près de Rimouski. Sa famille s'établit à Beaumont, comté de Bellechasse, en 1951. Il épouse Yolande Marceau en 1962 et fait carrière au sein d'Air Canada. Depuis sa retraite, il s'est intéressé à la généalogie et à l'histoire.



Résumé

À défaut d'association des familles Marceau, très peu de recherches poussées ont été menées en Europe pour y trouver les origines de François Marceau et de sa famille, et surtout, les détails relatifs à son départ pour la Nouvelle-France. J'ai le plaisir de relater ici ce que nous en savons grâce aux travaux de généalogistes chevronnés comme René Jetté et son équipe, en particulier. L'histoire de François Marceau en Nouvelle-France s'est terminée rapidement, car il est décédé très jeune. Avec son épouse, Marie-Louise Bolper, les descendants du couple ont laissé leur marque en contribuant à la création d'un pays nouveau.

Une première génération de Marceau : François Marceau et Marie-Louise Bolper

La recherche a commencé par les documents religieux ou notariés disponibles pour de nombreuses générations de Marceau ayant vécu dans le comté de Bellechasse. Je restreindrai le présent écrit à la première génération canadienne et à leurs enfants. J'ai constaté au long de ces recherches que l'histoire familiale des Marceau n'est pas différente de celle des nombreuses familles venues de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré pour s'établir dans la seigneurie de Bellechasse à la fin du XVIII^e siècle et au début du XVIII^e.

Que l'on se nomme Roy, Corriveau, Gautron, maintenant Larochelle, Hélie dit Lebreton, maintenant Breton, Fradette, Asselin, et combien d'autres, nos ancêtres ont vécu exactement de la même manière. Plusieurs ont épousé des Filles du roi, ont défriché les terres de l'île d'Orléans ou de la Côte-de-Beaupré, ont fréquenté les mêmes églises, les mêmes notaires, les mêmes seigneurs. Ils ont traversé le fleuve en canot pour aller s'établir sur des terres de la rive sud du fleuve et ont utilisé la goélette pour transporter leurs possessions. La vie n'était pas facile mais, pour de nombreux Français, elle était meilleure que celle qu'ils venaient de quitter dans leur pays.

ORIGINES DE FRANÇOIS MARCEAU

François Marceau est le fils d'André Marceau et Marie Grand ou Guignand. Il a vu le jour en Vendée, dans l'ancienne province du Poitou, plus précisément dans l'arrondissement actuel de Fontenay-le-Comte, à Thiré, diocèse de Luçon. Thiré, cette commune de quelques centaines d'habitants, dépend de la ville de Sainte-Hermine, chef-lieu de canton. Elle est située au sud-est de Sainte-Hermine, au nord de la route nationale 148. C'est là, semble-t-il, qu'est né François Marceau, vers 1642.

En quelle année François Marceau traversa-t-il l'Atlantique? Sur quel navire? Avec quelle promesse d'engagement? Comme pour la majorité des immigrants, ces questions demeurent toujours sans réponse satisfaisante.



Église de Thiré, département de Vendée, région du Pays de la Loire.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Thir%C3%A9#Histoire (consulté le 15 octobre 2014).

Lors du recensement de l'année 1666, François Marceau est identifié pour la première fois; il est dit âgé de 24 ans et mentionné comme engagé domestique chez Jean Allaire, le fermier de Claude Guyon, à SainteFamille, île d'Orléans. On relève une certaine contradiction : à la fin du recensement, on écrit que François est un travaillant non engagé demeurant à l'île. Les nouveaux recenseurs, en 1667, rapportent encore quelques noms sans préciser leur statut social : François Marceau, Martin Poisson, Pierre Blaye, Gervais Rochon, etc.

François Marceau était donc en Nouvelle-France en 1665. Difficile d'être plus précis et explicite! La suite de son histoire nous dira que c'est à l'île d'Orléans que François vivra sa courte vie au Canada.

François Marceau n'était pas pressé de se marier. En avait-il le choix? Car outre les Filles du roi, il y a peu de filles à marier en Nouvelle-France. En effet, il a attendu plusieurs années avant de trouver l'élue de son cœur. En 1671, il a découvert la perle rare en la personne de **Marie-Louise Bolper**¹, Fille du roi arrivée au cours de la même année à Québec. Orpheline, âgée de 20 ans, elle est native du Pont-Tranchefêtu², paroisse de Saint-Séverin à Fontenay-sur-Eure, où ont vécu et sont décédés ses parents Gilles Bolper et Nicole Lechef.

Contrat de mariage de François Marceau et Marie-Louise Bolper

Les futurs époux ont signé un contrat de mariage le 10 octobre 1671 devant le notaire royal Romain Becquet. Marie-Louise apporte à la future communauté familiale des biens estimés à 300 livres, valeur de son trousseau, et 50 livres tournois³, cadeau du roi Louis XIV. Le 12 octobre suivant, François et Marie-Louise sont à la chapelle de Sainte-Famille pour sceller leur union devant Dieu, et devant les hommes représentés par Jacques Hardy, chandelier, et Jacques Beaudoin.

[...] Pardevant Romain Becquet No. Fe Royal & furent pr'snt en l'r personne François Mercereau hab. de l'isle d'orléans du costé sud sur lad. isle, fils majeur de André Mercereau et Marie Guignard ses père et mère de Thiré, ar. Fontenay-le-Comte, év. Luçon, Poitou, Vendée d'une part; et Louise Marie Beaupère fille de feu Gilles Beaupère et Nicole Lechef ses père et mère de Ponttranchefeu, év. de Chartres, Eure et Loire, France, d'autre

On remarquera que l'on écrit Beaulepere, Beaurepere. Les Français en provenance de la côte atlantique française parlaient en roulant les « r ». Donc à l'oreille, il n'était pas toujours facile de différencier le « r » du « l ». On écrivait donc molue au lieu de morue. Enfin, Marie-Louise était une Fille du roi et, comme presque toutes les Filles du roi, elle parlait un bon français. C'est aussi grâce à elles si leurs enfants ont appris à parler le français de la région parisienne.

² Située à environ 80 km de Paris. Source : Dictionnaire généalogique du Québec ancien [Cédérom]. part; lesquels de leurs bons grez & volonte & du consentement de l'r parens & amis pour ce assemblez scavoir, de dame Anne Gasnier et de monsieur maistre Jean Bourdon vivan écuyer seigneur de St-Jean & de St-François procureur général au Conseil souverain de ce pays. [...]

Ont fait les accords et promesses de mariage qui ensuivent Cest ascavoir que ledit Mercereau a promis et promet prendre pour sa femme et légitime espouze ladite Beaupère comme aussy elle promet prendre pour son mari et légitime espoux le dit Mercereau Iceluy mariage faire et solenniser en face de Nostre mère Ste-Églize Catholicque apostolicque et Romaine le plustost que faire ce pourra & quil sera advisé & délibérer Entreux leurs'd parens et amis si Dieu et Nostre'd mère Ste-Églize y consentent et accordent pour estre les'd futurs conjoints uns et communs en tous biens meubles acquets & conquets immeubles du jour le leurs épouzailles a l'advenir suivant la coutume de Paris. Ne seront lesd. futurs conjoints tenus aux dettes l'un de l'autre faites & crées avant le futur mariage Ainsy (si) aucun y a seront payées & acquittées celuy qui les aura faictes & créées & sur son bien sera doué lad. future espouze du douaire coutumier ou de la somme de trois cent livres de douaire préfix pour une fois payer & ce au choix de lad. future espouze Iceluy douaire a prendre & avoir sur le plus beau & plus clair des biens dud. futur espoux qui en a dès a pres'nt chargez & hypothéqué et a led. futur espoux présent lad. future espouse avec tous ses droits, noms raisons & actions quelle a de prs'nt & qui luy pourront eschoir & sy après tant par succession, donation qu'autrement & en outre led. futur espoux a reconnu et confessé que lad. future espouze luy a apporté & mis en la communauté jusqu'à la somme de trois cent livres courant don la moitié entrera dans la dite communauté et l'autre moitié luy sortira nature de propre a elle & aux siens de son costé et ligne et en outre la somme de cinquante livres courant que sa majesté luy a donné en considération de son mariage qui luy sortiron aussy nature de propre a elle de son costé et ligne, Et arrivant dissolution dud. futur mariage sans enfants procréés d'iceluy lesd. futurs conjoints se sont faicts et font donation l'un a l'autre entre vifs en la meilleure forme & manière que donation puisse avoir lieu & sortir effect en tout son contenu de tous uns et chacuns biens meubles acquets et conquets Immeubles qui leur pourront appartenir au jour et trépas du premier survivant (ici, il aurait dû écrire « au premier mourant ») sans aucune chose en réserver et retenir pour par le survivant du tout f'e (faire) jouir et dispozer ainsy que bon lui semblera.

Au moyen des présentes et pour f'e insinuer lesd. presentes par tout ou il appartiendra dans quatre mois d'huy suivant lad. ord'nce lesd. futurs conjoints ont nommé & iceluy pour leur procureur général et spécial le porteur desd. pres'ntes auquel il donne pouvoir de ce faire et d'en requérir acte, Car ainsy promettant & s'obligeant & faict & passé aud. Québec maison de lad. dame Bourdon l'an mil six cent onze avan midi le dix'e jour d'octobre en présence du sr. Jean-Baptiste Gosset et de Jacques Boucher demeurant aud. Québec, Témoins qui ont signé a ces presentes avec ladite dame et no. re et ont led. futurs conjoints desclare ne scavoir signe escrire ny signe de ce interpelle suivant l'ordonnance. [...]

Anne Gasnier, Gosset

Becquet No. re

FRANÇOIS ET MARIE-LOUISE FONDENT UNE FAMILLE

L'île d'Orléans faisait d'abord partie de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré qui, plus tard, a elle-même été

La livre tournois était une monnaie de compte valant 240 deniers ou 20 sous, utilisée en France sous l'Ancien régime. Elle remplace progressivement la livre parisis à partir du XIII^e siècle et est remplacée par le franc français en 1795. Au Moyen Âge, la livre tournois fut d'abord utilisée à l'abbaye Saint-Martin-de-Tours, où l'on frappait des deniers dits « tournois ». Elle était également utilisée dans plusieurs principautés, particulièrement en Hainaut et en Bourgogne. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre tournois

divisée. Le 23 juillet 1652, Jean de Lauson, gouverneur, en donne une pointe au sieur bien méritant Louis d'Ailleboust. Situé à l'extrémité est de l'île, côté sud, ce fief, borné par la rivière Dauphine, a reçu le nom d'Argentenay.

Le 16 juillet 1677, François Marceau reçoit officiellement sa propriété de trois arpents de front dans Argentenay. Ses voisins nommés au contrat du notaire Becquet sont Simon Chamberland et Jacques Beaudoin. François Marceau était, dans les faits, propriétaire depuis longtemps de sa ferme, bien avant la signature de sa concession par la supérieure et l'économe des Hospitalières au parloir du monastère de Québec. François, le silencieux, manifestait-il trop d'ardeur à l'ouvrage? Peut-être. Malheureusement, le glas de la mort ne tardera pas à sonner le départ de cet humble ancêtre.

Tous nés à l'île d'Orléans, ses enfants, Jacques, François, Reine, Louis et Suzanne, parviennent à l'âge adulte et, après le décès de leur père, se marient, à l'exception de François fils, disparu après 1690.

- Jacques est né le 7 septembre 1672, et a été baptisé le 12, à Sainte-Famille, la seule chapelle du voisinage. Jacques Hardy, de Rouen et Guillaume Couture, de Saint-François, Î.O., ont été les parrains de l'aîné Jacques, et des deux autres garçons François et Louis. Jacques avait d'abord donné son cœur à une fille de Pierre Labbé, le 4 mars 1694. Il en a décidé autrement le jour où il a rencontré Isabelle Jinchereau, fille de Louis et Marie Magnier. Le couple s'est établi à Saint-Michel de La Durantaye⁴ où il a élevé 10 enfants. Jacques a été inhumé à Saint-Vallier en 1721, où il avait été marguillier et où il avait beaucoup travaillé à la construction de cette église sous laquelle on l'a enterré près de la petite porte. Il a engendré une descendance nombreuse.
- Reine a épousé Joseph Roger, fils de Gabriel et Marie de Lacour en août 1694. Ils ont eu 11 enfants, dont 10 sont nés à Saint-Jean, Î.O. La famille s'est établie à Saint-Nicolas où sera inhumée Reine en 1724. Joseph Roger se marie en secondes noces avec Marie Cauchon, fille de Jacques et Barbe-Delphine Tardif.
- Louis s'est engagé dans le mariage avant d'atteindre ses 20 ans. Jeanne Dumas lui a donné sa main le 30 mars 1697, à Saint-Jean, Î.O. Leurs 11 enfants ont été baptisés à Saint-François. Il aurait été marchand et vivait sur la terre dont il avait hérité de son père en 1714. En 1725, selon le recensement, il possédait une

maison, une grange, une étable et 60 arpents de terre. Jeanne Dumas est née le 3 septembre 1673 à Sainte-Famille, Î.O.; elle est décédée le 11 juillet 1737 à Saint-François, à l'âge de 54 ans. Louis a épousé en secondes noces le 10 novembre 1738 à Saint-Jean, Marie Fontaine, veuve de Philippe Paquet, mère de 10 enfants.

• Suzanne, la cadette, a été baptisée en 1680 à Saint-François dont les registres avaient été ouverts l'année précédente. Elle devait épouser Joseph Roger, le futur mari de Reine, son aînée de quatre ans. Le projet de mariage ayant échoué lorsque Joseph préféra Reine, elle a attendu le soldat breton Jean Cojean qu'elle a épousé le 7 septembre 1699 à Saint-Jean. Suzanne est décédée le 9 mai 1700, soit près d'une semaine après la naissance de son premier enfant, lui-même décédé à la naissance.

Revenons à François Marceau. Personne ne connaît la date précise de son décès, survenu entre les 1^{er} mai 1686 et 15 juin 1687. On dénote, d'après l'inventaire de ses biens, quelques dettes qui laissaient la famille dans une situation précaire.

Il semble que Marie-Louise Bolper était une personne attachante, convoitée par les hommes riches et en vue dans la colonie. Gabriel Roger, son deuxième mari depuis 1687, était un homme instruit et délicat. Il était également un grand ami de la famille Marceau et était Poitevin lui aussi, comme l'ancêtre François. Il avait déjà eu cinq enfants avec Marie de Lacour, qu'il avait épousée en 1669. Après 12 ans de vie commune et de bonheur, Marie-Louise a enterré Gabriel en 1699.

En 1702, Marie-Louise convolera en troisièmes noces avec un sergent de la Marine débarqué à Québec pour s'y établir, Antoine-Olivier Quiniart dit Duplessis, homme instruit et ambitieux. Marie-Louise Bolper décède le 17 novembre 1728 et est inhumée le 18 à Saint-François, à l'âge de 76 ans environ. On peut affirmer sans se tromper que tous les Marceau vivant au Québec descendent de François et Marie-Louise Bolper, ainsi que les descendants de Joseph Marceau le patriote, exilé en Australie en 1839⁵.

Il faut noter que le *Fichier Origine* fait mention de la présence de Louis-Vincent Marceau, chirurgien-major au régiment de Berry. Il épousera Marie Françoise Doyon le 9 novembre 1761 et décédera à Château-Richer en janvier 1781. Même s'il a eu six enfants, ce couple ne semble pas avoir fait souche.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse fernthibault@oricom.ca

⁴ À cette époque, la paroisse de Saint-Vallier faisait partie de la seigneurie de La Durantaye, du seigneur Olivier Morel de La Durantaye. C'est plus tard que cette partie fut vendue aux Augustines de l'Hôpital général et fut nommée Saint-Vallier, en l'honneur de M⁸⁷ Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier qui avait acheté cette seigneurie pour la leur céder.

THIBAULT, Fernand. « Joseph Marceau, un patriote exilé en Australie », L'Ancêtre, numéro 291, volume 36, printemps 2010, p. 189.



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

MESSAGE DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir aux quatre postes en élection lors de l'Assemblée générale annuelle du mercredi 20 mai 2015.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat *

- 1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ);
- 2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre*;
- 3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant le 19 avril 2015, 16 h.

Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé de Gabrielle Carrier, André G. Bélanger et André Normand. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec a/s du Comité de mise en candidature C. P. 9066, succ. Sainte-Foy Québec, (Québec) G1V 4A8

Louis Richer, secrétaire Conseil d'administration SGQ

Notes:

Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles au local de la SGQ.

La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 21 avril 2015, 16 h.

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Ad Lib

L'ÂGE D'OR DE LA GÉNÉALOGIE, C'EST MAINTENANT

Guy Parent (1255)

Le généalogiste qui pratique cette science en 2015 est une personne chanceuse, car il peut effectuer ses recherches durant une période qu'on peut qualifier « d'âge d'or de la généalogie ». L'affirmation peut surprendre, voire paraître audacieuse, mais plusieurs facteurs conduisent à cette conclusion.

Force est de constater que le généalogiste n'a jamais eu accès à autant de bases de données pour faire ses recherches qu'il n'en a aujourd'hui. Il n'a plus à tourner les pages des registres paroissiaux originaux comme plusieurs ont dû le faire dans les années 1970. Oubliez cette vision du généalogiste qui remue les vieux papiers à la recherche d'une précieuse information. Cette image d'Épinal n'existe plus. Les registres paroissiaux ont été numérisés. La généalogie passe maintenant en grande partie par le Web où l'on trouve de nombreuses bases de données et des documents numérisés comme les registres paroissiaux du Québec ou de la France. Par 2014, exemple, en septembre la base de données BMS2000 offrait aux chercheurs plus de 12 millions d'actes compilés. Imaginez! 5 999 712 fiches de baptême, 3 564 088 fiches de mariage et 2 630 742 fiches de sépulture disponibles à l'aide d'une simple recherche sur le Web.

De plus, si le chercheur veut remonter dans le temps, les recherches qu'il fait dans les registres paroissiaux des XVII^e et XVIII^e siècles sont facilitées par la consultation de la base de données du Programme de recherche en démographie historique ou PRDH, un sigle devenu très populaire. Ensuite, le généalogiste peut poursuivre ses recherches en France. Les archives départementales de ce pays ont lancé un vaste programme de numérisation de leurs documents qui sont maintenant disponibles sur le Web. En plus de ces documents numérisés et indexés, on peut aussi consulter des bases de données compilées par des généalogistes, tel le Fichier Origine qui précise les lieux d'origine française et même suisse des premiers émigrants vers la Nouvelle-France. Toute cette recherche est réalisable, sans se déplacer, grâce à des moyens mis à notre disposition par les technologies de l'information. Il est difficile de prévoir ce qu'ils contiendront dans une décennie, mais on peut présumer qu'ils seront encore plus performants.

Nous avons aussi la possibilité de consulter un index des décès du Québec pour les années 1926 à 1997. À cette dernière base de données s'ajoute celle des mariages du Québec pour la même période. Il s'agit d'une occasion unique offerte aux généalogistes québécois dans leur quête d'informations. Ces bases de données leur permettent de connaître les liens qui les unissent à leurs ancêtres, et de valider une somme importante de renseignements. En effet, il n'y a que peu ou pas d'écart généalogique entre les données personnelles du chercheur et celles de ses parents, puisque nous avons accès à des données tout au long du XX^e siècle. Je définirais le concept d'écart généalogique comme le nombre de générations entre les données connues pour certains ancêtres, le plus souvent les données concernant le mariage, et celles qu'on cherche en remontant les générations. Par exemple, l'écart généalogique entre les données de mon mariage et celui de mes parents est inexistant puisque les données sont disponibles. Un écart généalogique trop important peut devenir un obstacle à l'établissement d'une lignée ascendante.

En 2015, un nouveau généalogiste québécois qui commence la quête des ancêtres de sa famille bénéficie de tous ces outils de recherche. Il peut facilement découvrir son ancêtre paternel, le premier membre de sa famille qui a émigré au Canada au XVII^e siècle ou au XVIII^e siècle. Ce chercheur en herbe navigue à travers les bases de données qu'il peut consulter à volonté, assis dans son fauteuil, devant son ordinateur, son portable ou sa tablette. Du mariage de son ancêtre au XVII^e siècle jusqu'au mariage de ses grands-parents à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, les recherches sont menées rondement à travers les bases de données généalogiques. Qui plus est, il peut valider toutes les informations trouvées en consultant les registres paroissiaux du Québec qui ont presque tous été numérisés jusqu'à l'année 1940.

Au cours des prochaines années, il est certain que les bases de données déjà mentionnées seront enrichies grâce au travail de dépouillement des registres paroissiaux réalisé par les sociétés de généalogie et bonifié par les corrections proposées par les chercheurs. Ainsi, elles fourniront encore plus de renseignements de qualité.

Qu'en sera-t-il de la généalogie dans 50 ans? Voyageons dans le temps et imaginons mon petit-fils en 2065. Il commence sa généalogie et, grâce à mon travail, il connaît tout de ses ancêtres jusqu'en 2015. Je suis son grand-père et j'ai légué à ma descendance le fruit de mes recherches. Mais mon petit-fils veut trouver la lignée de sa conjointe et il ne possède comme seule information que les noms des grands-parents de sa compagne qui ont vécu en union libre.

Ce nouveau généalogiste rencontrera alors beaucoup d'obstacles sur son chemin. Premièrement, il ne pourra plus se référer aux bases de données construites à partir des registres paroissiaux. Ce n'est pas qu'elles n'existent plus, mais c'est plutôt qu'elles contiennent des données parcellaires pour plusieurs raisons. Comme les grandsparents de sa conjointe vivaient en union libre, le généalogiste ne pourra connaître la date de leur mariage ou du début de leur vie commune. De plus, comment découvrir les dates de naissance de leurs enfants? Il sait qu'ils n'ont pas été baptisés, donc qu'ils seront absents des registres paroissiaux. Aucun document religieux ne permettra alors de les retracer. En 2065, la consultation des registres paroissiaux par le généalogiste demeurera une étape de recherche incontournable jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle mais, pour la suite, il devra explorer de nouvelles sources archivistiques.

Il orientera ses recherches vers des documents de l'état civil où il ne sera pas assuré d'obtenir les réponses à ses questions, car l'accès à cette information est limité. Et même si on lui donne la possibilité d'y faire des recherches, il n'est pas certain de l'information qu'il doit demander. En effet, les nombreuses variantes de combinaisons de patronymes, une pratique populaire à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e, lui compliqueront la tâche. En effet, il se pourrait que la grand-mère de sa conjointe ait donné naissance à trois enfants et que, selon la tradition orale, les deux garçons aient porté le nom de famille du père et la fille, celui de la mère. Pour ajouter à la difficulté de la recherche, supposons que les grands-parents de sa conjointe se soient séparés vers 2005 et qu'après sa séparation, le grand-père ait vécu maritalement avec une femme qui avait elle-même des enfants d'un mariage précédent. Dans un cas comme celui-ci, la reconstitution de la famille, un des éléments de base de la généalogie, pourra s'avérer très difficile.

Citons quelques chiffres pour étayer les difficultés que rencontreront les généalogistes dans un futur pas si lointain. En 2011, 54 % des mariages de conjoints de sexe opposé ont été célébrés par un ministre du culte, la plus faible proportion jamais enregistrée¹. De 1991 à 2006, cette

proportion était stable à 70 %. Autant de mariages qui ne sont compilés que chez le Directeur de l'état civil du Québec. Pour ajouter aux problèmes auxquels fera face le généalogiste de la fin du XXI^e siècle, en 2011, près de deux enfants sur trois (63 %) sont issus de parents non mariés. Cette part a dépassé 60 % en 2006 et est supérieure à 50 % depuis 1995². Dans ces cas-là, oubliez les mariages et les baptêmes enregistrés dans les registres paroissiaux pour retracer une famille!

Pour reconstituer des familles du début du XXI^e siècle, il reste au généalogiste du futur une autre piste à explorer: les recensements canadiens quinquennaux. Quel outil de travail pour lui! Malheureusement, en vertu de la loi, il faut que 92 années³ se soient écoulées après la réalisation d'un recensement pour que celui-ci soit disponible à la consultation et transféré à Bibliothèque et Archives Canada. En 2065, le généalogiste aura accès au recensement de 1972; il y verra le nom du grand-père de sa conjointe qui est né en 1952 et c'est là toute l'information qu'il pourra peut-être y trouver.

En effet, dans les lectures qui lui permettent de situer l'histoire de ces grands-parents dans le contexte social de la génération qui chevauche la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e, il apprend que des gouvernements ont songé à abandonner la tenue des recensements. Il lit que le gouvernement britannique parlait de délaisser la façon traditionnelle de tenir un recensement en raison des coûts impliqués. Au Royaume-Uni, le recensement national de 2011 pourrait avoir été le dernier du genre. Le gouvernement britannique examinait d'autres façons de prendre des mesures de la population et d'obtenir des statistiques autrement que par l'enquête de tous les foyers tous les 10 ans. Les données pourraient ainsi être recueillies à partir des dossiers détenus par les bureaux de poste, les collectivités locales et les organismes de vérification du crédit. Le gouvernement déclarait alors qu'il était temps d'examiner si des modifications pouvaient être apportées, mais aucune décision n'avait encore été prise. Un recensement avait bien été effectué tous les 10 ans depuis 1801, mis à part lors de la Seconde Guerre mondiale⁴. Le généalogiste sait cependant que le gouvernement canadien avait songé dans les années 2010 à abandonner la tenue du recensement quinquennal.

¹ ST-AMOUR, Martine. « Les mariages au Québec en 2011 : l'âge au premier mariage continue d'augmenter », Coup d'œil sociodémogra-

phique, n° 18, juin 2012, Québec, Institut de la statistique du Québec,

GIRARD, Chantal. « Les naissances au Québec en 2011 : situation stable », Coup d'œil sociodémographique, nº 16, avril 2012, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 3.

³ Loi sur la statistique, LRC, chapitre S-19, art. 18.

Office for national statistics. www.ons.gov.uk/ons/about-ons/what-we-do/programmes---projects/beyond-2011/background-to-beyond-2011/index.html (consulté le 12 juillet 2013).

En 2015, le généalogiste vit à une époque dans laquelle il lui est relativement facile d'établir des filiations et de tisser des liens entre les familles. Dans 50 ans, il lui faudra peut-être délaisser la façon traditionnelle de pratiquer la généalogie et se tourner vers les analyses impliquant du matériel génétique, une autre manière de trouver ses ancêtres parce que l'écart généalogique sera trop grand.

Ce texte aurait pu s'intituler: « Dans 50 ans, que seront les généalogistes devenus? » Aujourd'hui, sachons apprécier le fait que nous vivons dans l'âge d'or de la généalogie. Demain, il sera toujours temps de jouer les Cassandre.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse gui.parent@videotron.ca

Colloque Villers-Cotterêts *L'État civil d'hier à aujourd'hui*. Photos André G. Bélanger.



Préparation de la salle avec Guy Parent, Jeanne Maltais, Louis Richer et Florent Gingras.



Ouverture du colloque par Guy Parent.



Denis Racine, Marc St-Hilaire et Marcel Fournier ont participé à la table ronde; animateur Michel Banville.

Fermeture du colloque par Denis Racine.







Fédération québécoise des sociétés de généalogie Fédération française de généalogie

Fichier Origine



PIONNIERS DE LA CHARENTE, DE SEINE ET DE BRETAGNE AU FICHIER ORIGINE – VERSION 45

La version 45 du 15 octobre 2014 compte 116 nouvelles fiches. Plus de 80 dossiers ont été modifiés depuis la version 44 par l'ajout de dates de naissance ou de mariage de parents des pionniers.

Le Fichier Origine s'inscrit dans le cadre d'une entente de coopération, signée en mars 1998 et renouvelée en mai 2013 entre la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie. Le projet est financé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui reçoit une aide financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi qu'un soutien de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), des Éditions du Septentrion, du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) et de l'Institut généalogique Drouin. Le Fichier Origine est accessible gratuitement dans Internet depuis 1998 à l'adresse suivante : www.fichierorigine.com/ Source : Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier Origine.

Avec l'accord de M. Fournier, la revue *L'Ancêtre* reprendra dans ses pages les noms des migrants nouvellement inscrits et de ceux et celles ayant des dossiers modifiés. Au besoin, de petits commentaires seront ajoutés. Accédez à www.fichierorigine.com/ pour consulter les fiches complètes. Le relevé a été fait par Jacques Olivier (4046).

FR = FILLE DU ROI

EFR = ÉPOUX DE FILLE DU ROI

CS = CARIGNAN-SALIÈRES

116 NOUVEAUX MIGRANTS ET LIEU D'ORIGINE

ADHÉMAR/ST-MARTIN, Antoine, Albi (Saint-Salvi) (Tarn) 810,04 EFR-CS AIDE-CRÉQUY/ADE, Jean, Saint-Saturnin-du-Bois (Saint-Saturnin) (Charente-Maritime) 17394

ALINOT/ALLINAUD/SANSCHAGRIN, Antoine, Balzac (Saint-Martin) (Charente) 16026

AUMONT/LAFONTAINE, Guillaume-François, Domjean (Saint-Jean-Baptiste) (Manche) 50164

BASQUE, François, Moulidars (Saint-Hippolyte) (Charente) 16234 BEAUDRY, Perrine, Xanton-Chassenon (Saint-Pierre) (Vendée) 85306 BENOIST/DUPUIS/LALIBERTÉ, Pierre, Yvrac-et-Malleyrand (Saint-Vivien) (Charente) 16425

BERTHE/LALIBERTÉ, Antoine, La Réole (Saint-Michel) (Gironde) 33352 BERTON/BRETON, ST-MARTIN, Jean, Saint-Laurent-de-Cognac (Saint-Laurent) (Charente) 16330

BESSIÈRE/BÉZIERS/MORASSE, Antoine, Villefranche-de-Rouergue (Notre-Dame) (Aveyron) 12300 CS

BIDET/LANGOUMOIS, Jean, Saint-Laurent-de-Belzagot (Saint-Laurent) (Charente) 16328

BIDET/ROUSSEL, Jacques, Chenac-sur-Gironde (Saint-Martin), auj. Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (Charente-Maritime) 17098 EFR-CS
BINET/LESPÉRANCE, Mathieu, Pernois (Saint-Martin) (Somme) 80619
EFR-CS

BLANCHARD, Joseph, Genouillac (Saint-Martial) (Charente) 16149 BLOUIN, Daniel, Segonzac (Saint-Pierre-aux-Liens) (Charente) 16366 BODIN/BEAUDIN, Pierre, Marsais-Sainte-Radegonde (Sainte-Radegonde) (Vendée) 85137

BONIN/BONNAIN, DESLAURIERS, Jean, Pérignac (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17273

BONNET, Mélaine, Vicq-sur-Gartempe (Saint-Léger) (Vienne) 86288 BOUILLÉ/BOUYER, Jean, Richemont (Saint-Georges), auj. Cherves-Richemont (Charente-Maritime) 16097

BOURLOTON, Pierre, Civray (Saint-Nicolas) (Vienne) 86078

BOUTIN/BOUTERIN, Pierre, Magné (Sainte-Catherine) (Deux-Sèvres) 79162

BRARD/LA REVERDRA, Jean, Saint-Bômer-les-Forges (Saint-Bômer) (Orne) 61369 EFR-CS

BRIAULT/BRIOT, Jacques, Paris (Seine) 75056

BRUNET/BOURBONNAIS, François, Bardais (Saint-Laurent et Saint-Pierre), auj. Isle-et-Bardais (Allier) 3130

BUISSON/PROVENÇAL, Jean, Mormoiron (Saint-Laurent) (Vaucluse) 84082 EFR-CS

CASSE/LACASSE/ST-AUBIN, Jean, Saint-Aubin-de-Blaye (Saint-Aubin) (Gironde) 33374

CASTINEAU/CAQUINEAU/MAISONBLANCHE, Jean, Saint-Michel-le-Cloucq (Saint-Michel) (Vendée) 85256 EFR-CS

CHARLOT/CHARNOT, Marguerite, Châteauvillain (Notre-Dame-de-l'Assomption) (Haute-Marne) 52114

CHARON/CHARRON/LAFERRIÈRE, Jean-Baptiste, Saint-Porchaire (Charente-Maritime) 17387 CS

CHOLET/CHOLLET/ST-ANDRÉ, Jean, Angoulême (Charente) 16015 CHOSSARD/CHOSSAT/SAINTONGE, Arnaud, Juillac-le-Coq (Saint-Martin) (Charente) 16171

CONDÉ/COINDET/POITEVIN, Jean, Fontenay-le-Comte (Vendée) 85092 DANSAC, Jean, Dissay (Saint-Pierre-et-Saint-Paul) (Vienne) 86095 DARBOIS/LAFLEUR, Jean, Messas (Saint-Sébastien) (Loiret) 45202 CS

DELPÉ/DELPUECH/PARISEAU, Jean, Rodez (Notre-Dame) (Aveyron) 12202 CS

DESCHAMPS, Anne, Paris (Saint-Jacques-du-Haut-Pas) (Seine) 75056 FR DOUCET, Jean, Saint-Laurent-de-Cognac (Saint-Laurent) (Charente)

DUCHARME, Catherine, Paris (Seine) 75056 FR

DUFRESNE/ST-ANTOINE, Antoine (b : Nicolas), Saint-Omer (Saint-Denis) (Pas-de-Calais) 62765 EFR-CS

DUPUIS/LISLOIS, Paul, Beaucaire (Notre-Dame-des-Pommiers) (Gard) 30032 CS

DUVERGER/LAPLANCHE, René, Poitiers (Église protestante) (Vienne) 86194 CS

ÉMERIAU/BÉLAIR, François, Vivonne (Saint-Georges) (Vienne) 86293 EFR-CS

FOREST, Pierre, Marcillac-Lanville (Saint-Maur) (Charente) 16207

FOURRÉ/FOURÉ, Julien (b : Julien-Georges-Alain), Corseul (Saint-Pierre) (Côtes-d'Armor) 22048

FRÉGEOT/FRÉGEAULT/LAPLANCHE, Daniel, Payré (Saint-Hilaire) (Vienne) 86188

GIVOGUE/GIVAUGUES/LAROSE, Vital, Saugues (Saint-Médard) (Haute-Loire) 43234

GONDARD/LALANCETTE, Jean-Baptiste-Barthélémy, Arles (Saint-Lucien) (Bouches-du-Rhône) 13004

GOUYAU/GOYO, Philippe, Fontenay-le-Comte (Temple protestant) (Vendée) 85092

GRIMOULT, Marie, Gif-sur-Yvette (Saint-Rémy) (Essonne) 91272

GUILBERT/LAFRAMBOISE, Jean, Beauquesne (Saint-Jean-Baptiste) (Somme) 80070

HEDOUIN/HEUDOIN/LAFORGE, Jacques, Cléon (Saint-Martin) (Seine-Maritime) 76178

JACQ/JACQUES, Henri (b : Henry), Plougastel-Daoulas (Saint-Pierre) (Finistère) 29189

JEANNE/REDOUT, Robert, Rouen (Saint-Sever) (Seine-Maritime) 76540 LAFLEUR, Joachine, Cheffois (Saint-Pierre) (Vendée) 85067 FR

LAMBERT/DUBOIS, Jean, Saint-Amant-de-Montmoreau, auj. Saint-Amant (Charente) 16294

LAURENT/CHAMPAGNE, Christophe, Traînel (Notre-Dame) (Aube) 10382 EFR-CS

LAURENT/JEANJOFFRE, Pierre, Gensac (Notre-Dame) (Gironde) 33186 LEBOEUF, Jacques, Ciré-d'Aunis (Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17107 LECOMTE/DE LA VIMONDIÈRE, Samuel, Saint-Lô (Temple calviniste) (Manche) 50502

LEPARCQ/LESPARD, André, La Rochelle (Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17300

LETARD, Pierre, Saint-Sévérin (Charente) 16350

LOBINOIS, Louis-Jean, Paris (Seine) 75056

LORION, Catherine, Sainte-Soulle (Charente-Maritime) 17407

LORION, Marie, Sainte-Soulle (Charente-Maritime) 17407

LOSTELNEAU/DE L'ESPÉE, Catherine, Agen (Lot-et-Garonne) 47001 FR MAURÉ, François, Paris (Seine) 75056

MAURIN, François, Jarnac (Saint-Pierre) (Charente) 16167

MENESSON/MANNESSON, Claude-Vincent, Paris (Seine) 75056

MESGOUEZ/LA ROCHE, Troillus, Landerneau (Saint-Thomas) (Finistère) 29103

MÉTAYER, Marie, Longèves (Saint-Christophe) (Vendée) 85126 MICHELOT/MICHELLAUD, François, Chasseneuil-sur-Bonnieure (Saint-Saturnin) (Charente) 16085

MIOT, Élie, Gimeux (Saint-Germain) (Charente) 16152

MOISON/PARISIEN, Nicolas, Épinay-sur-Orge (Saint-Leu et Saint-Gilles) (Essonne) 91216 CS

MONIER/MOSNIER, Marie-Anne-Thérèse, Jarnac (Saint-Pierre) (Charente) 16167

MONTIGNY/DUMOMMAINIER, Charles, Rouen (Saint-Maclou) (Seine-Maritime) 76540

MONTMIGNY/DUMONNAINIER, Barbe, Catenay (Notre-Dame) (Seine-Maritime) 76163

MOREL, Jean, Chalais (Saint-Martial) (Charente) 16073

MOUNIER/MOUSNIER, Pierre-Henri, Cognac (Saint-Léger) (Charente) 16102

PAGES/PAGE/LAVERDURE, François, Maisons (Saint-André) (Aude) 11213

PANCATELIN, Marie-Marguerite-Louise, Paris (Seine) 75056

PAYANT/PAYEN, Marie-Marthe, Paris (Seine) 75056 FR

PETIT/LIVILLIERS, Charles (b : Charles-Claude), Marigny-en-Orxois (Sainte-Madeleine) (Aisne) 2465

PINARD/ST-PIERRE, Pierre, Merpins (Saint-Rémi) (Charente) 16217

PITAUD/PITEAU, Jacques, Saint-Micheld'Entraigues, auj. Saint-Michel (Charente) 16341

PLANTIER/LAGRENADE, Jean-Baptiste, Rivel (Sainte-Cécile) (Aude) 11316

POINTU/PONTUS/CLERMONT, Guillaume, Saint-Éloy-la-Glacière (Saint-Éloi) (Puy-de-Dôme) 63337

PONT/SANSCARTIER, Jacques, Rivel (Sainte-Catherine) (Aude) 11316 POUPART/LAFLEUR, René, Plessé (Loire-Atlantique) 44128

QUÉMALÉ/QUERMALET, Florent-Olivier, Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine) 35314 RACICOT/LÉVEILLÉ, Jacques, Château-Gontier (Saint-Jean-Baptiste) (Mayenne) 53062

RANDIN, Hugues, Écully (Sainte-Blaise) (Rhône) 69081

REMENEUIL/LAFRANCHISE, Louis, Saint-Vincent-de-l'Oratoire (Saint-Vincent) (Vienne) 86167

RICARD/ST-GERMAIN, Jean, Millau (Église réformée) (Aveyron) 12145

RICHARD/LAFLEUR, Guillaume, Saint-Léger (Charente-Maritime) 17354 CS

ROLLAND, Jean-Pierre, Rivel (Sainte-Cécile) (Aude) 11316

ROMAN/SANSCRAINTE, Jean, Angoulême (Charente) 16015

ROUSSEAU/ST-JEAN, Jean, Saint-Même-les-Carrières (Saint-Maxime-et-Saint-Même) (Charente) 16340

ROUSSEAU, François-Dominique, Bouteville (Saint-Paul) (Charente) 16057

ROY/LEROY, Marie-Anne, Paris (Seine) 75056 FR (épouse Mathieu Binet)

SARASIN/LANOIX, Étienne, Sauvignac (Saint-Hilaire) (Charente) 16365 SEDILOT, Louis, Gif-sur-Yvette (Saint-Rémy) (Essonne) 91272

SEDILOT, Marie, Gif-sur-Yvette (Saint-Rémy) (Essonne) 91272

SIMON/DRAGON, Pierre, Janzé (Saint-Martin) (Ille-et-Vilaine) 35136

TESSIER/TISSEIRE/LATULIPPE, Joseph, Pomas (Saint-Julien) (Aude) 11293

THÉORET/THÉOREL/LARIVIÈRE, Jacques, Saint-Alban (Côtes-d'Armor) 22273

TIGRIN/PELLEGRIN/LABONTÉ, Jean, Angoulême (Saint-Jacques) (Charente) 16015

TONDUT/SAINTONGE, Jean, Chassors (Saint-Romain) (Charente) 16088 TOUCHET/LAROCHE, André, La Rochefoucauld (Saint-Cybard) (Charente) 16281

TOUPIN/LAPIERRE, Pierre, Rouffiac (Saint-Jean-Baptiste) (Charente) 16284 EFR-CS

TRILLAUD/TRILLAULT, Simon, Ambérac (Saint-Étienne) (Charente) 16008

VALTEAU/LAJEUNESSE, Jean, Hiersac (Saint-Thomas) (Charente) 16163

VANDE, René, Saint-Pierre-du-Chemin (Saint-Pierre) (Vendée) 85264

VERNIN, Françoise, Villognon (Saint-Nicolas) (Charente) 16414

VERRIER, Louis-Guillaume, Paris (Saint-Christophe) (Seine) 75056

VINET/LARENTE, Barthélémy, Saint-Pierre-de-Juillers (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17383 VITRY/ST-GERMAIN, Germain, Montreuil (Saint-Pierre-et-Saint-Paul) (Seine-Saint-Denis) 93048

83 DOSSIERS MODIFIÉS DEPUIS LA VERSION 44

ACHINTRE, Joseph-Frédéric-Auguste, Besançon (Doubs) 25056

ACHON, Anne (b : Ozanne), Chambon (Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17080

ACHON, Jacques (b : Joachim), Chambon (Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17080

ANTHOINE/ANTOINE, Denise, Paris (Saint-Germain-l'Auxerrois) (Seine) 75056 FR

ARGUIN, Françoise-Rose, Camaret-sur-Mer (Notre-Dame-de-Rocamadour) (Finistère) 29019

BABUTY, Jacques-Christophe, Paris (Saint-Benoît) (Seine) 75056 BARIBAUD/BARIBEAU, François, Béceleuf (Saint-Maurice) (Deux-Sèvres) 79032

BATREAU/BATTEREAU/ST-AMAND, Jacques-Clément, Poitiers (Saint-Didier) (Vienne) 86194

BERTHELOT, Charles, Paris (Seine) 75056

BINET, René, La Chaussée (Notre-Dame) (Vienne) 86069

BLOUIN/BELLOUIN/LAVIOLETTE, Émery (b : Émeri), Étusson (Saint-Pierre) (Deux-Sèvres) 79113

BOIS/BOYER, Jacques, Poitiers (Saint-Jean-Baptiste) (Vienne) 86194 BOUCHER, Jeanne, Mortagne-au-Perche (Saint-Jean) (Orne) 61293 BOUCHER, Marin, Mortagne-au-Perche (Orne) 61293

BOULAY, Robert, Mortagne-au-Perche (Saint-Germain de Loisé) (Orne) 61293



Église Saint-Maclou de Rouen, de style gothique flamboyant. Détruite plusieurs fois au XIII^e siècle, elle est reconstruite à partir de 1437, jusqu'en 1517. Ici, l'une des trois portes de l'église, dédiée à la Vierge. Source: www.rouen-histoire.com/Saint-Maclou/Images/Eglise Saint-Maclou17.htm

BOURDON, Jacques, Rouen (Saint-Godard) (Seine-Maritime) 76540 BROCHU/LAFONTAINE, Jean, Montaigu (Saint-Jean-Baptiste) (Vendée) 85146

BUSSAT/DE BUSSAT/ST-GERMAIN, Joseph, Saint-Germain-de-Montbron (Saint-Germain) (Charente) 16323

CHANTEREAU/TOURANGEAU, Pierre, Tours (Saint-Pierre-des-Corps) (Indre-et-Loire) 37261

CHAPELAIN, Françoise, Bouresse (Notre-Dame) (Vienne) 86034 CHARLY/ST-ANGE, André, Paris (Seine) 75056

CIBERT/CYBERT/BELAIR, François, Cherves-Châtelars (Notre-Dame-et-Saint-Pierre) (Charente) 16096

CONSIGNY/SANSFAÇON, François, Buchey (Sainte-Colombe) auj. Rizaucourt-Buchey (Haute-Marne) 52426

COTTINAULT/COUTINEAUD/LAURIER, François, Saint-Claud (Charente) 16308

COURAULT/COURAUD/LACOSTE, Pierre, Angoulême (Saint-André) (Charente) 16015

CURRATEAU DE LA BLAISERIE, Jean-Baptiste, Nantes (Saint-Nicolas) (Loire-Atlantique) 44109

DELIGNY/LIGNY, Marie, Gandelus-en-Brie, auj. Gandelu (Saint-Rémi) (Aisne) 02339

DEMOMMAINIER/MONTMIGNY, Marie, Rouen (Saint-Jean) (Seine-Maritime) 76540 FR

DENOYON, Suzanne, Rouen (Saint-Pierre-du-Châtel) (Seine-Maritime) 76540

DERENNES/DARENNES, Valentin, Montreuil (Saint-Pierre-et-Saint-Paul) (Seine-Saint-Denis) 93048

DORÉ/DORET, Jean, Saint-Sauvant (Saint-Sylvain) (Charente-Maritime) 17395

DROUET, Marie, Bourges (Saint-Pierre-le-Guillard) (Cher) 18033

DULIGNON/LAMIRANDE, Pierre, La Rochefoucauld (Temple protestant) (Charente) 16281

DULIGNON, Jean, La Rochefoucauld (Temple protestant) (Charente) 16281 DUMAS, Pierre, Agris (Saint-Caprais) (Charente) 16003

DUPAS, Guillaume, La Rochelle (Sainte-Marguerite) (Charente-Maritime)

FOURRÉ/FOURÉ/VADEBONCOEUR, René, Herbignac (Sainte-Julitte) (Loire-Atlantique) 44072

GAIGNEUR/LE GAIGNEUR, Pierre, La Rochelle (Sainte-Marguerite) (Charente-Maritime) 17300

GAILLARD, Marguerite, Calais (Notre-Dame) (Pas-de-Calais) 62193 FR GARINET/GUÉRINET, François, Saintes (Charente-Maritime) 17415

GUAY, Gaston, Montreuil (Saint-Pierre-Saint-Paul) (Seine-Saint-Denis) 93048

HÉNAULT/CHAMPAGNE, Louis, Ville-en-Tardenois (Saint-Laurent) (Marne) 51120

HERVÉ/HERVET, Sébastien, Blois (Saint-Martin) (Loir-et-Cher) 41018 HUBERT/LACROIX, Jacques, La Rochelle (Sainte-Marguerite) (Charente-Maritime) 17300

JAMOT, Jean-François, Châtelard (Saint-Blaise) (Creuse) 23055

LABROSSE (De), Jean-Baptiste (b : Jean), Jauldes (Saint-Martin) (Charente) 16168

LAISNÉ/LESNÉ/LALIBERTÉ, Bernard, Châtelaudren (Saint-Magloire) (Côtes-d'Armor) 22038

LANDRIÈVE/DES BORDES, Jean-Marie, Aubusson (Sainte-Croix) (Creuse) 23008

LEBRET/ST-AMAND, Michel, Dinan (Saint-Sauveur) (Côtes-d'Armor) 22050

LERIGÉ/LERIGET/LAPLANTE, Clément, Saint-Claud (Saint-Cloud) (Charente) 16156

LEVASSEUR/LAVIGNE, Jean, Paris (Seine) 75101

MARCHESSAULT, Marie, Magné (Sainte-Catherine) (Deux-Sèvres) 79162 FR

MASSON, Pierre-Théodore, Paris (Saint-Médard) (Seine) 75056 MERCERON, Jacques, Birac (Notre-Dame) (Charente) 16045 MESNAGE/MÉNAGE, Pierre, Naintré (Saint-Vincent) (Vienne) 86174 MORIN, Jean-Baptiste (b : Jean-Louis), Dinan (Saint-Malo) (Côtes-d'Armor) 22050

PALARDY, Pierre-Charles (b : Charles), Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine (Saint-Martin-de-Vertou) (Vendée) 85248

PÉLOQUIN/CRÉDIT, François, Melle (Saint-Léger), auj. Saint-Léger de la Martinière (Deux-Sèvres) 79174

PÉRÉ, Arnaud, Arthez-de-Béarn (Saint-Étienne) (Pyrénées-Atlantique)

PHÉLIP, Pierre (b : Pierre-Ysaye), Segonzac (Saint-Pierre-aux-Liens) (Charente) 16366

PROUVILLE DE TRACY, Alexandre, Amiens (Somme) 80021

PTOLOMÉE/TOULMER, Charles, Plessé (Saint-Pierre) (Loire-Atlantique)

RABOUIN, Michel, Saint-Georges-des-Sept-Voies (Saint-Georges) (Maine -et-Loire) 49279

RAVION/BOISJOLY, Jacques, Agris (Saint-Caprais) (Charente) 16003 RIGAULT/MARQUIS, Pierre-François, Mareuil-la-Motte (Saint-Éloi) (Oise) 60379

ROUSSEAU, Étienne-Julien, Luçon (Saint-Mathurin) (Vendée) 85128 ROUSSET/PICHEREAU, Claude-Vincent (b : Vincent), Châtellerault (Saint-Jacques) (Vienne) 86066

SARAULT/SARRAULT/LAVIOLETTE, Jean, Saint-Symphorien (Saint-Symphorien) (Deux-Sèvres) 79298

SARGNAT/LAFOND, Jean, Chabanais (Notre-Dame-de-Grenord) (Charente) 16070

SAVARD/SAVART, Françoise-Madeleine, Montreuil (Saint-Pierre-et-Saint-Paul) (Seine-Saint-Denis) 93048

SIMARD/LOMBRETTE, Pierre, Puymoyen (Saint-Vincent) (Charente) 16271

ST-PIERRE/DESSAINT, Pierre, Rouen (Saint-Étienne-des-Tonneliers) (Seine-Maritime) 76540

SURONNE (de)/SURAUNE (de), Renée, Clécy (Saint-Pierre) (Calvados) 14162

TALMY, Marie (b : Marianne) La Rochelle (Saint-Sauveur) (Charente-Maritime) 17300

TARDIF/TARDY, Jacques, Rouen (Saint-Cande-le-Vieux) (Seine-Maritime) 76540

TARRAGON (De), Anne-Élisabeth, Janville (Saint-Étienne) (Eure-et-Loir) 28199 FR

THIBAUT/THIBAULD, Guillaume, Rouen (Saint-Cande-le-Jeune) (Seine-Maritime) 76540

THIREMENT, Anne, Paris (Seine) 75056 FR

VARIN, Marie, Le Grand-Quevilly (Temple protestant) (Seine-Maritime) 76120 FR

VIEL/LEFRANÇOIS, Michel (b : Michel-Julien), Dinan (Saint-Malo) (Côtes-d'Armor) 22050

VILLERS, Jacques-Joseph (b : Jean-Joseph), Rouen (Saint-Nicaise) (Seine-Maritime) 76540

VILLIARD/VUILLARD, François, Salins-les-Bains (Saint-Anatoile) (Jura) 39500

VIVET/SANSCHAGRIN, Pierre, Trosly-Breuil (Saint-Hilaire) (Oise) 60647

Validé selon LANDRY, Yves. Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un répertoire biographique des Filles du roi, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 277 p.

Validé selon le *Répertoire des officiers et des soldats* présenté à l'adresse www.cfqlmc.org/pdf/Soldats CS.pdf

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : <u>jacques.olivier@sympatico.ca</u>



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

JACQUES DE BILLY (1916-2014), AVOCAT DES AFFAIRES

Excepté peut-être dans la royauté et la papauté, il est question de la difficulté de se faire un prénom. On le comprend : succéder à un ancêtre présente un avantage parce qu'un sentier est tracé. Mais il y a un inconvénient. Souvent séduit par qui a ouvert le chemin, l'on a les attentes adéquates quant à l'initiateur qui ne conviennent pas toujours à la personnalité et aux défis qu'un successeur doit relever. Jacques de Billy, décédé il y a peu, a exercé dans une grande société juridique. S'il s'était reposé sur ses lauriers, il aurait pu réussir moyennement dans une honnête prestation. Mais ayant accru les talents reçus, il mérite que son souvenir ne se perde pas. Il est agréable de faire part brièvement au lectorat de *L'Ancêtre* des origines paternelles et des réussites assez exceptionnelles de cet homme.

MARIAGE DANS LES BOIS-FRANCS

Les père et mère de l'avocat de Billy s'étaient unis le 11 mai 1915 en l'église de Saint-Joseph-de-Beauce et ce, vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Monseigneur Cyrille Alfred Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec..., vu la publication de l'autre ban faite aux prônes (localement) et de Notre-Dame de Lévis. Qui sont les époux? Joseph Valmore-Armand de Billy,

écuyer, avocat, majeur, et Marie-Mathilda-Imelda Gosselin, majeure, fille de Valère Gosselin, écuyer, notaire, et Lucias Laberge, paroissiens. Vu l'absence d'empêchements de procéder, le célébrant, curé de Sainte-Claire de Dorchester, autorisé par le curé de la paroisse, leur donne la bénédiction nuptiale. Les témoins sont les pères des nouveaux conjoints. Signent les époux, leurs témoins: Marie-Cléophas Grenier, L. L. Gosselin, Blanche de Billy, Marie-Ange Gosselin, ? Gosselin, Adrienne J. Gosselin, Clara M. Taschereau, J. S. De Billy, M^{lle} T. Dallaire, Madame Alphonse Bernier, I. Dallaire, Mde Émile Dupont, Dr Émile Dupont, J, Cyrille Gosselin, Eug. Taschereau,

Berthe D. Taschereau, Yves Taschereau et Laurent Gosselin, suivis du célébrant Joseph Honoré Fréchette (Saint-Nicolas, 1858 – Sainte-Claire, 1939).

Mon propos serait incomplet si je n'ajoutais un mot sur la carrière professionnelle et l'implication dans la société de l'avocat V.-A. De Billy. Admis au barreau en 1913, il exerce d'abord avec le futur juge de la Cour d'appel Alphonse Bernier et l'avocat Henri Bernier. Ensuite, il pratique en société avec les avocats Maurice Dupré et Onésime Gagnon. On comprend facilement que lorsque ces deux derniers furent députés, puis ministres à Ottawa, et que Me Gagnon fut ministre à Québec, la conduite du bureau incomba à Me Valmore de Billy. S'y adjoignirent, entre autres, Yves Prévost, ministre à Québec, Théodore M. Meighen (fils de l'ancien premier ministre canadien Arthur Meighen) et Me J.-M. Home, auxquels s'ajoutèrent ses deux fils Jacques et Gilles.

Son engagement social doit être souligné. Membre du conseil d'administration de nombreuses sociétés d'assurances et de compagnies minières, il a été aussi fort impliqué dans le Mouvement Desjardins. Je peux témoigner que si ses conseils avaient été suivis plus tôt, l'Assurance-Vie Desjardins aurait existé plus tôt.

Je dois souligner autre chose. Valmore est baptisé « de Billy » comme signe son père. Pourtant, à son mariage, on le verra bientôt, Valmore a signé « Billy ». C'est qu'une loi privée fut sanctionnée à Québec le

27 février 1893 (55 Victoria, chapitre 87), autorisant le juge de la Cour supérieure Louis-Adolphe Billy à reprendre la particule « de » comme ses ancêtres Jean-François de Billy et Catherine-Marguerite de Lamarche, vu un pacte de famille de l'année précédente donnant droit au nom et aux armes de ladite famille en France. Ce juge requérant est l'oncle paternel de Valmore de Billy. Les autres ont copié.



Jacques de Billy en 1976. Source : M^{me} Claire de Billy.

MARIAGE À PLESSISVILLE

Le 16 février 1882, François-Xavier Billy, tailleur, majeur, domicilié à Stanfold (même si le célébrant écrit Manfold, le nom du

canton est Stanfold, maintenant villle de Princeville), épouse Marie-Cléophée Grenier, majeure, fille de Maxime Grenier et Caroline Laurendeau, tous trois de Plessisville, paroisse de Saint-Calixte; ajoutons que naguère Plessisville s'appelait Somerset. Les époux sont les aïeuls paternels de Jacques de Billy. Il y eut dispense de deux bans, publication de l'autre localement et à Saint-Eusèbe de Stanfold. L'acte souligne les présences du notaire Louis-Napoléon Desrosiers dit d'Argis, beaufrère de l'époux, domicilié à Gentilly, du père de l'époux qui a déclaré ne savoir signer et de plusieurs autres. Je lis les signatures des époux, du notaire et témoin de l'époux dont le père est décédé, d'Henriette Grenier, I. (?) Carignan, Alphonsine Grenier, L.-Honoré et Alphonse Grenier. Clôt l'acte le curé : Damase Matte (Québec, 1835 – Lévis, 1904).

À GENTILLY

Les bisaïeuls paternels de l'avocat de Billy se sont unis le 14 février 1831 à Gentilly, sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Nicolet. La publication des trois bans a précédé la cérémonie dans l'église de la célébration, Saint-Édouard. Là, Salomon Bily (sic), majeur, y épouse Théotiste Beaufort dit Brunelle, mineure, fille d'Antoine Beaufort dit Brunelle et Marie Normandeau dit Desbois, tous de la même paroisse. Les parents de l'épouse sont dits consentir au mariage de leur enfant. Sont soulignées les présences des pères des époux, de Joseph Billy, frère de l'époux et de Placide Beaufort, frère de l'épouse. Tous ont déclaré ne savoir signer selon l'affirmation du curé célébrant : François-Magloire Turcotte (Baie-Saint-Paul, 1799 – Sainte-Edwidge de Clifton (actuelle MRC de Coaticook), 1872).

C'est aussi à Gentilly que les trisaïeuls du juriste de Billy avaient le 15 janvier 1805 uni leurs destinées après publication de deux bans, dispense de l'autre ayant été accordée par Messire Noiseux, vicaire général aux Trois-Rivières. Antoine Bily, cultivateur, épouse alors sa coparoissienne Archange Auger, fille majeure de feu Barthélémi Auger, en son vivant cultivateur de Saint-Jean-de-Deschaillons, et Françoise Gauron dit Petitbois, tous de Gentilly. L'acte n'indique pas si le mari est majeur, mais note le consentement de tous les père et mères. (On peut noter que l'officiant a écrit le mot père au singulier parce que le père de l'épouse est alors décédé). Sont soulignées les présences du père de l'époux, de Louis Michel dit Bécaud, son beau-frère, de Barthélémi Auger, frère de l'épouse, d'Antoine Dutaux dit Randon, son beaufrère et plusieurs qui tout comme les époux ont déclaré ne savoir signer. Seul signe le curé : Claude-Gabriel Courtin, prêtre (Coutances, Normandie, v. 1765 - Gentilly, 1832).

À SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Le 9 février 1773 dans cette paroisse à l'est de Gentilly, les quadrisaïeuls de Jacques de Billy, Michel Billy, de Gentilly et Marie-Louise Duclos dit Carignan, fille de Pierre Duclos dit Carignan et Marie-Anne Lafond dit Mongrain ont scellé leur union. L'acte n'indique ni l'occupation ni l'âge des époux. Trois publications ont précédé la cérémonie. La majorité des époux est présumée vu qu'aucune autorisation parentale n'est mentionnée. Sont indiquées les présences d'Antoine Banville, ami, du père de l'époux, de Pierre (?), ami, de Charles Gagnon, témoin, du père de l'épouse, de Joseph Duclos dit Carignan, frère, de Pierre Carignan, frère, de Pierre Mongrain, oncle, de Louis Labefforie, ami, de Louis Turcot, témoin, d'Antoine Mothée, témoin et de plusieurs autres, lesquels ont déclaré ne le savoir, de ce, requis. Seul signe le missionnaire : Père Louis Demers, récollet (baptisé sous le prénom de Jean) (Saint-Nicolas, 1732 – Montréal, 1813).

À BÉCANCOUR

C'est encore au bord du Saint-Laurent sur sa rive sud à Bécancour que les précédents ancêtres du juriste de Billy ont échangé leur oui final le 14 novembre 1740. Alors, François Billy dit Courville comme ses parents de la paroisse de Champlain et Marie-Magdeleine Turbal, fille de Nicolas Perrot dit Turbal, capitaine de milice, et feu Marguerite Bourbeau, tous de Bécancour, sont devenus mari et femme. Nulle indication d'âge ou d'occupation des époux. Nulle autorisation parentale, ce qui laisse présumer de la majorité des conjoints. Publication des trois bans dans chaque paroisse concernée. Le célébrant se déclare de la compagnie de Jésus et missionnaire des Abénaquis. Signent, le célébrant, Gabriel Marcol, jésuite (Nancy, 1692 -Québec, 1755), suivi exceptionnellement de François Bigot et Nicolas Vézina que l'officiant déclare témoins. Généralement l'officiant appose sa signature à la suite des autres signataires.

À CHAMPLAIN

Le lendemain de la signature d'un contrat de mariage devant le notaire François Trotain (en exercice à Batiscan de 1687 à 1732), le 7 juin 1712, sur la rive nord du fleuve, à Champlain, Jean-Baptiste Billy, de Gentilly, épouse Catherine-Marguerite Vien, fille de Jean Vivien et Catherine Gateau, tous trois de Champlain. Aucune indication d'âge ou d'occupation des époux. Le célébrant se déclare missionnaire exerçant les fonctions curiales. Il doit s'agir de François Florentin, missionnaire à Champlain de décembre 1711 à août 1712.

Comme les deux copies de cet acte sont difficiles à lire, je me permets de fournir les renseignements que livre le contrat de mariage, entre autres les signatures de Jean Durand, Michel Perrot, Jacqueline Poisson, Marie Couillard, Élisabeth Chorel, Vien Jant (?), Marc Gaville (?) Jean (?).

L'époux est le fils de Jean-François de Billy (lui-même fils de François de Billy et Hélène Guibert) et Catherine-Marguerite de Lamarche qui, vers 1671, se sont épousés à Sommereau, arrondissement et évêché de Beauvais, en Picardie.

BAPTÊME, MARIAGE, CARRIÈRE DANS LE DROIT ET LES AFFAIRES DE JACQUES DE BILLY

C'est en l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis qu'a été baptisé le 27 juin 1916, surlendemain de sa naissance, Jacques de Billy. Ayant pour parrain et marraine ses aïeuls paternels: F.-X. De Billy, fonctionnaire provincial, et Marie-Cléophée Grenier, de Victoriaville. Procède à l'administration du sacrement Jean-Charles Gosselin (Lévis, 1885 – Lévis, 1963).

Son mariage a été célébré le 15 décembre 1956 en l'église de Saint-Viateur, à Outremont. Là, il épouse Juliette Parent, fille majeure du pharmacien professionnel et homme d'affaires Roméo Parent, fondateur de l'entreprise Familex, et Laurence Bissonnette. Comme l'acte du mariage est un renseignement personnel depuis l'entrée en vigueur du Code civil du Québec le 1er janvier 1994, nous ne pouvons y avoir accès. La description en vogue alors fournie par le quotidien La Presse, nous fournit des détails intéressants. C'est l'oncle maternel de l'épouse, le dominicain Antonin Bissonnette, qui est le témoin de l'Église. Chaque père est témoin de son enfant. Beaucoup de personnes présentes sont nommées avec indication de leur fonction à la cérémonie. Certaines toilettes féminines sont décrites avec élégance. Mais ne comptons pas connaître les noms des dames à la naissance: tabou alors!

Bachelier ès arts du Collège de Lévis, lauréat du Prix du Prince-de-Galles, il poursuit ses études en droit à l'Université Laval d'où il reçoit sa licence en 1938, année de son admission au Barreau, méritant les médailles du Lieutenant-gouverneur et du Gouverneur général. Non satisfait de ses succès académiques, il recherche un perfectionnement en Common Law à Osgoode Hall (Toronto).

Le cabinet professionnel précédemment mentionné, Gagnon & de Billy où il rejoignit son père, était reconnu pour sa particulière intégrité. Ainsi, quelqu'un ayant acquis là sa formation professionnelle complète était

certain d'y être invité. Pourquoi ne le fut-il pas? Tentative d'échapper grâce à ses influences, aux conséquences de l'un de ses actes. Cette étude était la référence en matière d'assurances.

Durant la guerre de 1939-1945, Jacques de Billy servit au Canada et outre-mer dans l'Artillerie royale canadienne et obtint le grade de colonel honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne.

Sa carrière dans le monde des affaires est particulièrement impressionnante : président du conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance-Automobile du Québec; membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dont la CIP (Canadian International Paper), la Banque Toronto-Dominion, l'Assurance Royale, Shell Canada, la Compagnie de réassurance Munich du Canada et Union Carbide du Canada; administrateur de l'Assurance-Vie Desjardins et de la Sauvegarde. Quelqu'un qui, avec lui, avait été membre d'un conseil d'administration m'a dit : Combien il m'a montré!

Combien d'œuvres ont profité de ses connaissances et de ses contacts? Citons : l'Armée du Salut, la Croix-Rouge, les fondations du Barreau, de l'Université Laval, du Collège de Lévis, de l'Hôpital Laval et du Centre hospitalier Courchesne de Québec.

Le décès de Jacques de Billy, survenu à Montréal le 14 juillet 2014, a ému beaucoup de gens, même si, vu son âge, il était prévisible. Montréalais depuis 2009, il avait toujours habité la région de Québec, ajoutant qu'ayant épousé une Montréalaise, elle méritait bien après plus de 50 ans de retourner chez elle! Il laisse le souvenir d'un professionnel compétent, d'un homme d'affaires avisé, prodigue de conseils judicieux dispensés bénévolement.

En terminant, un mot sur sa descendance. À part son épouse, née Juliette Parent, ses quatre enfants lui ont survécu de même que neuf petits-enfants. Ses enfants

sont Michel (Yvonne Tam), Josée (Colin Larose), Christiane (John Treble) et Claire. Soulignons que deux d'entre eux ont suivi ses traces en droit : Michel, diplômé de l'Université de Montréal, et Josée, de l'Université Laval, devenue membre du Barreau.



Jacques de Billy, en 1938. Source : M^{me} Claire de Billy.

MÉDIAGRAPHIE

- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationales de Québec (BAnQ) jusqu'à 1900.
- CAMPAGNA, Dominique. Répertoire des mariages du comté de Mégantic 1845-1925, Société généalogique des Cantons-de-l'Est.
- CAMPAGNA, Dominique. *Répertoire des mariages du comté de Nicolet 1975-1980*, Société généalogique des Cantons-de-l'Est.
- CLOUTIER, Prosper. Histoire de la paroisse de Champlain, Trois-Rivières, Imprimerie Le Bien Public, 1915, 521 p.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne www.biographi.ca/fr/ (consulté le 19 décembre 2014).
- DROUIN (Institut généalogique), Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935).
- DROUIN (Institut généalogique), à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- Entretien téléphonique avec M^{me} Claire de Billy.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730, Montréal, PUM, 1983, 1176 p.
- Journal du Barreau, septembre 2014, « À la mémoire de M^e Jacques de Billy ».
- JOUVE, Odoric-Marie, et autres, Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle France, Montréal, Bellarmin, 1996, 903n
- La Presse, 18 décembre 1956, p. 47. Description de la cérémonie du mariage de Billy-Parent.
- Le Soleil, 16 juillet 2014. Notice nécrologique concernant M^e Jacques de Billy.
- Revue du Barreau, vol. 17 p. 429-430 (1957) sur Valmore-A. de Billy.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : lbarabe@bell.net

Ascendance paternelle de Jacques de Billy

| BLLY Jacques de | 1956-12-15 | PARENT Juliette |
|---|---------------------------|--|
| (Valmore-Armand; GOSSELIN Imelda) | Saint-Viateur d'Outremont | (Roméo; BISSONNETTE Laurence) |
| BILLY Valmore-Armand de | 1915-05-11 | GOSSELIN Imelda |
| (FX.; GRENIER Marie) | Saint-Joseph-de-Beauce | (Valère; LABERGE Lucia) |
| BILLY François-Xavier | 1882-02-16 | GRENIER MCléophée |
| (Salomon; BEAUFORT Théotiste) | Plessisville | (Maxime; LAURENDEAU Caroline) |
| BILLY Salomon | 1831-02-14 | BEAUFORT dit BRUNELLE Théotiste |
| (Antoine; AUGER Archange) | Gentilly | (Antoine; NORMANDEAU dit DESBOIS Marie) |
| BILY Antoine | 1805-01-15 | AUGER Archange |
| (Michel; DUCLOS dit CARIGNAN MLouise) | Gentilly | (Barthélémi; GAURON dit PETITBOIS Françoise) |
| BILLY dit COURVILLE Michel | 1773-02-09 | DUCLOS dit CARIGNAN MLouise |
| (Michel; PERROT dit TURBAL M. Madeleine) | Saint-Pierre-les-Becquets | (Pierre; LAFOND dit MONGRAIN MAnne) |
| BILLY dit COURVILLE François | 1740-11-14 | PERROT dit TURBAL M. Magdeleine |
| (JB.; VIEN Catherine-Marguerite) | Bécancour | (Nicolas; BOURBEAU Catherine-Marguerite) |
| BILLY Jean | 1712-06-07 | VIEN Marguerite |
| (Jean-François; LAMARCHE Catherine-Margueri | te De) Champlain | (VIVIEN Jean; GATEAU Catherine-Marguerite) |
| BILLY Jean-François | Vers 1671 | LAMARCHE Catherine-Marguerite De |
| (BILLY François; GUIBERT, Hélène) | Sommereux (Saint-Aubin) | () |



COMMUNIQUÉ

Congrès de généalogie de Poitiers 2015

À l'occasion du congrès de la Fédération française de généalogie qui se tiendra à Poitiers du 2 au 4 octobre 2015, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs propose un voyage d'une semaine en France du 30 septembre au 7 octobre 2015. Le circuit ainsi que le formulaire d'inscription se trouvent à l'adresse : www.cfqlmc.org/pdf/Circuit-France-2015-CFQLMC.pdf. Pour le programme du congrès, dont le thème est *Poitou et Nouvelle-France*, vous pouvez consulter le site du congrès à l'adresse : www.poitiersgenealogie2015.fr/

Source: CFQLMC



NOS RACINES MILITAIRES

Michel Langlois (0045) et Jacques Fortin (0334)

DANIAU DIT LAPRISE, Jean

Soldat de la compagnie La Fouille au régiment de Carignan-Salières, Jean Daniau dit Laprise arrive au pays à bord du navire *La Justice* le 14 septembre 1665.

Baptisé en février 1637 au temple protestant Saint-André à Niort (Deux-Sèvres), en Poitou-Charentes, JEAN DANIAU dit LAPRISE est le fils de Jean Daniau et Renée Brunet. Il contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le dimanche 31 août 1670, avec Marie-Louise Michel dit Michaud, Fille du roi, fille de feu Brésil ou Briside Michel dit Michaud, colonel du régiment de Bourgogne et fermier, et Marguerite Tessier ou Matret, de Saint-Pierre de Sennevoy-Le Haut, archevêché de Sens, en Bourgogne. Le couple se marie à Québec le mercredi 10 septembre 1670. De leur union naissent quatre enfants. Après le décès de son épouse, Jean contracte un second mariage devant le notaire royal Gilles Rageot le dimanche 2 juin 1686 à Saint-Jean, île d'Orléans, avec Françoise Rondeau, née vers 1672, fille de Pierre et Catherine Verrier. Le mariage a lieu le vendredi 7 juin 1686. De leur union naissent huit enfants. Les parents de Françoise s'étaient mariés au temple calviniste de Niort le dimanche 24 juin 1635.

Avant son premier mariage, il avait abjuré le calvinisme à Québec, le 6 septembre 1670. Il se fixe d'abord dans la seigneurie de La Durantaye, puis à Berthier-en-Bas. Au recensement de 1681, il possède un fusil, deux bêtes à cornes et cinq arpents de terre en valeur. Le 10 juillet 1688, il vend à Noël Roy, au prix de 45 livres, la terre qu'il avait reçue en concession du sieur Isaac, prénommé Alexandre, Berthier. Il déclare l'avoir abandonnée parce qu'elle ne suffisait pas à satisfaire ses besoins. Il se fixe à La Durantaye sur une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, dont il reçoit le titre officiel de concession, le 1^{er} juin 1696; il sera inhumé à La Durantaye le 6 janvier 1709. Sa deuxième épouse Françoise Rondeau décédera et elle sera mise en terre à Saint-Vallier le 21 mars 1730.

Enfants issus du premier mariage :

- 1- Jacques : né le 12 janvier 1672, il est baptisé à Québec le 21. Il épouse Marie Louise Destroismaisons dit Picard le 31 août 1702 à Montmagny. De leur union seront issus neuf enfants. Il décède le 17 juillet 1751 et est inhumé le lendemain à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.
- 2- Marguerite : née le 11 février 1674 et baptisée le 15 du même mois à Notre-Dame-de-Québec. Elle épouse Arnould Renaud dit Lavergne à Montmagny, le 25 novembre 1693. Ils auront huit enfants. Elle décède le 22 décembre 1708 et est inhumée à Montmagny le lendemain.

- 3- Marie: née le 23 juillet 1676, elle est baptisée à Notre-Dame-de-Québec le 31 juillet. À Montmagny, elle se marie le 3 novembre 1700 à François Destroismaisons dit Picard. Ils auront neuf enfants. Marie sera inhumée à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud le 18 octobre 1759.
- 4- **Joseph Pierre** : né le 19 mars 1679 en un lieu non déterminé, il est baptisé à Notre-Dame-de-Québec le 6 avril suivant. Sa date de décès est inconnue.

Enfants du second mariage :

- 1- Jean-Baptiste: né en un lieu inconnu vers 1687, il se marie successivement à Marie Marthe Lamy en un lieu indéterminé, avant le 6 janvier 1716; aucun descendant ne lui est connu. Il épouse en deuxièmes noces Marie Françoise Guillemet à Saint-Michel-de-Bellechasse le 7 janvier 1716 puis, au même endroit, Marguerite Malboeuf dit Beausoleil le 7 octobre 1748. De ces deux derniers mariages, il aura respectivement dix et sept enfants. Il est inhumé à Saint-Michel-de-Bellechasse le 20 juin 1759.
- 2- Guillaume: né et baptisé en un lieu inconnu vers 1689, il se mariera à trois reprises à Berthier-en-Bas, aujourd'hui Berthier-sur-Mer. Les 3 février 1723 et 10 août 1736, il unit sa destinée à Marie Geneviève Lamy (sept enfants), puis à Marie Suzanne Dumont Lafleur (trois enfants). Il épousera en troisièmes noces à cet endroit le 14 octobre 1743, Jeanne Guimond. Ils n'auront aucun enfant. Il est inhumé à Berthier-en-Bas le 3 février 1761.
- 3- Laurent : né le 18 octobre 1694, il est baptisé à Saint-Michel-de-Bellechasse le même jour; il décède à Montmagny le 19 mai 1715. On ne lui connaît aucune descendance.
- 4- François : né en un lieu inconnu vers 1696, il épouse Marie Madeleine Françoise Rousseau le 11 février 1725 en un lieu non déterminé. Le couple aura huit enfants. François décède le 25 juin 1769 et est inhumé le lendemain à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
- 5- **Pierre** : né le 8 novembre 1699 et baptisé le jour même à Saint-Michel-de-Bellechasse, il décède et est inhumé à Saint-Vallier le 18 décembre 1725. On ne lui connaît pas de descendance.
- 6- Françoise : née le 24 mars 1702, elle est baptisée le jour même à Saint-Michel-de-Bellechasse. Elle épouse Claude Gendron, le 18 août 1722 à Montmagny où elle sera inhumée le 14 mai 1723. De leur union naîtra une fille.
- 7- **Augustin** : baptisé à Saint-Étienne-de-Beaumont le 7 février 1705, il épouse Marie Catherine Valade, veuve

- de Jean Morand dit Lagrandeur, le 16 août 1734 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Aucun enfant n'est issu de cette union. On ignore la date et le lieu de son décès.
- 8- Joseph: né vers 1707 en un lieu inconnu, il épouse Marie Angélique Lepage, veuve d'Antoine Bilodeau, à Berthier-en-Bas le 24 avril 1730. Elle était déjà la mère de huit enfants. Deux enfants seront issus de leur union; ils décéderont en bas âge. À Berthier-en-Bas, le 20 novembre 1758, il épouse en secondes noces Marie-

Angélique Geneviève Bilodeau. Ils auront sept enfants. Joseph décède le 20 juillet 1795 et, deux jours plus tard, il sera inhumé à Berthier-en-Bas.

RÉFÉRENCES

- FOURNIER, Marcel, ET Michel LANGLOIS. Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. 99.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

DÉRY DIT LAROSE, Jacques

Il arrive à Québec le 19 août 1665, à bord du navire La Paix, comme soldat de la compagnie Colonelle du régiment de Carignan-Salières. Le 2 septembre suivant, il participera à la construction du fort Sainte-Thérèse sur la rive ouest de la rivière Richelieu. Il passe l'hiver 1666 à cet endroit, puis revient à Québec durant l'été suivant. Il obtient son licenciement des troupes et, au recensement de 1667, il travaille comme domestique de Charles Legardeur. Demeurant au pays, il se fait concéder une terre à Bourg-la-Reine et se fixe à cet endroit. Fils de Jacques Déry et Jacquette Borde (ou Desbordes), de la paroisse de Notre-Dame à Vieure en Bourbonnais (Allier), archevêché de Bourges, il contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le dimanche 22 septembre 1669, avec Marguerite Vitry (ou Levitre), Fille du roi, fille de Samuel Vitry et Marie Hébert de Liancourt (ou Deliancour), à Saint-Michel de Saint-Martin-la-Garenne (Yvelines), archevêché de Rouen, aujourd'hui de Versailles. Le mariage a lieu à Notre-Damede-Québec, trois semaines plus tard, le dimanche 13 octobre 1669. De leur union naissent six enfants.

Le 29 mai 1672, Jacques La Roe (Lareau) lui loue pour trois ans, deux arpents de terre de front au bord de la rivière Saint-Charles. Il s'établira ensuite à Neuville. Au recensement de 1681, il possède trois bêtes à cornes et 12 arpents de terre en valeur. Le 24 juillet 1683, le seigneur Nicolas Dupont, de Neuville, lui remet le titre officiel de concession de sa terre qui mesure alors 2 arpents de front et 40 arpents de profondeur. Il décède à Neuville où il est inhumé le 19 février 1709.

Enfants issus de leur mariage :

- 1- Pierre : né le 13 août 1671, il est baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Québec. La date et le lieu de son décès demeurent inconnus. On ne lui connaît pas de descendance.
- 2- Joseph: né le 3 septembre 1672, il est baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Québec. Il épouse à Neuville Marie Élisabeth Arbour le 8 juin 1705. De leur union, quatre enfants naîtront. La date et le lieu de son décès sont inconnus.
- 3- Marie Marguerite: née le 5 septembre 1675, elle est baptisée le 12 à Notre-Dame-de-Québec. Elle épouse Claude Jodoin le 31 janvier 1695 à Neuville. Ils auront

- cinq enfants. Elle serait décédée avant 1705, car, selon une note jointe à la fiche (PRDH), Claude Jodoin, lors de son troisième mariage à Marie Louise Renaud dit Locas le 18 octobre 1706, est dit veuf de Marie Madeleine Vauclein qu'il avait épousée en deuxièmes noces. La date et le lieu de décès de Marie-Marguerite sont inconnus.
- 4- Marie Renée: née le 26 juin 1678, elle est baptisée le lendemain à Notre-Dame-de-Québec; elle épouse Henri Chaillé le 24 novembre 1700 à Neuville. Le couple aura cinq enfants. À Grondines le 19 août 1715, elle épouse en secondes noces Thomas Pineault dit Laperle. Ils auront trois enfants. L'inhumation a lieu à Trois-Rivières le 23 août 1748.
- 5- René: né à Neuville le 2 juin 1681, il est baptisé le 8 juin. Il épouse Marie Marcot à Neuville le 8 janvier 1714. Ce couple est sans postérité. Elle avait épousé à Neuville successivement Michel Lhomme le 21 avril 1687 et Pierre Lefebvre le 27 avril 1688. De ce deuxième mariage sont nés neuf enfants. René a été inhumé à Cap-Santé le 8 janvier 1742.
- 6- **Pierre** : né le 28 février 1684, il est baptisé le 7 mars suivant à Neuville où il décède le 15 novembre 1696.

RÉFÉRENCES

- FOURNIER, Marcel, ET Michel LANGLOIS. Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. 100.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La maison des ancêtres, 2004, p. 297.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH),
 Université de Montréal.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse lancetrefortin@videotron.ca







LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

Annie Bigaouette
Section de la diffusion, BAnQ-Québec
Rénald Lessard (1791)
Coordonnateur, BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Edmond Joly de Lotbinière : un jeune Canadien au service de l'Empire britannique

nombreuses séries documentaires Parmi conservées au Centre d'archives de Québec de BAnQ, les fonds d'archives privés ont une valeur inestimable et permettent aux chercheurs de retracer le parcours de grandes familles qui ont marqué l'histoire du Québec. C'est le cas notamment du Fonds Famille Joly de Lotbinière (P351) qui regroupe des documents produits entre 1798 et 1921 par cette famille influente qui a laissé une empreinte indélébile sur le développement de sa seigneurie et de la province. Dans ce fonds, on ne peut passer sous silence la vie de Pierre-Gustave-Gaspard Joly de Lotbinière (1798-1865), riche homme d'affaires d'origine française qui parcourut le monde et qui épousa l'héritière de la seigneurie de Lotbinière en 1828. Le parcours de son fils, Henri-Gustave (1829-1906), est tout aussi remarquable, lui qui fut

successivement premier ministre du Québec, ministre fédéral au sein du cabinet de Wilfrid Laurier et lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. Il va sans dire que les archives produites par deux grands hommes occupent une place considérable parmi les 2,43 mètres linéaires de documents textuels que regroupe le fonds de la famille Joly de Lotbinière. Pourtant, à la suite de ces deux personnages, une petite série (P351,S5) de 0,12 mètre linéaire mérite tout autant d'attirer le regard des chercheurs. Il s'agit d'un modeste ensemble documentaire qui rassemble la correspondance et le journal personnel rédigés par Edmond Joly de Lotbinière entre 1847 et 1857 et qui permet de retracer la vie rocambolesque de cet officier de l'Armée britannique.

UN CANADIEN FRANÇAIS AUX QUATRE COINS DU GLOBE

Né dans la seigneurie de Lotbinière en 1832, Edmond est le fils cadet de Pierre-Gustave et le frère d'Henri-Gustave. Malgré la désapprobation de sa famille, le jeune Edmond, qui rêve de gloire et de distinctions militaires plutôt que d'études sérieuses, s'enrôle à l'âge de 17 ans dans l'Armée britannique. Après quatre années de service comme enseigne et lieutenant dans des régiments aux Indes, il se porte volontaire en 1855 pour la guerre de Crimée pendant laquelle il assiste au célèbre siège de Sébastopol. Edmond obtient par la suite une année de congé, qui est partagée entre un séjour chez les siens au Canada et un séjour à Paris. Dans la capitale française, grâce à la position de sa famille, il est rapidement introduit dans la bonne société et à la cour de l'empereur Napoléon III. Il profite alors pleinement

de la vie mondaine, mais cette accalmie est de bien courte durée. En 1857, le jeune officier est rappelé par l'Armée britannique pour retourner aux Indes combattre la révolte des Cipayes qui menace alors le pouvoir de la Compagnie des Indes orientales. Lors d'un affrontement devant Lucknow, Edmond, qui n'a que 25 ans, est mortellement blessé.



Edmond Joly de Lotbinière, officier de l'Armée britannique, vers 1855.

Source: Jacques Desautels, Georges Aubin et Renée Blanchet. Voyage en Orient (1839-1840). Journal d'un voyageur curieux du monde et d'un pionnier de la daguerréotypie. Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 15.

Un officier de l'Armée Britannique

Lorsqu'on découvre la vie d'Edmond Joly, une particularité saute aux yeux : ce Canadien français, né d'un père français, fait carrière comme officier dans l'Armée britannique. En fait, cette situation est très révélatrice de la position du Québec au milieu du XIX^e siècle. À ce moment, le Canada-Uni, qui rassemble les anciens Bas-Canada et Haut-

Canada, a le statut de colonie. Le territoire canadien est alors une des pièces de l'immense *puzzle* que forme l'Empire britannique, qui s'étend sur tous les continents et qui est sous l'autorité de la reine Victoria. Edmond Joly étant un sujet de la Couronne, sa vocation militaire se traduit par le service dans l'Armée impériale et il est par conséquent dépêché dans les lieux où le Royaume-Uni intervient. Si Edmond séjourne à deux occasions aux Indes, c'est d'ailleurs parce que ce territoire est aussi une colonie et que plusieurs régiments y sont cantonnés pour y asseoir la domination britannique. De la même manière, la présence du lieutenant Joly de Lotbinière en Crimée s'explique par la participation active du Royaume-Uni dans la guerre qui est alors menée contre l'expansionnisme russe au Moyen-Orient.



Le siège de Sébastopol pendant la guerre de Crimée en 1855. Source: P600,S5,PLC65, BAnQ-Québec, Collection initiale, *Distant view of Lord Raglan's head quarters before Sebastopol* par T. Picken, 18 janvier 1855.

Au-delà du contexte mondial, la correspondance d'Edmond constitue également une fenêtre sur le fonctionnement de l'Armée britannique et sur la place que les coloniaux y occupent. De fait, au fil des lettres, on voit se dessiner tout un système de clientélisme, qui explique les promotions des jeunes officiers. Par exemple, lors de son premier séjour aux Indes, Edmond a la chance de se retrouver sous les ailes d'un colonel dénommé Markham. Dans une lettre qu'il envoie à sa famille en 1850, Edmond rappelle aux siens que Markham a connu son père Pierre-Gustave au cours d'un séjour à Québec et il souligne que le colonel a conservé un bon souvenir du champagne français qui lui a été servi par le seigneur de Lotbinière! Dès lors, Edmond sera sous la protection de Markham et il parviendra à gravir quelques échelons.

Toutefois, le jeune officier découvre très rapidement l'envers de ce système et il prend conscience des limites que lui imposent son rang et son origine. En tant que Canadien français, Edmond est confronté à certains préjugés qui nuisent à son intégration. L'état d'esprit défavorable à l'endroit des Canadiens est d'ailleurs perceptible dans une conversation que le jeune officier

tient avec un Anglais en 1857. Ce dernier décrit alors les habitants du Canada comme étant des têtes dures, sans âme ni musique. Ces propos — qui ne sont pas sans rappeler les conclusions posées par Lord Durham en 1839 — ne découlent pas d'une pensée isolée. Or, il est certain que de telles opinions freinent le cheminement des officiers au sein de l'armée. Une lettre qu'Edmond rédige en Crimée témoigne d'ailleurs des blocages auxquels il est confronté. Après avoir demandé des promotions et essuyé des refus, il déplore que décidément pour avancer avec notre système anglais il faut être noble, ou avoir des amis très haut placé (sic). Certes, il constate qu'il n'a rien fait encore pour mériter cette distinction qu'il souhaite tant obtenir, mais il souligne ironiquement qu'un noble, s'il était presque idiot, serait mis sur l'état-major.

Et les complaintes d'Edmond Joly ne s'arrêtent pas là! En fait, tout au long de ses années de service, on sent se développer chez cet officier un désabusement et un mépris envers le monde militaire. Alors qu'au moment de son départ pour les Indes, en 1850, il proclame avec enthousiasme: combat, gloire, honneur, voilà à quoi j'aspire, la vie monotone dans son régiment et la lenteur de sa progression le désenchantent rapidement. Par la suite, la boucherie à laquelle il assiste en Crimée lui laisse un goût amer. Un passage d'une lettre à son frère Henri est très révélateur de cet état d'esprit. Il y déclare : Je ne suis pas dégoûté du métier de la guerre par elle-même, mais ce qui me dégoûte est de voir la manière inutile dont on perd nos pauvres soldats. Or, Edmond Joly est bien placé pour tenir de tels propos. En effet, bien que ce ne soit pas impossible qu'il ait pu déformer les faits et amplifier son rôle pour en tirer des honneurs, il n'en reste pas moins que ses récits permettent de constater la férocité des combats et de comprendre la réalité quotidienne des soldats. Dans une de ses lettres notamment, il trace un portrait vibrant des scènes auxquelles il assiste à Sébastopol : me trouvant pour la première fois sous ce feu, j'éprouvai des sensations impossibles à décrire; mon cœur battait avec tant de force, que j'en entendai[s] les pulsations. [...] [A]u moment d'entrer dans la tranchée, quelques hommes se montrèrent au-dessus du parapet; le résultat fut un boulet qui nous fut envoyé de la tour Malakoff. Je le vis venir; je criai aux hommes derrière moi, mais pat! C'était trop tard – une seconde après j'étais éclaboussé par la cervelle, les intestins et le sang d'un malheureux à quelques pas de moi. Ceci était le soir vers 5 heures.

Bref, les documents que nous a laissés Edmond Joly de Lotbinière nous permettent de suivre le parcours d'un jeune Canadien français au sein de l'Armée britannique et d'assister à certains grands événements qui ont marqué l'histoire du XIX^e siècle. Ils sont donc d'une richesse indéniable pour quiconque s'intéresse à l'histoire militaire. Mais là ne s'arrête pas leur intérêt. En effet, ces archives permettent également de découvrir

un personnage complexe doté d'un côté sombre en plus de dévoiler des relations familiales tendues.



Lettre d'Edmond Joly de Lotbinière rédigée pendant la guerre de Crimée.

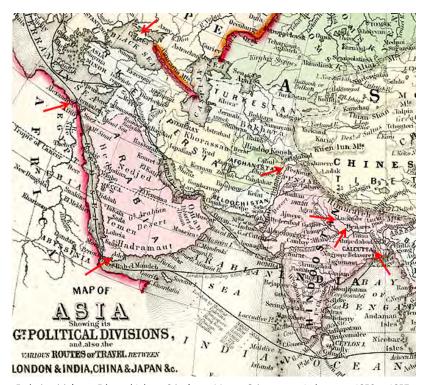
Source : P351,S5,P619, BAnQ-Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière, Lettre d'Edmond Joly à son père Pierre-Gustave-Gaspard Joly, 2 juillet 1855.

Un antihéros

Tout au long de la correspondance que le lieutenant Joly de Lotbinière et sa famille échangent, les liens qu'ils entretiennent se détériorent progressivement. En fait, sans qu'Edmond ne précise jamais l'origine de ses problèmes financiers, on constate qu'il s'embourbe dans une succession de dettes qui laissent entrevoir une vie dissolue. D'ailleurs, un événement particulier révèle également la nature du personnage. Là encore, un voile persiste sur les événements racontés par Edmond, mais il n'en demeure pas moins qu'à la fin de son séjour parisien, il est banni de la cour de Napoléon III en raison de comportements et de propos répréhensibles. Bref, le jeune officier ne mène pas une vie de tout repos et il se tourne constamment vers sa famille pour régler ses ennuis. C'est ainsi que sans le soutien financier de son père, en 1852, il ne pourrait acheter son titre de lieutenant, car ses dettes sont trop élevées.

Or, ses réclamations continuelles ne sont pas sans conséquence. En fait, au fil des lettres, on découvre que l'entourage d'Edmond critique constamment ses agissements. Il se plaint d'ailleurs en 1857 que son père le considère comme « une jeune canaille, ou tout ce qu'il y a de plus ignoble ». À quelques occasions, les membres de sa famille tentent même de couper les liens avec lui pour montrer leur désapprobation. Néanmoins, les reproches et les silences ne changent rien. Jusqu'à la fin de sa vie, Edmond fut étouffé par les dettes et il supplia sans cesse ses proches de l'aider et de lui pardonner.

Ainsi, le jeune officier ambitieux qui voguait vers les Indes en 1850 vécut une vie pleine de rebondissements et de déceptions. Ses rêves de gloire ne se matérialisèrent jamais et ses comportements dissolus lui valurent le mépris de ses proches. Grâce au Fonds Famille Joly de Lotbinière, nous pouvons donc retracer les faits saillants de la vie de ce jeune Canadien français et le suivre au fil des milliers de kilomètres qu'il parcourut au cours de sa carrière. En fin de compte, les témoignages qu'Edmond nous a laissés par sa correspondance et son journal mettent en lumière son histoire familiale et personnelle, mais ils permettent également de replonger dans les grands événements qui ponctuèrent le XIX^e siècle, tant au Québec qu'à l'échelle mondiale.



Endroits visités par Edmond Joly en Crimée, au Moyen-Orient et aux Indes entre 1850 et 1857. Source: Samuel Augustus Mitchell. *Mitchell's New General Atlas: Containing Maps of the Various Countries of the World, Plans of Cities, etc. Embraced in Fifty-eight Quarto Maps, Forming a Series of Ninety-two Maps and Plans, together with Valuable Statistical Tables.* Philadelphie, S. Augustus Mitchell, 1866, p. 83.

NOUVEAUX MEMBRES

21 octobre 2014 – 9 février 2015

| 7166 | MULLER | Jocelyne | Québec | 7207 | BEAUDOIN | Richard | Québec |
|------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|------|-----------------|------------|-----------------------------------|
| 7167 | BERGERON | Gaétane | Québec | 7208 | LAPIERRE | Ginette | Québec |
| 7168 | BERGERON | Lucien | Québec | 7209 | DUCHESNE | Nicole | Latuque |
| 7169 | VEILLEUX | Réal | Québec | 7210 | TREMBLAY | Pierre-R. | Québec |
| 7170 | BEAULIEU | Normand | Québec | 7211 | GIGUÈRE | Charlotte | Québec |
| 7171 | PAMPALON | Robert | Québec | 7212 | VÉZINA | Daniel | Québec |
| 7172 | LETENDRE | Michel | Québec | 7214 | DESROSIERS | Danielle | Québec |
| 7173 | BRUNELLE | Hélène | Québec | 7216 | JONCAS | Luce | Québec |
| 7174 | GAGNON | Odette | Québec | 7217 | BOUDREAU | Jocelyn | Québec |
| 7175 | MOISAN | René | Québec | 7218 | BINET | Pierre | Québec |
| 7176 | MARCOUX | Sylvie | Québec | 7219 | BERNIER-PLANTE | Magalie | Québec |
| 7177 | GUILLEMETTE | Ginette | Québec | 7220 | GRENIER | Guylaine | Terrebonne |
| 7178 | TREMBLAY | Jean | Québec | 7221 | LEVESQUE | Louis | Québec |
| 7179 | BRASSARD | Benoit | Québec | 7222 | PARÉ | Murielle | Québec |
| 7180 | RIVARD | Pierre | Québec | 7223 | LAROSE | Lyne | Québec |
| 7181 | LEVERT | Raymond | Châteauguay | 7224 | LAROCHELLE | Suzanne | Québec |
| 7182 | PARENT | André | Québec | 7225 | DION | Wellie | Québec |
| 7184 | BLANCHARD | Pierre | Québec | 7226 | PENDER-ROUSSEAU | Rolande | Québec |
| 7185 | TREMBLAY | Hélène | Saint-Augustin-de- Desmaures | 7227 | MONTPLAISIR | Gisèle | Saint-Denis de la Bouteillerie |
| 7186 | LECLERC | Jonathan | Québec | 7228 | POINSIER | Brigitte | Québec |
| 7187 | SORIEUL | Françoise | Québec | 7229 | BLANCHARD | Frédéric | Québec |
| 7189 | POTVIN | André | Québec | 7230 | OUELLET | Sylvie | Québec |
| 7190 | SAINT-MICHEL | Marguerite | Montréal Nord | 7232 | ROCK | Bruno | Québec |
| 7191 | IMBEAULT | Rose | Ottawa, ON | 7233 | DUCHESNEAU | Michel | Québec |
| 7192 | TREMBLAY | Normand | Québec | 7234 | ROY | Louise | Québec |
| 7193 | LACROIX | Mireille | Longueuil | 7235 | BERNIER | Gilles | Québec |
| 7194 | ROBERT | François | Québec | 7236 | BLAIS | Jean | Québec |
| 7195 | COLLIN | Monique | Québec | 7237 | LACELLE | Suzanne | Gatineau |
| 7196 | ROCHON | Michel | Saint-Pierre-de-l'Île- d'Orléans | 7238 | MARCOTTE | Pierrette | Québec |
| 7197 | TRUDEL | Sylvie | Québec | 7239 | BRIÈRE | Raymonde | Québec |
| 7198 | PARÉ | Pierre | Québec | 7240 | GARNEAU | Alain | Québec |
| 7199 | DESCHÊNES | Bernard | Québec | 7241 | BERTRAND | Marc-André | Québec |
| 7200 | RENAUD | Joëlle-Maxime | Sept-Iles | 7242 | BIGUÉ | Pauline | Québec |
| 7201 | TAILLON | Hélène | Québec | 7243 | CHARBONNEAU | Normand | Québec |
| 7203 | BÉDARD | Ginette | L'Ancienne-Lorette | 7244 | BAYARD | Hélène | Québec |
| 7204 | BIBLIOTHÈQUE MU | NICIPALE DE GATINEAU | Gatineau | 7245 | DE VARENNES | André | Québec |
| 7205 | CHAMARD | Jean-Pierre | Québec | 7246 | LALIBERTÉ | Guy | Québec |
| 7206 | PLOURDE | Judy | Québec | | | | |
| | | | | | | | |





À LIVRES OUVERTS

Collaboration

GIGNAC, PIERRE, ET JEAN-FRANÇOIS CORBEIL. *AU DIT-LIEU DE PORTNEUF*, SAINT-RAYMOND, PORTNEUF 1861 ET LES IMPRESSIONS BORGIA, 2012, 340 P.

Ce livre se divise en dix chapitres de longueur variable qui décrivent de façon exhaustive l'histoire de la seigneurie de Portneuf et du lieu



qui deviendra la paroisse, puis la ville de Portneuf. Les auteurs décrivent les débuts, le développement et l'évolution de cette région. On trouve aussi quelques renseignements généalogiques de familles qui y ont laissé leur empreinte.

Après un court chapitre qui évoque la présence amérindienne ainsi que le raconte Jacques Cartier dans son récit de voyage de 1534 en faisant référence au nom Achelay, les auteurs présentent la seigneurie de Portneuf et les personnages importants qui ont marqué son histoire jusqu'en 1760. On peut citer les noms de Jacques Leneuf sieur de la Poterie et de René Robineau sieur de Bécancour. Sous l'égide de ce dernier, la seigneurie de Portneuf a été érigée en baronnie. En 1744, les Ursulines sont devenues les propriétaires de la seigneurie.

Dans les trois chapitres suivants, les auteurs décrivent l'expansion de la seigneurie, tant à l'époque de la Nouvelle-France que sous le gouvernement britannique, par l'historique du développement du réseau de communication qui contribue à l'expansion de l'écoumène. Le réseau de communication s'applique aux routes, au chemin de fer et à la voie maritime : les routes qui amènent les colons dans les rangs à l'intérieur des terres; le chemin de fer qui favorise les échanges commerciaux, mais qui permet aux habitants de quitter la région; les bateaux qui soulignent l'importante vocation maritime de Portneuf au XIX^e siècle, tant par la construction navale que par ses navigateurs qui guident les bateaux sur le fleuve Saint-Laurent.

Les chapitres VI et VII sont consacrés à la naissance du village. On présente sa population et ses principales familles qui ont mené à l'érection d'une paroisse en 1861. Ce sont les Paquin, les Delisle, les Watson, les Richard, les Arcand et les Gignac. Les deux chapitres suivants s'intéressent à la vie municipale. Au Québec, on ne peut aborder ce sujet sans parler abondamment de l'église du village et de la place qu'occupent ce lieu du culte et tout ce qui l'entoure, comme le presbytère et le cimetière. Après avoir abordé la vie spirituelle des paroissiens, les auteurs font l'historique de l'organisation civile de Portneuf.

Enfin, le livre se termine par un tour d'horizon des principaux notables de la paroisse : les notaires, les médecins, les maîtres de poste et les officiers de milice. Ce chapitre s'achève par une description des industries qui ont contribué à l'essor économique de la région.

Une abondante iconographie enrichit ce livre. On dénombre plus de 250 photographies, tant du XIX^e que du XX^e siècle, et plus de 50 cartes géographiques qui illustrent l'occupation du territoire, du XVII^e siècle à aujourd'hui. Cependant, des lecteurs pourraient déplorer que les nombreuses références à

des documents d'archives ne soient pas spécifiquement identifiées.

Guy Parent (1255)

PASTOUREAU, MICHEL. VERT. HISTOIRE D'UNE COULEUR, PARIS, SEUIL, 2013, 240 P.

Cette vaste étude de l'histoire du vert est établie selon un plan chronologique qui couvre cinq périodes: l'Antiquité, le Moyen Âge, l'époque romantique, l'époque moderne et



l'époque actuelle. Le texte est illustré par une riche iconographie dont les légendes détaillées pourraient représenter, en soi, une lecture complémentaire de l'ouvrage. Michel Pastoureau attribue à chacune des époques un qualificatif générique, car c'est le critère sémantique qui permet d'analyser les variations sociales de cette époque.

Des origines à l'an mille : une couleur incertaine. À l'époque paléolithique, les peintres ne disposaient pas de pigments bleu ou vert, comme le montre la palette de la grotte de Lascaux. Même plus tard, dans l'Antiquité, il était difficile de nommer le vert. La dénomination du vert est donc imprécise et déterminée par le rôle que joue la couleur dans les activités sociales. Dans la Grèce ancienne, les rôles du vert et du bleu étaient limités. Ces couleurs étaient donc rarement nommées. Cette difficulté lexicale apparaît moins dans la Rome antique : en latin, viridis et ses dérivés couvrent plusieurs nuances du vert : dense, pâle, foncé.

Du XI^e au XIV^e siècle : une couleur *courtoise*. C'est en effet l'époque de l'amour courtois et chevaleresque, l'époque qui voit triompher le bleu et le vert. Au Moyen Âge central, le vert est la couleur du rituel chevaleresque et des tournois. Tristan porte un écu armorié constitué d'un champ vert et d'un lion jaune : de sinople au lion d'or (p. 84).

Entre le XIV^e et le XVI^e siècle : une couleur *dangereuse*. En effet, entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne, le vert est la couleur du démon et des dragons. Le vert inquiétait, car il était associé à la cupidité. Enfin, dans le domaine héraldique, le vert ou *sinople* est la couleur la moins noble.

Du XVI^e au XIX^e siècle : une couleur *secondaire*. À l'époque moderne, le vert commence à être dévalorisé. De la fin du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e, c'est le déclin prononcé du vert. Il ne reflète que des concepts négatifs. Dans le domaine scientifique, on commence à différencier les couleurs primaires des couleurs complémentaires, le vert étant classé à un rang inférieur. À la fin du XVIII^e, l'usage du pigment de synthèse se généralise. La découverte du spectre des couleurs par Newton établit un nouvel ordre des couleurs. Les théories scientifiques influencent également les théories artistiques, d'où une soumission de l'art à la science.

Du XIX^e au XXI^e siècle : une couleur *apaisante*. Ce n'est que récemment que le vert devient une couleur apaisante, car elle symbolise tout ce qui est naturel. Actuellement, cette

tendance aboutit au mouvement écologique : le vert est à la fois une couleur et une idéologie. De nos jours, le vert entre dans l'histoire avec une mission nouvelle : sauver le monde (p. 221). C'est sur cette note optimiste que Michel Pastoureau conclut cette longue histoire du vert.

Dominique Dos-Ghali (6924)



MACKAY, JULIEN S., *NOTAIRES ET PATRIOTES 1837-1838*, QUÉBEC, ÉDITIONS DU SEPTENTRION, 2006, 254 P.

À partir de publications existantes, l'auteur présente les notices biographiques de 130 notaires qui ont pris part, de près ou de loin, aux troubles de 1837 et de 1838 au Bas-Canada. Chaque notice

comprend des renseignements d'intérêt généalogique.

Parmi les 12 Patriotes qui ont été pendus, 4 étaient des notaires. Il s'agit de Chevalier de Lorimier, de Pierre-Théophile Decoigne, de Joseph-Narcisse Cardinal et de Joseph Duquet. Tous les procès ont eu lieu devant un tribunal militaire anglophone mis sur pied par le successeur de lord Durham, le général John Colborne, qui mena les troupes militaires contre les Patriotes. Il fallait condamner haut et fort pour donner l'exemple et dissuader le peuple de se rebeller.

L'auteur consacre quelques pages au contexte politique de l'époque, rappelant brièvement l'absence de démocratie et le contexte socioéconomique difficile. Sans raison apparente, il fait allusion au notaire huron, Nicolas Sagamore, personnage fictif d'un roman fantaisiste de Jules Verne.

Parmi les 130 notaires présentés, certains ont pris parti pour les Patriotes, d'autres pour les Loyalistes ou bureaucrates. Certains ont pris les armes, d'autres se contentant de leur plume. Chez les Patriotes, en plus des quatre qui ont laissé leur vie, on remarque Ignace Raizenne et Jean-Joseph Girouard, chefs de file de la contestation dans la région de Deux-Montagnes; André-Augustin Papineau qui a participé à la bataille de Saint-Charles, son frère André-Benjamin présent à la bataille de Saint-Eustache; leur père, Joseph, qui a contribué par ses écrits à la cause des Patriotes. En revanche, son fils Louis-Joseph, également notaire et réputé chef des Patriotes, est absent du répertoire.

Du côté des bureaucrates, le plus remarquable est Pierre-Édouard Leclère (Leclerc), notaire et surintendant de police pour la grande région de Montréal. Il infiltre et fait espionner le Parti patriote, il émet des mandats de perquisition et d'arrestation, il tire du fusil sur ses compatriotes aux batailles de Saint-Denis et de Saint-Eustache. La provenance d'une somme importante d'argent léguée à sa mort au Séminaire de Saint-Hyacinthe demeure toujours une énigme. S'agirait-il de l'argent volé à la caisse des Patriotes?

À la lecture de certains témoignages, on se rend compte des hauteurs et des bassesses de la nature humaine. Au notaire Jean-Joseph Girouard qui se constitue prisonnier en solidarité avec ses compatriotes, on pense aux dénonciations de Pierre-Théophile Decoigne par Michel Bouchard et par Isidore Hurteau; à la duplicité du docteur Jean-Baptiste Brien, un vire-capot, dans la condamnation de Chevalier de Lorimier.

Malgré les divisions entre familles qui ont pu subsister après les événements, quelque 25 ans plus tard, le 14 janvier

1863, Elmire Leclerc, fille du plus féroce combattant sur le terrain des Patriotes, épousera Charles Nelson, le fils du docteur Wolfred Nelson, un des chefs de file des Patriotes (l'acte de mariage est signé par les deux anciens protagonistes).

La bibliographie, en fin de volume, présente un répertoire des études publiées sur les troubles de 1837 et de 1838.

Louis Richer (4140)

PARONNAUD, JEAN-CLAUDE, BASQUES ET GASCONS EN AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES, CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, 2^e ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE, 2014, 610 P.



Des hommes étaient partis des ports de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne, parfois de Bordeaux.

Ils avaient traversé l'Atlantique pour venir à Québec, Gaspé, Pabos, Louisbourg, Plaisance, Saint-Pierre et Miguelon... Ils étaient débarqués pour une saison, repartis ou restés. Les uns avaient participé et survécu à la guerre de la Conquête. Les autres étaient morts en mer, en prison anglaise, en leur commune française, dans leur « etxe » (maison basque). Mariés, célibataires, de tous les âges, des frères, des fils, des pères, des cousins, des oncles, la plupart pratiquaient les métiers de la mer, du capitaine au mousse, pêchaient la morue. Certains engageaient les hommes, armaient les bateaux, marchandaient, négociaient... Grâce à cet ouvrage, on peut tenter de retrouver un pionnier recherché depuis longtemps et le découvrir parmi des milliers de noms. Si nous avons dans notre généalogie un ancêtre basque, si nous en suspectons un à cause de la forme originale de son nom de famille, ce livre s'avère le document idéal pour confirmer son origine, pour nous aider à le retracer et, qui sait, à poursuivre notre ascendance.

Chaque notice fournit des informations personnelles sur 6800 hommes. Elles indiquent, souvent et surtout, leur lieu d'origine, leur année de naissance, les noms de leurs parents, de leur épouse, le nom de leur maison ou celle de leurs parents, le lieu et la date de leur départ, le nom du navire sur lequel ils étaient embarqués, leur métier à bord, le lieu et la date de leur arrivée en Amérique, les noms de l'armateur, du propriétaire, du capitaine de ce navire, etc. Des infos provenant de sources sûres : les revues *Généalogie des Pyrénées-Atlantiques* du CGPA et *Ekaina*; les archives départementales : recensements, registres paroissiaux et matricules, rôles d'équipage, listes de passagers, archives communales et coloniales, actes notariés et documents de l'Amirauté; et le *Dictionnaire biographique du Canada*.

En outre, ce répertoire peut servir à identifier les passagers d'un navire, à inventorier les membres d'un équipage en une telle année et, ainsi, à fabriquer des listes et des tableaux. Le document a été édité pour la première fois en 2004 et certaines erreurs et omissions ont été prises en compte pour cette nouvelle édition. Nous sommes cordialement invités à en signaler d'autres, ainsi qu'à communiquer tout complément d'information.

Lucie Delarosbil (6588)





SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs questions. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue *L'Ancêtre*. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel. Les questions peuvent être déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : sgq@uniserve.com.

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et Marguerite **Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux, 4003).

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question

| PATRONYME | PRÉNOM | CONJOINT/E | PRÉNOM | N ^o QUESTION |
|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--------------------|-------------------------|
| (1) Bellemarre (2) Vincent | (1) Georges (2) Henri | Poudrier | Olivine | Q6355R |
| Cayouette ou Caouette | Adélard | Tremblay | Jeanne-d'Arc | Q6358R |
| Chassé | Anne (Adrienna) | Martin | Bernard | Q6357R |
| Chassé | Anna (Adriana) | Martin | Bernard | Q6362R |
| Chayer ou Chaillé (Charger) | Pierre | Latour dit Dufour | Henriette | Q6356 |
| Clavet (Clavette) | Louis | Michaud | Émérence | Q6361R |
| Cloutier | François | Pelletier | Emma | Q6363 |
| Cloutier | George | Poulin | Marie | Q6364 |
| Cloutier | Louis | Rancourt | Marguerite | Q6365 |
| Cloutier | Pierre | Rancourt | Marie | Q6366 |
| Coulombe | Hélène (Suzanne) | Moreau | Jean-Baptiste | 6331R |
| Drouin | Fernande | Raymond (Labrosse dit Raymond) | Roland | Q6359R |
| Duchesne | Wilfrid | Lacroix | Florence (Flore) | 0201R |
| Dussault | Caroline | | | Q6350 |
| Gauthier | Alfred | Gauthier | Hélène (Aline) | Q6360R |
| Marion | Joseph | Croteau | Marie-Reine | Q6351 |
| (Mathers) Pewitt | Matthew Edward | Seguin | Sophranie (Fannie) | Q6352R |
| Resche (Raiche) | Jean-Baptiste | Voyer | Madeleine | 0203R |
| Rhéaume | Baptiste François (Francis) | Newton | Christianna | Q6353 |
| Rhéaume | Thomas Télesphore | Brodeur | Rose Délima | Q6354 |

QUESTIONS ET RÉPONSES

0201 Mariage de Wilfrid **Duchesne** et Florence (Flore) Lacroix.

R: Wilfrid **Duchesne** épouse Florence (Flore) **Lacroix** le 19 novembre 1888 à Hawkesbury, paroisse de Saint-Alphonse-de-Liguori, ON. Source: *Rootsweb*. (André Dionne, 3208)

0203 Nom des parents de Jean-Baptiste Resche ou Raiche.

A: Jean-Baptiste **Resche** (Raiche), fils de Mathias Resche et Agathe Bourgrine, originaire de Elzach, diocèse de Fribourg-en-Grisgau, Allemagne, épouse Madeleine **Voyer** (Pierre, Ursule Moisan) le 10 octobre 1788 à L'Ancienne-Lorette. Source: Répertoire de Notre-Damede-l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette, M-17. (André Dionne, 3208)

- 6331 Décès d'Hélène **Coulombe** à Saint-Antoine-de-Tilly en 1804.
- R: Hélène **Coulombe** est décédée à l'âge de 85 ans le 14 mai 1804 et a été inhumée le 16 à Saint-Antoine-de-Tilly sous le nom de Suzanne Coulombe, veuve de Jean-Baptiste Moreau. Source: Fonds Drouin. (Françoise Charland, 3832; André Dionne, 3208)
- 6352 Recherche les parents de Berwitt ou Bervitt Mathers, Matters ou Wathers. Il a épousé Sophranie Seguin (Adolphe, Adèle Boudreault), née le 6 mai 1898 à Curran, ON, à Détroit, Michigan le 31 août 1925. (Yolande Labrèche, 4409)
- R: Matthew Edward **Pewitt**, 23 ans, fils de James Pewitt et Fannie Dolan épouse Fannie (Sophranie) **Seguin**, 27 ans, fille d'Adolphe et Adèle Boudreault le 31 août 1925 à Detroit, Michigan. Au recensement de 1940 de Detroit, comté de Wayne, le couple a trois enfants: Lawrence, fils, 12 ans, Mildred, fille, 10 ans et Richard, fils, 9 ans. Père né au Tennessee, mère née au Canada. Mathew Pewitt est décédé en février 1968 à Detroit; son épouse Fanny Pewitt (Seguin) est décédée en mars 1980 à Allen Park, Michigan. Sources: Recensements USA de 1930 et 1940; *FamilySearch*. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6355 Mariage de Georges **Bellemarre** et Olivine **Poudrier.**À son second mariage avec Henri **Vincent** le 10 avril 1939 à Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Olivine se dit veuve de Georges Bellemarre. (Yves Vincent, 5425)
- R: Georges **Bellemarre** (Héli, Louise Savard) épouse Olivine **Poudrier** (Benjamin, Mathilde Lescadre) le 20 octobre 1893 à Saint-Augustin de Manchester, New Hampshire. Source: *FamilySearch*. (Michel Drolet, 3674)
- 6357 Date de décès d'Anne **Chassé** épouse de Bernard **Martin**. (François Chassé, 6932)
- R: Adrienna (Adriana/Anna) Chassé, épouse de Bernard Martin, est décédée le 20 mai 1951 et a été inhumée le 23 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Source: Décès du Québec 1926-1997. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6358 Mariage d'Adélard **Caouette** et Jeanne-d'Arc **Tremblay**. Leur fils Jean-Guy épouse Denise Sauvageau le 27 août 1960 à Sainte-Agnès de Donnacona. (Marcel Mayrand, 2968)
- R: Adélard **Cayouette** (Albert, Marie Lavoie) épouse Jeanne-d'Arc **Tremblay** (Joseph-Delphis, Rose-Alba Tremblay) le 26 juillet 1939 à Sainte-Jeanne-d'Arc, Lac-Saint-Jean. Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6359 Parents de Fernande **Drouin**. Elle épouse Roland **Raymond** le 24 juin 1950 à Montréal. (Marcel Mayrand, 2968)

- R: Marie Eugénie Fernande Jeanne-d'Arc **Drouin** (Joseph, Eugénie Baril) née le 20 mai 1920 et baptisée le 21 à Saint-Octave de Montréal. Elle épouse Roland **Labrosse dit Raymond** (Théodore, Alvina Laurendeau) le 24 juin 1950 à Saint-Octave de Montréal. Source: Mariages SGQ 1926-1997. (Michel Drolet, 3674)
- 6360 Mariage d'Alfred **Gauthier** et Aline **Gauthier**. Leur fille Denise épouse Maurice Marcotte le 30 août 1969 à Saint-Basile de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- R: Alfred **Gauthier** (Ferdinand, Delphine Savard) épouse Hélène **Gauthier** (Hercule, Mélina Chevalier) le 16 mai 1928 à Saint-Basile-Sud, Portneuf. Il y avait erreur dans le prénom de l'épouse. Sources : Fonds Drouin; *Planète Québec*. (Paul Lessard, 2661)
- 6361 Décès de Louis **Clavet** époux d'Émérence **Michaud**. (François Chassé, 6932)
- R: Louis **Clavette** décède le 8 janvier 1870 et est inhumé le 11 à Saint-Basile, NB, à l'âge de 60 ans. Il faut lire l'acte de décès pour confirmer la date du 8, car à gauche le célébrant a indiqué *Sepult 11. Dec* Témoins à son décès George Clavette et Antoine B... Sources: Fonds Drouin, Saint-Basile, NB, 1792-1910. (André Dionne 3208; Michel Drolet, 3674)
- 6362 Naissance d'Anna **Chassé**. Elle est fille d'Amédée Chassé et Mathilde Lévesque. Elle épouse Bernard **Martin** (André, Marie Virginie Hudon dit Beaulieu) le 13 septembre 1897 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. (François Chassé, 6932)
- R: Adriana (Anna) Chassé est née le 15 décembre 1879 et a été baptisée le lendemain à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

QUESTIONS EN SUSPENS

- 6350 Date de naissance de Caroline **Dussault** (Charles, Dorothy Stevens), probablement à Jefferson (NH) ou Biddeford (MA) aux États-Unis. Charles est décédé le 30 décembre 1946. Dorothy, remariée à un dénommé Vigeant ou Vineault, serait décédée le 4 février 1973 à Jefferson, âgée de 62 ans. Y a-t-il un site internet des recensements américains? (Carole Dupont, 5413)
- 6351 Date de naissance de Joseph **Marion** vers 1767. Il est le fils de Michel-Hyacinthe Marion et Marie-Angélique Beaudet et il a épousé Marie-Reine **Croteau** le 22 janvier 1787 à Saint-Antoine-de-Tilly. (Françoise Charland, 3832)
- 6353 Parents et lieu de mariage de Baptiste François (Francis) **Rhéaume,** époux de Christianna **Newton**. Elle serait la fille de Caleb Newton et Elizabeth Hannah Smith. Ils auraient eu un fils, John Adam Rhéaume, né dans la région de Buckingham ou de Masson. Christianna Newton serait native de la

- même région et serait décédée dans la région d'Ottawa. (Pierre Rhéaume, 4800)
- 6354 Parents de Thomas Télesphore **Rhéaume** qui a épousé Rose Délima **Brodeur** le 18 octobre 1880 à Saint-Antoine de Lennoxville. Les noms des parents sont omis dans l'acte. Cinq de leurs enfants sont nés à Lennoxville, mais aucun parrain ou marraine ne porte le patronyme Rhéaume. (Pierre Rhéaume, 4800)
- 6356 Lieu de mariage et parents de Pierre **Chayer** (Charger) et Henriette **Latour** dit **Dufour**. Leur fils, Pierre Chayer ou Chaillé né le 12 mai 1866 à Ottawa, ON, a épousé Émélie Longtin le 18 mai 1897 en l'église de Très-Sainte-Trinité, Rockland, ON. (Denis Ouimet, 6734)
- 6363 Mariage de François **Cloutier** et Emma **Pelletier**. Lors du mariage de leur fils Joseph à Élisabeth Pelletier à Sainte-Perpétue de L'Islet en 1910, il est mentionné que François habite à Saint-David de Lévis. (Jeannine Cauchon-Cloutier, 0516)

- 6364 Parents de George **Cloutier**, baptisé en 1817 au Canada, marié à Marie **Poulin** à Saint-François-de-Sales, Waterville, Maine, vers 1850; les noms des parents sont omis dans l'acte de mariage. George a un frère John Cloutier (Carry). Les enfants de George et Marie sont nés à Waterville entre 1851 et 1867. (Jeannine Cauchon-Cloutier, 0516)
- 6365 Parents de Louis **Cloutier**, né en 1799. Il a épousé Marguerite **Rancourt** le 26 novembre 1837 à Saint-François-de-Sales, Waterville, Maine. (Jeannine Cauchon-Cloutier, 0516)
- 6366 Parents de Pierre **Cloutier** qui épouse Marie **Rancourt** le 11 septembre 1856 à Saint-François-de-Sales, Waterville, Maine. (Jeannine Cauchon-Cloutier, 0516)

Vous pouvez communiquer avec les auteurs à leur adresse André Dionne <u>adionne48@hotmail.com</u> Alain Gariépy <u>garala@videotron.ca</u>



Capsule – Comment écrire ses références bibliographiques

Les références bibliographiques qui accompagnent les articles publiés dans la revue L'Ancêtre sont d'un grand intérêt pour le lecteur qui souhaite consulter les sources citées par l'auteur; elles doivent donc être faciles à retrouver. Les protocoles de présentation des bibliographies sont nombreux et varient selon les disciplines, les éditeurs, les revues spécialisées. La revue L'Ancêtre a opté pour un protocole simple,

largement inspiré de celui de l'Office québécois de la langue française. Nous invitons les auteurs à consulter ce protocole sur le site de *L'Ancêtre*.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/protocolebibliographique.



Capsule – Bénévolat

Les bénévoles représentent la première force de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Ils en sont les piliers. Présents dans différents domaines, ils sont regroupés en comités : accueil et aide à la recherche, formation, bibliothèque, Revue L'Ancêtre, informatique, publications, conférences et service de recherches. Être actif au sein d'un comité peut s'avérer stimulant et valorisant, procurer la satisfaction de contribuer au

succès des grands projets de la SGQ tout en œuvrant dans un milieu de partage, de fraternité et d'enrichissement personnel. Grâce aux nouvelles technologies, une partie importante du travail s'effectue dans le confort du foyer et les rencontres se planifient au besoin. Quel que soit votre domaine d'expertise, il y a un comité qui a besoin de vous. Votre contribution est importante pour la SGQ et sera toujours grandement appréciée.

Les personnes intéressées et pouvant consacrer de trois à quatre heures (ou plus) par semaine aux activités de la SGQ sont priées de communiquer avec un représentant à l'adresse suivante : www.sgq.qc.ca.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,

Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$ pour les non-membres

1. Le mercredi 18 mars 2015

Conférencier : Marc Beaudoin, archiviste

Sujet : L'Institut généalogique Drouin et l'héraldique.

2. Le mercredi 15 avril 2015

Conférencier : Marcel Fournier, généalogiste et historien Sujet : Le régiment de Carignan-Salières : les premières troupes

françaises de la Nouvelle-France, 1665-1668.

3. Le mercredi 20 mai 2015

Assemblée générale annuelle de la Société de généalogie de Québec.



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval (entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h

Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence

(3^e mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi: 12 h 30 à 16 h

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

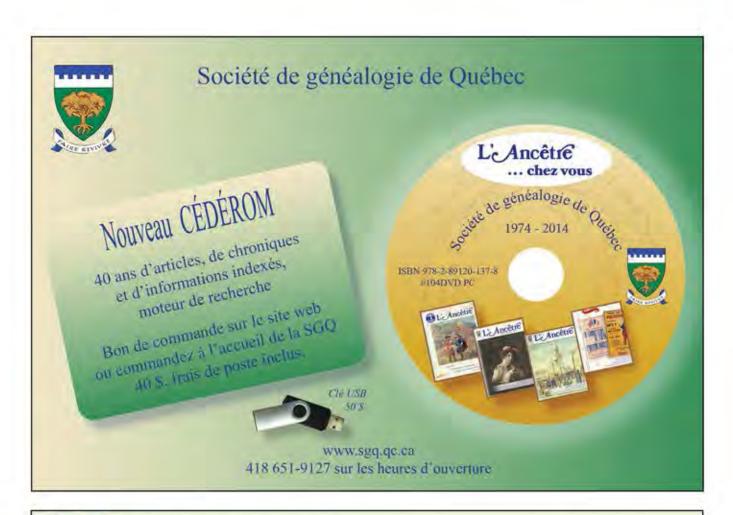
Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h Mercredi et jeudi 9 h à 21 h Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture. **Bibliothèque** : archivistique, généalogie, histoire du Québec et de l'Amérique française et administration gouvernementale. Mardi au vendredi, 9 h à 17 h

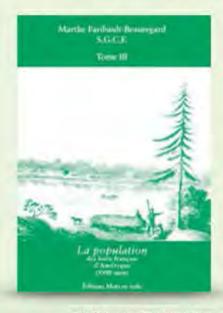
Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et audiovisuelles.

Mardi au vendredi, 9 h à 17 h





Société généalogique canadienne-française



La population des forts français d'Amérique, tome III

Ce répertoire publié en 2014 est le 3e d'une série sur les forts français dont les relevés ont été réalisés par Marthe Faribault-Beauregard. Ce répertoire contient les baptêmes, mariages et sépultures du fort de Détroit, ceux de L'Assomption de Sandwich et des missions des Hurons. Il est édité par Les Éditions Mots en toile, 572 pages.

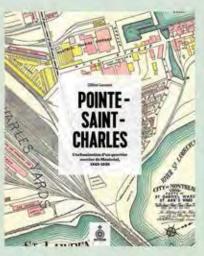
Prix: 60,00\$ (taxes et poste en sus). Pour en commander un exemplaire, consultez notre site web ou contactez-nous.

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5

Téléphone: 514-527-1010 - Télécopieur: 514-527-0265 - Courriel: info@sgcf.com

www.sgcf.com













SEPTENTRION



www.septentrion.qc.ca





